

UNIVERSITE ROBERT SCHUMAN

Institut des Hautes Etudes Européennes

Master 2 - SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

Mention: Relations Internationales

**Spécialité: histoire des relations internationales et des processus
d'intégration régionale**

MEMOIRE

**"L'Emergence de la sécurité
énergétique de l'Union Européenne
au début du XXIème siècle"**

préparé par: **Evelina TISHAEVA**

directeur du mémoire:
Professeur **Jean-Christophe Romer**

Strasbourg 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE :

LE ROLE DES ACTEURS EUROPEENS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE ENERGETIQUE EUROPEENNE.

Chapitre I.

La politique commune de l'Union Européenne en matière de la sécurité énergétique : un mythe de la sécurité commune ?

Chapitre II.

La politique énergétique individuelle des Etats européens : une réalité d'une approche individualiste.

DEUXIEME PARTIE :

LE ROLE DES ACTEURS NON EUROPEENS DANS LE MAINTIEN DE LA SECURITE ENERGETIQUE EN EUROPE

Chapitre I.

L'influence explicite des Pays exportateurs d'hydrocarbures sur la sécurité énergétique européenne.

Chapitre II.

L'influence implicite des Etats importateurs sur la sécurité énergétique européenne.

CONCLUSION

« L'Union européenne serait une union de l'énergie ou elle ne serait pas. »

KEPPLER Jan Horst¹

Dans une situation énergétique mondiale marquée par un fort accroissement de la consommation d'hydrocarbures ces derniers temps, la question de la sécurité énergétique est devenue une source des préoccupations majeures pour chaque pays. La forte hausse des prix mondiaux du pétrole et du gaz au cours de la période 2003-2005 a été qualifiée par plusieurs experts comme le troisième choc pétrolier. Dans les conditions de l'accroissement constant des besoins en énergie, la garantie d'accès aux ressources énergétiques apparaît ainsi comme la question stratégique principale pour chaque Etat. Par ailleurs, ce phénomène s'accompagne de celui de l'évolution des concepts géopolitiques traditionnels. Ainsi, à l'époque contemporaine, les « ressources énergétiques » s'emparent au fur et à mesure de la place importante de « l'espace géographique » aperçue par la géopolitique classique en tant que critère primordial d'une puissance étatique. De plus, les relations entre pays producteurs et pays consommateurs d'hydrocarbures font déjà l'objet de recherches dans de nombreuses écoles géopolitiques contemporaines. C'est pour cette raison que la sécurité énergétique apparaît aujourd'hui comme la question cruciale dans les rapports interétatiques.

Afin de comprendre l'intérêt particulier du sujet « énergie » ainsi que sa popularité grandissante ces dernières années, il semble pertinent d'avancer quelques raisonnements en la matière. Le changement brusque du prix de l'énergie au cours de la période 2003-2007 a provoqué un bouleversement structurel de l'ensemble du système politique et social mondial². On constate par ailleurs l'apparition ces dernières années de termes pertinents en matière énergétique, tels que des « guerres énergétiques », de la « diplomatie énergétique » ou encore de l'« arme énergétique ». Toutes ces définitions semblaient incroyables il y a une dizaine d'années.

¹ Directeur du programme « Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie » de l'Institut français des relations internationales

² La différence du prix moyen du pétrole sur le marché mondial entre 2002 (la période du troisième choc pétrolier) et aujourd'hui est spectaculaire. Ainsi, le baril de pétrole constituait en moyenne \$ 24,36 en 2002, tandis qu'au début de l'année 2008, le même baril a déjà franchi le seuil de \$120, soit six fois plus que le prix de 2002.

Ainsi, l'« énergie » est devenue un bien « trop politisé », une partie irremplaçable des stratégies nationales des pays de tout le niveau du développement. Etant donné la limitation de quantité d'énergies et ses besoins grandissants, les ressources énergétiques font l'objet même des conflits armés. Le second conflit du Golfe qui a eu lieu en 2003 s'avère ici comme un parfait exemple.

Deuxièmement, à la différence de deux premiers « chocs pétroliers » (datés de 1973-74 et de 1979-80) le « troisième choc » a transformé l'énergie un bien « trop médiatisé ». Etant donné le sujet préféré de tous les Médias du monde, les ressources énergétiques font l'objet des débats les plus agités actuellement. En effet, les débats sur la date du pic de la production pétrolière mondiale³, la limite des réserves ou de la production ainsi que la fin de l'ère du pétrole ne contribuent qu'à l'augmentation du stress social. Par conséquent, le stress social influe sur la hausse du prix de l'énergie au même titre que la demande énergétique et l'influence des tensions politiques. De plus, l'apparition du phénomène du « prix de la peur » explique en partie une brusque flambée du prix du pétrole dans les périodes de troubles sociaux ou politiques.

Le troisième facteur de la « fièvre » énergétique est lié à la fois à la situation internationale démographique et économique contemporaine. Etant un bien vital pour toute activité humaine, l'énergie est un facteur indispensable du progrès économique. L'économie mondiale repose, en effet, sur la ressource énergétique épuisable. C'est à priori une des causes principales d'une explosion soudaine de la demande. Par ailleurs, aggravée du fait de la croissance rapide de la population mondiale,⁴ le rythme de la consommation énergétique aurait tendance de s'accélérer dans les années qui viennent. De plus, malgré le développement des énergies renouvelables,⁵ ces dernières ne pourront remplacer des hydrocarbures (pétrole, gaz, charbon) dans l'économie et la consommation mondiale. Au moins pendant la première moitié du XXI siècle, l'humanité restera largement dépendante des ressources énergétiques épuisables. Autrement dit, on peut supposer la poursuite des « conflits énergétiques », des tensions

³ C'est-à-dire l'année où 50% des réserves estimées auront été consommées

⁴ Lors de vingt dernières années la population mondiale a doublé en passant de presque 3 Mrd. de personnes jusqu'à 6 Mrd. aujourd'hui.

⁵ Une énergie renouvelable est une énergie renouvelée ou régénérée naturellement, indéfiniment, et inépuisable. Les énergies renouvelables sont issues de phénomènes naturels, réguliers ou constants, provoqués par les astres

politiques et sociales causées par la lutte pour l'énergie. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, tous les pays sont déjà soucieux d'assurer leur sécurité énergétique.

Le phénomène de la « sécurité énergétique » est entré dans le langage officiel de la politique internationale en 1973-1974. C'est à cette époque que le premier choc pétrolier est apparu en introduisant l'idée que l'énergie n'est pas un bien comme les autres. C'est à partir de ce moment-là que les pays développés ont commencé à prendre conscience de la dimension de l'impact des ressources énergétiques sur l'économie, la politique et sur le mode de vie. Par ailleurs, la forte hausse des prix mondiaux du pétrole et du gaz au cours de la période 2003-2005 a réanimé les débats autour du nouvel « choc pétrolier ». Ces événements ont ainsi contribué à l'émergence de la notion de la « sécurité énergétique » des Etats. En revanche, on constate l'absence d'une opinion générale par rapport à la définition et au contenu exact de la « sécurité énergétique ».

Chaque Etat, selon ses traditions politiques et sociales, est libre de déterminer le contenu de sa « sécurité énergétique ». C'est ainsi que, par exemple, pour les américains la sécurité énergétique signifie la production énergétique à l'intérieur des Etats-Unis et, donc, l'absence de dépendance des approvisionnements de l'extérieur.⁶ Pour la Chine, la sécurité énergétique suppose l'accès facile aux ressources énergétiques abondantes et relativement peu chères des pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. Quant à la Russie, elle y voit la capacité de son gouvernement de défendre et de contrôler les sources énergétiques nationales. Enfin, pour l'Union européenne la sécurité énergétique correspond, selon de nombreux experts,⁷ à la sécurité des approvisionnements énergétiques. Par contre, cette opinion est en effet difficile à partager car, la sécurité énergétique présume d'une action beaucoup plus large qu'une simple prévention de l'interruption de l'approvisionnement ou d'une flambée des prix.⁸ De plus, une telle définition ne permet pas prendre en compte l'impact social d'interruption éventuelle des approvisionnements énergétiques d'un côté, et les engagements politiques en la matière à long terme, d'un autre côté. Par conséquent, la sécurité énergétique européenne doit se

⁶ MALLABY, Sebastian, « What 'Energy Security' Really Means », Washington post, 03.07.2006

⁷ Par exemple dans l'article de Claude Mandil, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'Energie, intitulé « Principales menaces sur la sécurité énergétique », *Géopolitique*, n°93, mars-mai 2006

⁸ KEPPLER, Jan Horst, « L'Union européenne et sa politique énergétique », *Politique étrangère* n°3 /2007

baser sur l'ensemble des facteurs suivants : l'interdépendance entre les questions énergétiques et la stratégie de la défense et de la sécurité européenne, le degrés de diversification des ressources énergétiques, la fiabilité des fournisseurs et la gouvernance énergétique intérieure.

La sécurité énergétique de l'Union européenne en tant qu'objet d'examen et des recherches est particulièrement intéressante par quelques phénomènes contradictoires. Tout d'abord, la dialectique de ce sujet est dans le fait que, étant un des protagonistes de la politique internationale, l'Union est particulièrement vulnérable en ce qui concerne sa propre politique énergétique. De plus, étant un objet de recherches bien défini en tant que la question de la politique européenne, elle réunit en même temps les facteurs non européens qui l'influencent directement. C'est pour cela qu'on trouve ici un exemple parfait de l'interaction des multiples acteurs en la matière. Enfin, l'intérêt analytique de la sécurité énergétique européenne représente également la possibilité d'examiner le rôle de chaque facteur en particulier.

Le présent travail est une tentative d'analyse de l'influence des différents acteurs européens ainsi que non européens sur la sécurité énergétique de l'Union Européenne. Le choix de cet aspect particulier de recherche s'explique par plusieurs raisons. Premièrement, l'interdépendance énergétique des Etats nous permet d'utiliser l'approche géopolitique d'examen de la question, tout en tenant compte des aspects économiques, techniques et autres.

Deuxièmement, dans le contexte international contemporain il est impossible d'analyser la question de la sécurité énergétique de l'Union Européenne comme un problème strictement européen. Faire cela signifierait accomplir une recherche dénuée d'un caractère objectif. Finalement, comme on a déjà souligné, les conceptions européennes de la sécurité énergétique ignorent l'influence d'autres pays consommateurs non européens sur la sécurité énergétique, tout en mettant l'accent principalement sur les relations entre l'Union Européenne et les pays producteurs. C'est pour cela qu'après avoir étudié les facteurs « internes » de la mise en œuvre de la sécurité énergétique en Europe (première partie du mémoire) on abordera le problème de l'influence des acteurs « non européens » sur la sécurité énergétique de l'Union (deuxième partie). Puis nous aborderons les « facteurs internes », à savoir l'élaboration

de la politique commune de la sécurité énergétique par les organes de l'Union (Chapitre I) avant de voir son application douteuse par les Etats membres causée par le chevauchement des leurs intérêts nationaux (Chapitre II). Pour ce qui est de l'influence des acteurs « non européens » sur la politique énergétique de l'Union Européenne, on estime cohérent d'examiner l'influence de la politique énergétique des Etats exportateurs d'hydrocarbures tels que la Russie, l'Iran et autres (Seconde partie, Chapitre I), avant d'étudier l'influence de la politique des Etats importateurs, tels que les Etats-Unis et la Chine (Chapitre II).

PREMIERE PARTIE :

Le rôle des acteurs européens dans la mise en œuvre de leur sécurité énergétique.

Après avoir affronté la crise de l'approvisionnement d'énergie suite au conflit du gaz ukraino-russe en janvier 2006, l'Union Européenne a pris conscience des nombreux problèmes existants dans sa sécurité en matière d'énergie. Gros consommateur et petit producteur d'énergie, l'Union Européenne s'est rendue compte de sa grande dépendance en importations énergétiques. Cette dépendance des producteurs extérieurs, avec leur fiabilité douteuse en qualité de partenaires dévoile la fragilité européenne des approvisionnements d'énergie. De plus, lors du conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'Union Européenne s'est heurtée à un problème de vulnérabilité politique, voire d'une incapacité à faire face aux menaces de ce nouveau genre. Face à cette situation quelques questions se posent : L'Union européenne est-elle prête à établir une vraie sécurité énergétique et créer un espace énergétique commun? Quel est le rôle des différents acteurs dans cette entreprise?

Chapitre I.

La politique commune de l'Union Européenne en matière de sécurité énergétique : un mythe de la sécurité commune ?

Dès son origine, l'énergie est une question centrale pour la construction européenne. L'apparition des premières institutions communes des six pays fondateurs de l'Union Européenne, notamment de la Communauté Européenne du Charbon et de

l'Acier (CECA) en 1951, suivie par la Communauté Economique Européenne et de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique en 1957, témoigne du rôle crucial du secteur énergétique dans la « construction européenne ». On peut également constater le caractère stratégique de l'énergie car, c'est notamment l'énergie qui a toujours été un des facteurs de la puissance et de la faiblesse de l'Europe unie. Or, pendant quelques trente-cinq années, l'énergie ne figurait pas au coeur des débats européens. Cette période est marquée par les démarches des États membres de conserver toute leur liberté dans ce domaine. La hausse des prix mondiaux sur les hydrocarbures au début du XXI siècle, l'augmentation continue de la dépendance énergétique de l'Union Européenne ainsi que la vulnérabilité européenne face aux crises énergétiques ont remis les questions énergétiques au centre des débats des « constructeurs » européens.

Section 1. L'Union européenne et sa politique énergétique intérieure.

Paragraphe 1. Les problèmes énergétiques contemporains de l'Union Européenne.

Aujourd'hui, l'Union Européenne, avec plus de 450 millions de consommateurs, représente le deuxième marché de l'énergie au monde.⁹ Cependant, l'Europe ne possède que 7,3% des réserves mondiales en charbon, 2% des réserves de gaz et 0,6 % des réserves de pétrole.¹⁰ Or, concentrées en 90% dans trois pays, c'est-à-dire le Danemark, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ces réserves s'épuisent très rapidement.

Deux facteurs majeurs aggravent la situation énergétique contemporaine européenne : d'une part, le déclin continu de la production d'énergie en mer du Nord, et de l'autre l'élargissement rapide de l'Union Européenne aux nouveaux Etats membres. On estime que, dans vingt ou trente ans environ 70% des besoins énergétiques devront être assurés par les importations, contre 50% aujourd'hui.¹¹ En même temps, en dépit de toutes les initiatives de l'Union en matière de développement des énergies

⁹ LIVRE VERT de 2005 de la Commission Européenne sur « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable », Bruxelles, le 8 mars 2006

¹⁰ PAILLARD, Christophe Alexandre, « Fragilités et incertitudes européennes », *Questions internationales* °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie »

¹¹ Report No 8/2006 of European Environment Agency "Energy and environment in the European Union Tracking progress towards integration". Office for official publications of the European Communities, Luxembourg, 2006

renouvelables, la consommation énergétique européenne dépend principalement des hydrocarbures. L'Union Européenne continue ainsi d'importer environ 80% de sa consommation en pétrole et 60% de celle en gaz. Cela s'explique notamment par deux raisons principales. La première est celle de l'inélasticité de la demande énergétique dans le secteur des transports. La seconde, quant à elle, est liée à l'économie européenne qui se base historiquement sur les combustibles fossiles. L'économie européenne est, donc, fortement dépendante des importations extérieures ce qui la rend extrêmement vulnérable, voire menacée en cas de crises énergétiques.

Par ailleurs, la conclusion suivante s'impose : plus l'Europe consomme d'énergie, plus elle dépend de pays tiers. Dans le langage géopolitique, la dépendance de l'Union Européenne de fournisseurs extérieurs de l'énergie la rend vulnérable vis-à-vis des conditions posées par ces derniers. De même, presque 2/3 des importations énergétiques européennes proviennent de zones politiquement instables.¹² L'instabilité politique, militaire ou sociale chronique de nombreux pays producteurs d'énergie aggrave de plus l'approvisionnement énergétique de l'Europe. Finalement, les derniers événements liés au conflit ukraino-russe en 2005 illustrent bien l'éventualité de la menace d'une crise énergétique qui peut, à son tour, mener à de nombreux troubles sociaux.

Pour toutes ces raisons on peut conclure qu'au début du XXI ème siècle l'Union Européenne s'est heurtée à de nombreux problèmes énergétiques. Ces problèmes ont suscité plusieurs débats sur la solidarité politique entre les pays membres de l'UE. Ainsi, la répartition inégale des ressources énergétiques au sein de l'Union Européenne d'un côté et la diversité des politiques énergétiques nationales d'un autre côté, mettent l'Union dans une position très délicate. Dans cette situation plusieurs questions se posent : quelle position doit prendre l'Union Européenne dans sa nouvelle politique énergétique? Comment doit-elle répondre aux nouveaux défis de la sécurité énergétique?

¹² GUTMANN, Francis, « Pétrole, gaz et risque politique », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006

Paragraphe 2. Les réponses apportées par la politique européenne face à la réalité contemporaine.

Lorsqu'on parle de la sécurité énergétique de l'Union Européenne plusieurs moments contradictoires surgissent. Premièrement, malgré toute importance de l'énergie dans la «vie» de l'Union européenne, la problématique de la sécurité énergétique n'est apparue que récemment. Ainsi, on ne trouve aucune disposition concrète relative à la politique énergétique européenne dans le Traité de Maastricht de 1992 malgré l'extension proclamée du champ d'action de la Communauté aux « mesures dans les domaines de l'énergie »¹³. C'est ne qu'au début du XXI siècle que les premiers traits de cette politique apparaissent. L'apparition de ladite politique est conditionnée par quelques facteurs, comme par exemple, une dépendance énergétique des importations accrue ou encore l'augmentation des prix de l'énergie.

Deuxièmement, la question énergétique reste toujours l'objet des discordances entre le Conseil européen et des Etats membres malgré le fait que l'énergie a joué un rôle fondamental dans l'unification des nations européennes par le passé. Or, l'énergie apparaît de plus en plus comme l'objet de la concurrence et des affrontements même entre les Etats membres.

Enfin, on peut constater que, malgré le lien direct établi entre la stratégie de la défense et des ressources énergétiques, la question de la sécurité énergétique rentre toujours dans la compétence de la Commission européenne et non dans celle de la PESD. Or, la plupart des grandes puissances comme les Etats-Unis ou la Chine mettent la politique de l'énergie au coeur de leur politique étrangère et de sécurité. Aujourd'hui, les Vingt-sept ont réussi à se mettre d'accord sur un point commun des trois menaces principales auxquelles la politique européenne de l'énergie est amenée à donner des réponses. Plus particulièrement, on évoque ici :

- une menace en termes de sécurité d'approvisionnement suite à la crise ukrainienne
- une menace en termes de compétitivité de l'économie européenne et
- inquiétude face aux problèmes environnementaux

¹³ Article 3, §1, lettre u. Source : CONSTANTINESCO V.V., KOVAR R., « Traité sur l'Union européenne. Commentaire article par article, édition ECONOMICA, Paris, 1995. p.97.

Ces trois grandes questions constituent, en général, les lignes fondamentales de la politique énergétique de l'Union. Pour répondre à ces trois menaces, l'Union européenne s'est fixée trois objectifs majeurs, à savoir : le développement durable, la compétitivité et la sécurité de l'approvisionnement.

Comme nous avons déjà pu le voir plus haut, le sujet de l'énergie commence à revenir dans les discours officiels européens dès le début du XXI siècle. Cependant, les premiers Livres « blanc » et « vert » publiés par la Commission européenne en 2000 et 2001 n'ont pas donné des impulsions réelles au développement de politique énergétique européenne. C'est seulement en mars 2006 que la première synthèse ambitieuse des réflexions de la Commission européenne en matière de la politique énergétique est apparue dans le « Livre vert ». Cette apparition tardive d'une ébauche de la politique en la matière s'explique par la nécessité de trouver une solution aux nombreux problèmes énergétiques de plus en plus inquiétants¹⁴. La stratégie proposée par la Commission sous la forme de vingt propositions d'actions peut être synthétisée en six priorités. Ainsi, la réalisation et la libéralisation des marchés intérieurs européens de l'électricité et du gaz constituent une ligne primordiale de la politique énergétique de l'Union européenne. D'après ce Livre vert, « seule l'existence de tels marchés assurera aux citoyens et aux entreprises de l'UE tous les bienfaits de la sécurité de l'approvisionnement »¹⁵.

Par ailleurs, la sécurité matérielle des infrastructures de l'énergie semble peu probable sans la solidarité entre les Etats membres. C'est pour cela que la création d'un Observateur Européen de l'approvisionnement énergétique a été proposée. Cet observateur devra donc surveiller le marché de l'énergie ainsi que détecter rapidement les risques de pénurie.

Le troisième domaine des propositions concerne le choix énergétique des pays membres. Plus particulièrement, la Commission propose une analyse des avantages et des inconvénients des différentes sources d'énergie afin d'éclairer ces choix nationaux de bouquets énergétiques. En revanche, il faut absolument souligner l'indépendance

¹⁴ La question de la politique énergétique a été remise à l'ordre du jour lors du sommet européen informel de « Hampton Court » en octobre 2005. Lors de ce sommet les chefs d'États et de gouvernements ont demandé à la Commission européenne de formuler des propositions dans ce domaine.

¹⁵ LIVRE VERT de 2005 de la Commission Européenne sur « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable », *Bruxelles, le 8 mars 2006*

complète accordée aux Etats-membres par la Commission en ce qui concerne le contenu de ce bouquet énergétique.

Autre cela, la stratégie élaborée par la Commission et présentée dans un plan d'action ambitieuse sur l'efficacité énergétique prévoit une série des mesures et des approches pour lutter contre le changement climatique. Afin de parvenir à cet objectif, trois mesures majeures sont ainsi fixées : la réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables dans la production totale et l'augmentation de 10% de la part de biocarburants dans la consommation en carburants pour les transports.¹⁶

Le cinquième domaine des propositions relève du développement de l'innovation et des nouvelles technologies énergétiques afin de stimuler l'efficacité et le rendement de l'énergie.

Le dernier panier de propositions porte sur la politique extérieure énergétique, où la diversification de l'approvisionnement et le dialogue avec les grands producteurs d'énergie constitue des principes essentiels.

Par conséquent, le Plan d'action du Conseil européen pour la période 2007-2009 fondé sur les réflexions de la Commission européenne est, en effet, le produit des conclusions de la présidence du Conseil européen de Bruxelles du 8 mars 2007. Ce plan comprend les actions prioritaires de l'Union en matière d'énergie qui peuvent être considérés comme des orientations de la politique énergétique de l'Union Européenne pour les deux prochaines années.¹⁷ Le plan d'action du Conseil exprime les mêmes propositions que celles de la Commission, tout en mettant l'accent sur leur exécution. Tous ces documents officiels fortifiés par des nombreux rapports annuels et directives sur chaque sujet énergétique, constituent une base juridique à la fois constitutionnelle et opérationnelle convenable pour la réalisation de la politique énergétique. C'est ainsi une bonne réponse à ceux qui justifient l'inefficacité de la politique énergétique de l'Union par une absence de base juridique appropriée en la matière.

¹⁶ <http://www.taurillon.org/> « Une politique européenne de l'énergie à petits pas »

¹⁷ Plan d'action du Conseil européen (2007-2009) sur « une politique énergétique pour L'Europe ». Les conclusions de la présidence du Conseil européen de Bruxelles, 8 mars 2007

Paragraphe 3. L'efficacité contestée de la politique énergétique européenne.

En effet, l'efficacité de la politique européenne en la matière peut être remise en cause par plusieurs raisons. Plus particulièrement, elles se trouvent dans l'incompatibilité des orientations politiques avec la situation actuelle dans le domaine énergétique international. L'analyse des raisons du décalage entre les actions de l'Union européenne et les réalités objectives n'est possible qu'avec la comparaison des points essentiels de cette « politique énergétique européenne » avec les conséquences possibles.

A l'heure actuelle, les efforts majeurs de l'Union sont concentrés sur l'ouverture des marchés européens à la concurrence qui est classiquement considérée comme la meilleure garantie d'efficacité et de transparence. Suite à l'ouverture de ces marchés les bouleversements organisationnels ont touché essentiellement les marchés de l'électricité et du gaz. Ces deux domaines ont été perçus comme la sphère d'opération des grandes entreprises monopolistes. Le secteur pétrolier, quant à lui, a été exclu de ce mouvement car il est généralement considéré comme assez concurrentiel. C'est donc ces deux secteurs (à savoir de l'électricité et du gaz) qui se trouvent au centre des orientations politiques.

En général, ces dernières comprennent les mécanismes de mise en concurrence et de privatisation, en séparant les activités de production d'électricité de la gestion des réseaux de distribution. Communément appelé « dérégulations » ces actions restent très critiquées par de nombreux États membres parmi lesquels figurent la France et l'Allemagne. Ces mécanismes de mise en concurrence et de privatisation ne sont en effet pas nouveaux. Ils connaissent déjà la troisième génération après avoir "vécu" une dizaine d'années. Ainsi, les premières directives européennes fixant le cadre et les modalités d'ouverture du marché de l'électricité et du gaz, prises en 1996 et 1998, ont été complétées par les directives européennes de 2003 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz.¹⁸ Toutes ces directives ont posé les principes du marché intérieur de l'énergie, en prévoyant : « le libre choix du fournisseur

¹⁸ Rapport d'activité de la Commission de régulation de l'énergie « Vers un marché unique européen de l'énergie » La Commission européenne, Direction Générale de l'énergie et des transports, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, juin 2007.

pour les consommateurs, la liberté d'établissement pour les producteurs et un droit d'accès non discriminatoire, transparent et disponible au juste prix pour tous les utilisateurs des réseaux de distribution et de transport». ¹⁹ De plus, la stratégie énergétique de l'Union suppose l'indépendance complète des entreprises et des producteurs des secteurs du gaz et de l'électricité face à un contrôle énergétique de la part des gouvernements. Cette indépendance est censée d'être mise en œuvre par deux nouvelles instances, à savoir le CEER et l'ERGEG. ²⁰

A première vue, le système de dérégulation des secteurs gazier et d'électricité semble porter ses fruits car il a écarté les grandes compagnies « oligopolistiques » ²¹ incontrôlables et coupables dans les pénuries énergétiques. En revanche, l'examen plus profond de cette situation est nécessaire pour découvrir des « vraies » conséquences des dérégulations.

Tout d'abord, l'examen de l'ouverture des marchés énergétiques dans d'autres pays (aux Etats-Unis, par exemple) montre que ce processus n'a pas donné les résultats attendus. ²² Premièrement, si à l'heure de l'ouverture des marchés cette mesure semble capable de réduire les risques pour la sécurité d'approvisionnement, au fur et à mesure de son existence un véritable problème d'investissement apparaît. En effet, en obligeant les compagnies d'énergie à adopter « les lois du marché » où la concurrence est un principe essentiel, les autorités communautaires les transforment pratiquement en entreprises commerciales classiques. Dans ce cas, les entreprises auraient préféré généralement les investissements légers ainsi que l'utilisation des énergies accessibles et peu chères telles que le gaz et le pétrole à la différence de l'énergie renouvelable.

¹⁹ LIVRE VERT de 2005 de la Commission Européenne sur « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable », Bruxelles, le 8 mars 2006

²⁰ Le Conseil des régulateurs européens de l'énergie (CEER) est une association créée en 2000, qui regroupe les régulateurs des États membres ainsi que ceux de l'Islande et de la Norvège. Le Groupe des régulateurs européens de l'électricité et du gaz (ERGEG) a été mis en place en novembre 2003 par la Commission européenne. Il constitue le pendant institutionnel du CEER auprès des institutions européennes.

²¹ La situation du marché oligopolistique comprend un marché marqué par un nombre très faible d'offres (vendeurs) et un nombre important de demandeurs (clients). Il s'agit d'une situation de marché imparfait : dans le cadre de la concurrence pure et parfaite, les offres sont indépendants, alors que dans le cas d'un oligopole le profit de chaque producteur dépend de l'attitude des autres offres.

²² Notamment en Californie, où la tentative d'ouverture du marché énergétique a conduit à une crise financière, marquée par une flambée des prix d'électricité, la réduction des investissements et une multiplication des coupures d'électricité.

Dans la logique du marché, les entreprises vont recourir aux énergies primaires, notamment au gaz, à cause de son prix accessible et de son utilisation facile et souple. De plus, la production du gaz n'exige pas des investissements assez lourds à la différence du développement des énergies renouvelables. C'est pour cette raison que la plupart des pays européens connaissent déjà une expansion rapide du gaz naturel dans la production d'électricité suite au remplacement progressif du nucléaire et du charbon.²³

Tous ces aspects du marché sont contraires aux préoccupations des entreprises d'Etat guidées habituellement par l'intérêt national ou par un ordre stratégique. Aujourd'hui, une partie des dépenses des opérateurs d'électricité d'Etat est destinée à financer des recherches et le soutien aux énergies renouvelables. Cette obligation fixée par la loi et contrôlée par le gouvernement constitue, en soi, l'une des stratégies de l'Etat. Or, en cas de privatisation forcée de ces entreprises et de l'introduction de la fameuse concurrence du marché, l'Union européenne peut s'heurter à une diminution de la part des énergies renouvelables. Dans ce cas, tous ces facteurs amèneront inévitablement l'Union à accroître les importations d'énergie, et, par conséquent, à une dépendance énergétique plus marquée. C'est pour cela que le Conseil européen peut avoir certaines difficultés dans la réalisation du marché intérieur et en même temps dans l'augmentation planifiée à 20% de la part des énergies renouvelables dans la production énergétique totale. Par ailleurs, les dérégulations n'apportent aucune réponse lisible au défi climatique.

Le deuxième inconvénient de la stratégie du Conseil européen en matière de la politique énergétique concerne, entre autres, son intention de morceler les « champions nationaux » en producteurs et distributeurs afin de déconcentrer le marché européen. Cependant, le Conseil européen n'a pas rendu compte du risque d'un affaiblissement de la position des compagnies énergétiques européennes sur la scène internationale. D'un autre côté, la déconcentration est également menaçante pour les positions des compagnies européennes au sein même du marché européen vis-à-vis des compagnies russes qui cherchent à participer en distribution de l'énergie dans l'Union Européenne,

²³ LAROCHE, Jean-Claude, «Le défi énergétique : de l'épuisement des ressources au développement durable », éditions de Paris, Paris 2006

et, notamment dans les pays d'Europe Orientale et dans les pays Baltes.²⁴ Plus particulièrement, les sociétés pétrolières et gazières russes se sont engagées, avec le soutien de leur gouvernement, dans une politique très active d'acquisition des actions des compagnies européennes ces dernières années. Déjà surnommée « la diplomatie de pipeline », elle détermine la nouvelle politique de la Russie de conquête des marchés énergétiques européens.

Dans ce contexte on peut conclure que la dépendance énergétique européenne à l'égard de la Russie est caractérisée non seulement par les importations de l'énergie russe mais également par l'influence russe sur les affaires énergétiques européennes à l'intérieur même de l'Union européenne. Aussi, les entreprises européennes, morcelées et déconcentrées, seraient plus facilement absorbées par les compagnies russes, dont la plus grande est « Gazprom ». Cet aspect stratégique est pourtant absent des préoccupations des représentants officiels du Conseil européen qui ne reprennent que des actions éphémères en la matière.

De plus, les orientations homogènes de la stratégie énergétique de l'Union européenne se manifestent par l'ouverture excessive des marchés du gaz et de l'électricité sans prêter attention au marché du pétrole. Considéré comme assez concurrentiel et donc, restreignant les possibilités d'utilisation d'une énergie en tant qu'instrument politique, le marché pétrolier reste loin des interventions organisationnelles. Pourtant, il existe de véritables cartels pétroliers même au niveau européen composés de plusieurs grandes compagnies tels que la British Petroleum, TOTAL, FINA ou ELF qui jouent un rôle important dans la définition des politiques extérieures des Etats membres.

Par ailleurs, la Commission et le Conseil reconnaissent eux-mêmes leurs faiblesses dans la libéralisation des marchés gaziers et électriques. Ainsi, le rapport annuel de 2005 sur la mise en œuvre du marché intérieur de l'énergie fait état d'un demi-échec de cette politique. D'après ce rapport, la plupart des Etats membres n'ont pas respecté la date limite fixée au 1 juillet 2004 pour la transposition des nouvelles

²⁴ DUBIEN, Arnaud, « Energie : l'arme fatale du Kremlin », *Politique Internationale* °111, printemps, 2006

directives sur l'électricité et le gaz.²⁵

A l'heure actuelle, de nombreux marchés européens conservent leur dimension nationale. L'exception est aux pays nordiques où les marchés régionaux sont relativement bien développés. Deux grands indicateurs de ce problème sont cités comme suit : existence d'importantes différences de prix dans le marché intérieur et la faiblesse des échanges transfrontaliers. En effet, la question est particulièrement délicate pour les pays comme l'Irlande et Malte ou encore pour les Etats baltes qui restent selon le Livre vert, une «île énergétique largement isolée du reste de la Communauté ». Les mesures qui s'imposent dans de nombreux États membres ont pour but de protéger les anciens opérateurs historiques en vertu de la monopolisation continue. Pour toutes ces raisons on peut conclure qu'aujourd'hui l'Union européenne est loin d'être nommée « le centre politique » au sein de l'Union, au moins lorsqu'il concerne les questions d'énergie.

Un autre aspect contradictoire de la politique européenne en la matière concerne la liberté du choix des énergies exploitées accordée par le Conseil européen aux Etats membres. Plus particulièrement, le bouquet énergétique²⁶ est une composante essentielle de la sécurité d'approvisionnement qui inclut également la lutte pour la compétitivité ainsi que la politique de l'environnement. C'est pour cela qu'on ne peut pas prétendre réduire la dépendance de l'Europe ou les atteintes à l'environnement sans se préoccuper des choix des pays européens en matière de bouquet énergétique. Or, les orientations du Conseil sur cette question se limitent essentiellement à :

- un appel (traditionnel) au développement des énergies renouvelables et des biocarburants
- aux recherches en matière de nucléaire, tout en laissant les Etats membres appliquer leurs propres bouquets énergétiques.

Cette inaction du Conseil s'explique, entre autres, par le « tabou » des compétences nationales exclusives en matière de choix du bouquet énergétique de chaque pays. En même temps il n'existe pas qu'un seul consensus entre les Etats membres sur

²⁵ Rapport annuel 2005 sur « La mise en œuvre du marché intérieur de l'énergie ». La Commission européenne, Direction Générale de l'énergie et des transports. Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, mars 2006

²⁶ Le bouquet énergétique, ou mix énergétique, est la proportion des différentes sources dans la production d'énergie

l'utilisation du nucléaire en tant que la source énergétique. Dans de nombreux Etats membres comme l'Allemagne, la Belgique ou l'Italie, le nucléaire semble devenir l'objet d'un moratoire suite à la pression de l'opinion publique. Dans d'autres pays, comme la France ou la Finlande, le nucléaire constitue une partie majeure de la production. Le nucléaire contribue également à l'indépendance énergétique de ces pays.²⁷

Enfin, le problème de la divergence significative des politiques fiscales énergétiques existe entre les états membres, mais il est exclu de l'attention et des réflexions du Conseil européen. Ces divergences sont liées notamment à différents paramètres nationaux historiques, aux politiques économiques et aux approches industrielles.²⁸ Cela explique la différence entre les prix du pétrole dans les différents pays membres. Il est donc extrêmement difficile d'imaginer la mise en place d'une politique énergétique européenne fondée sur la solidarité entre les Etats membres sans franchir une étape de l'intégration des politiques fiscales en matière d'énergie.

La politique énergétique européenne devrait englober des questions stratégiques essentielles, sans se borner à la lutte contre la pollution ou à la dérégulation des marchés. Ces questions doivent inclure en particulier la sécurisation des approvisionnements de l'ensemble des pays européens. La création d'un mécanisme de coordination des stockages d'énergie pour faire face aux interruptions physiques devrait donc en constituer le premier pas. De plus, il est indispensable d'avoir l'Observateur Européen de l'approvisionnement énergétique chargé de détecter rapidement les risques pour la sécurité énergétique. De surcroît, le plus important pour l'Union européenne c'est de comprendre le fait que la sécurité énergétique est une question aussi stratégique et importante pour la sécurité que la défense européenne.

En conclusion on peut constater qu'aujourd'hui, les différentes politiques énergétiques nationales continuent de s'opposer à la politique énergétique communautaire. Cette opposition s'explique par quelques raisons : celle de la différence entre les approches du choix énergétique, les intérêts stratégiques ainsi que le décalage

²⁷ Rapport de l'Institut Montaigne « Quelle politique de l'énergie pour l'Union Européenne ? », *Institut Montaigne*, mars 2007.

²⁸ LAROCHE, Jean-Claude, «Le défi énergétique : de l'épuisement des ressources au développement durable », *éditions de Paris*, Paris 2006

des opinions entre les Etats membres et l'Union. Cette situation paralyse les décisions politiques communes et ne laisse pas à l'« Europe d'énergie » la chance de se développer. La faiblesse de la politique européenne en la matière remet en doute ainsi la crédibilité de l'Union en tant que véritable acteur politique.

Cependant, on ne peut pas nier les progrès de l'Union européenne ces dernières années. Face à cette situation les questions suivantes se posent : peut-elle surmonter les nombreux problèmes liés au blocus politique de ses actions de la part des Etats membres et accepter une approche énergétique plus globale ? Quelle position doit prendre l'Union Européenne dans sa nouvelle politique énergétique ? Quelle politique extérieure énergétique doit-elle poursuivre pour pouvoir répondre aux nouveaux défis extérieurs afin de se transformer d'un objet à un acteur des relations énergétiques internationales ?

Section 2. L'Union européenne dans les relations énergétiques internationales

L'inaction interne de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie est à la fois la conséquence mais aussi la cause de la faiblesse de sa position sur la scène internationale où les questions énergétiques jouent un rôle croissant. En effet, la poursuite de vingt-sept politiques extérieures différentes pose aujourd'hui un problème pour l'Union européenne dans son ensemble.

Paragraphe 1. Les obstacles majeurs à une position puissante européenne sur la scène énergétique internationale

L'absence de consensus entre les Etats membres sur les principales questions extérieures énergétiques, comme les relations avec les pays producteurs ou les pays de transit, mais également la vision divergente des événements politiques, rendent l'Union européenne incapable de répondre aux défis extérieurs. Dans ce cas, le conflit du gaz ukraino-russe en 2006 apparaît comme un révélateur parfait de la réaction tardive de la politique extérieure et intérieure énergétique de l'Union européenne. C'est à partir de ce moment-là que l'Union commence à se rendre compte de sa dépendance énergétique de plus en plus marquée envers des sources extérieures et de la fragilité de ses

approvisionnements extérieurs. Par ailleurs, l'Union européenne semble aujourd'hui totalement privée des mécanismes de la réaction rapide et opportune aux défis internationaux.

Un autre problème qui ne permet pas à l'Union européenne d'assurer sa sécurité énergétique consiste en l'absence des mécanismes juridiques appropriés aux relations énergétiques extérieures. En effet, aujourd'hui aucun accord international ne peut réguler les rapports entre producteurs et consommateurs, dont la majeure partie sont les pays européens. Il n'existe pas non plus d'instance internationale régulatrice des rapports énergétiques internationaux. Toutes les organisations internationales, y compris l'Agence internationale de l'Energie (AIE) ne sont pas habilitées à prendre des décisions.²⁹ Le marché mondial, même pour le pétrole, n'est pas capable de remplacer une haute autorité institutionnalisée, surtout lorsqu'il s'agit des différends interétatiques en la matière. Dans ces conditions la position de l'Union européenne reste assez vulnérable vis-à-vis des menaces extérieures. En effet, les traités existants ne fournissent la base juridique que pour le marché interne, alors que les relations énergétiques extérieures se limitent par des relations bilatérales déjà développées entre les Etats membres et d'autres pays. D'un côté, ces relations énergétiques fondées sur les accords bilatéraux prétendent à assurer la sécurité du prix et des approvisionnements physiques en énergie, ce qui souvent séduit les producteurs et les consommateurs. D'un autre côté, la bilatéralisation des relations énergétiques suppose toujours une exclusion des acteurs tiers ce qui aboutit parfois à une perte des contrats plus favorables.

Un autre aspect important des accords bilatéraux se trouve dans le fait que les relations bilatérales ne poursuivent pas les enjeux économiques. Plus particulièrement, de telles relations s'établissent conformément à la logique des intérêts politiques de deux côtés au détriment des intérêts des tiers. L'accord sur la construction du gazoduc nord-européen dit *North European Gas Pipeline* entre la Russie et l'Allemagne offre un bon exemple de l'accord bilatéral purement politique. Destiné à contourner l'Ukraine et la Pologne par la mer Baltique, ce gazoduc répond à la fois aux intérêts russes de sécurisation de ses voies d'exportation et du contournement des pays inamicaux, et, d'un autre côté, aux intérêts allemands pour l'accès au gaz russe.

²⁹ GUTMANN, Francis, « Pétrole, gaz et risque politique », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006

Dans ce contexte on peut se poser quelques questions : quelle position doit prendre l'Union européenne pour maintenir sa puissance politique face aux géants du secteur énergétique, tels que la Russie, les États-Unis, la Chine ou l'Arabie saoudite? Comment l'Europe peut-elle assurer sa sécurité énergétique dans les conditions internationales défavorables de ces dernières années ?

En ce qui concerne ce contexte international défavorable on peut citer, d'une part, des manifestations de plus en plus fortes de «nationalisme» énergétique dans les pays producteurs ainsi que l'instabilité politique de ces derniers. Cela produit des obstacles majeurs pour l'accès aux ressources énergétiques. D'autre part, la guerre en Irak et la crise iranienne dévoilent la dépendance politique européenne vis-à-vis des acteurs extérieurs, notamment des Etats-Unis.

Ainsi, la position de l'Union européenne reste assez fragile. L'Union doit acheter quotidiennement sur les marchés mondiaux au moins 10 millions de barils de pétrole et environ un milliard de mètres cubes de gaz.³⁰ Par ailleurs, le fournisseur extérieur de l'énergie le plus crédible, la Norvège, devra voir sa production s'épuiser d'ici quinze ans. En l'absence de changement, l'Union européenne est obligée de chercher des solutions pour collaborer avec d'autres pays producteurs dont la coopération n'est pas toujours facile.

Paragraphe 2. Quelles sont les solutions envisageables face à un contexte international défavorable ?

Tous les aspects exposés plus haut permettent de révéler essentiellement deux scénarios différents de la politique extérieure énergétique de l'Union européenne. Chacune de ces orientations déterminera la position de l'Union sur la scène internationale. D'après le premier scénario, la position de l'Union se caractérise notamment par la poursuite de sa politique énergétique actuelle. Ces actions cherchent à assurer des relations bilatérales avec les pays producteurs, une minimisation des importations et à appeler vainement à la primauté de l'économie dans les questions énergétiques. Cette politique extérieure « passive » et fermée détermine la position de

³⁰ KEPPLER, Jan Horst, « L'Union européenne et sa politique énergétique », *Politique étrangère* °3 /2007

l'Union européenne en tant qu'«objet» des relations énergétiques internationales, tout en restreignant son champ de manœuvres. La deuxième orientation « active » donne une réelle possibilité de jouer un rôle important dans la géopolitique mondiale d'énergie. Pour faire cela, l'Union européenne dispose de nombreux atouts.

Tout d'abord, l'Union apparaît comme un grand client fiable et solide pour les pays exportateurs. Malgré tout le caractère politique des relations énergétiques, l'énergie constitue aujourd'hui un bien indispensable et parfois irremplaçable pour la prospérité économique des états producteurs. On peut ainsi supposer que les ressources énergétiques s'orienteront toujours vers le ou les pays consommateurs où leur valeur et leur prix seront les plus élevés.

Deuxièmement, depuis l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne en 2007, le territoire de cette dernière est désormais riverain de la mer Noire.³¹ Or, cette région représente une importance particulière pour la sécurité énergétique européenne grâce à sa position proche des zones de production énergétique de la mer Noire et à ses voies de transit entre le Moyen-Orient et l'Asie centrale vers l'Europe.

Enfin, l'Union européenne occupe déjà le rôle incontestable de champion mondial dans le combat contre le réchauffement climatique. Pour toutes ces raisons il est évident que la position de l'Union européenne en tant que l'acteur puissant doit être plus dominante dans le secteur énergétique international.

Paragraphe 3. Les éléments essentiels d'une forte politique énergétique extérieure de l'UE

Après avoir examiné les facteurs positifs et négatifs de la position énergétique internationale de l'Union, on estime nécessaire de souligner quelques conditions dont la réalisation permettra à l'Union de devenir une véritable puissance énergétique internationale.

La première condition indispensable en la matière est la nécessité d'entamer les relations énergétiques avantageuses pour l'UE avec les pays producteurs

³¹ Synthèse de la table ronde du 7 novembre 2007 de la Fondation pour l'innovation politique, « Indépendance énergétique de l'UE : l'enjeu de la mer Noire », publiée dans la « Défense nationale et sécurité collective », janvier 2008.

d'hydrocarbures. Ainsi, l'Union doit donc établir le dialogue avec les producteurs d'énergie basé sur ses propres intérêts politiques. La priorité des telles relations vise à garantir la sécurité des flux physiques dans un contexte dominé par les contrats commerciaux.³² Par ailleurs, ces relations doivent être fondées sur une base multilatérale. Plus particulièrement, le système multilatéral d'échanges énergétiques ne s'oppose pas aux contrats à long terme. Il empêche seulement des relations exclusives, conditionnées par des considérations politiques et stratégiques. Les contrats doivent être renégociables au cas où des nouvelles opportunités se présentent. De plus, le respect de ces contrats doit être garanti par une instance tierce et impartiale. Cela supposerait que l'Union fasse face aux accords bilatéraux désavantageux pour les intérêts énergétiques de l'Union européenne. C'est un facteur stratégique d'une puissance de l'Union qui se prouve par sa capacité de réagir aux défis énergétiques extérieurs, y compris la provocation explicite de la part des Etats producteurs. Or, ces dernières années on observe des tentatives de consolidation des positions entre les pays producteurs de l'énergie afin de protéger et d'imposer leurs propres conditions.³³ Pour faire face à cela, l'Union européenne doit jongler avec les oppositions existantes entre les producteurs eux-mêmes. C'est ainsi que, par exemple, en cas de la réalisation de l'idée de l'« OPEP du gaz »³⁴ soutenue par la Russie et l'Iran, la meilleure stratégie de l'Union est de jouer de la concurrence entre ces deux grands acteurs.

Le deuxième élément de la politique extérieure active de l'Union européenne comprend la diversification des sources d'approvisionnements et la construction de réseaux alternatifs d'exportation. En effet, de nombreuses régions du monde riches en gaz ou en pétrole peuvent présenter un fort intérêt pour l'Europe. On peut citer l'Amérique latine, tout particulièrement le Venezuela ou le Golfe de Guinée où les compagnies européennes sont massivement présentes dans les secteurs de l'exploration. Pourtant, les européens paraissent être pratiquement expulsés des régions du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale aujourd'hui suite à l'influence géopolitique plus forte des intérêts américains et russes. De plus, l'intervention américaine en Irak de 2003 a coupé

³² MANDIL, Claude, « Principales menaces sur la sécurité énergétique », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006

³³ FINON, Dominique, « La Russie et l'OPEP du gaz : vraie ou fausse menace? », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », novembre 2007

³⁴ La question de création de l'OPEP du gaz sera examinée ultérieurement.

l'accès des compagnies européennes aux sources du troisième producteur du pétrole du monde.³⁵ Outre cet état de fait, les récentes expériences politiques européennes au Moyen-Orient n'ont pas abouti aux résultats attendus, tout en dévoilant la faiblesse de la position européenne dans cette région. Pour rectifier cette faiblesse l'Union européenne doit mettre en place des instruments politiques et militaires convenables en soutenant les compagnies européennes.

Dans ce contexte, la création et le renforcement de «champions européens» capables de jouer à plein dans les marchés mondiaux de l'énergie paraît inévitable. Cette logique ne s'accorde pas pourtant avec la stratégie actuelle de l'Union européenne de déconcentration et de privatisation du marché énergétique. D'un autre côté, il ne faut pas exclure la possibilité d'adoption de mesures réglementaires ou financières visant à limiter la présence des compagnies étrangères énergétiques, notamment les entreprises russes, sur le marché européen. Toutes ces actions auraient pour l'objectif de protéger le marché européen et de renforcer ses propres entreprises.

Aujourd'hui, la diversification des sources d'énergie, accompagnée par la construction des nouvelles routes d'approvisionnements sont les domaines plus sensibles de la politique énergétique extérieure de l'Europe. Or, ce sont les zones de la mer Noire et de la Caspienne qui sont les plus attirantes pour l'Union actuellement. Leurs richesses énergétiques sont déjà l'enjeu majeur des rivalités russes, américaines, européennes et même chinoises.

Afin de ne pas perdre la « guerre des oléoducs »³⁶ l'Union européenne doit à tout prix renforcer sa présence politique dans la région concernée en augmentant notamment les investissements. Du point de vue géopolitique, ces deux régions sont au cœur de la zone d'influence politique de la Russie. Or, indépendants officiellement depuis presque 20 ans, les états du Caucase et de l'Asie centrale restent enclavés géographiquement et politiquement par la Russie. C'est pour cette raison qu'ils aspirent à développer leurs propres réseaux d'exportation ce qui leur permettra de trouver des nouveaux consommateurs crédibles ainsi que de réduire leur dépendance politique et

³⁵ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005

³⁶ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005.

économique vis-à-vis de la Russie. De plus, il est également nécessaire de développer la coopération étroite avec les pays de transit comme la Turquie et l'Ukraine.

Deux grands projets qui sont actuellement en cours de réalisation dans cette zone portent en effet l'objectif de diversification des sources d'approvisionnement. Le premier projet lancé en 1993 par l'Union européenne à l'aide des Etats-Unis, est un programme appelé « *Transport Corridor Europe-Caucasus-Asia* » ou « Traceca ». Au départ, ce programme ne concernait que les moyens de transport classiques tels que les ports, les réseaux routiers et ferroviaires. Ensuite, il a été complété par un important volet « Inogate » appliqué aux oléoducs. Pourtant, malgré des avantages évidents, ce projet a presque cessé d'exister. En effet, cela a été causé par le manque de volonté politique de la part des Etats de ces régions et de l'Union européenne. Néanmoins, vu le regain d'attention de la part d'autres acteurs à l'égard de cette région, c'est bien dans l'intérêt de l'Union européenne de réanimer ce projet. Dans le cas contraire, ce sont la Chine ou l'Inde avec leur demande croissante en besoins énergétiques, qui vont intercepter l'initiative politique.

Un autre projet assez ambitieux, la construction du gazoduc « Nabucco » est également très critiquée du fait d'être une démarche plus politique qu'économique. C'est en 2006, à la suite des conflits gaziers Russie-Ukraine, que l'UE a intégré Nabucco dans la liste de ses projets prioritaires. Ce gazoduc vise, en effet, à approvisionner l'Europe occidentale en gaz d'Asie centrale, de la Caspienne et du Moyen-Orient tout en contournant le territoire russe. Le tracé prévu passerait par la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie jusqu'à Baumgarten, en Autriche. Nabucco pourrait devenir la quatrième source d'approvisionnement de l'Union européenne avec 30 milliards de m³, soit 7 % de la demande gazière en 2010.³⁷ Pourtant, il faut citer de nombreux obstacles qui mettent en doute le succès de ce projet. Ce sont, entre autres, l'insuffisance de l'approvisionnement gazier, le désaccord entre les Etats-membres de l'UE sur la construction et le financement du gazoduc et enfin le désaccord de la Russie. En effet, seuls environ trois milliards de m³ du gaz azerbaïdjanais seront disponibles pour remplir Nabucco dès la mise en marche dudit projet, autrement dit, à partir de 2015. Pourtant jusqu'ici aucun accord n'a été conclu avec le gouvernement azerbaïdjanais. D'autres

³⁷ PERTUZIO, André, « L'Asie centrale et les hydrocarbures », *Géostratégiques* n° 12, avril 2006

fournisseurs potentiels, tels que le Kazakhstan et le Turkmenistan, malgré les arguments officiels, restent toujours réticents à cause de l'influence politique de la Russie et l'absence d'infrastructures sous la Mer Caspienne (la Transcaspienne).³⁸ Quant à l'approvisionnement du Nabucco par le gaz iranien, il est encore moins probable suite aux conditions internationales défavorables marquées par une menace de la prise de sanctions de la part des Etats-Unis.

Tous ces problèmes illustrent que l'Union européenne doit effectuer une politique extérieure plus active, surtout en ce qui concerne la diversification des fournisseurs de l'énergie. Pourtant, l'Union européenne est assez loin d'être un véritable acteur dans les relations énergétiques internationales d'aujourd'hui. Toutes ses démarches internes et externes sont motivées par la volonté de se protéger ou de replier sur soi-même alors que pour être prises au sérieux, elles devraient être fermes, voire et même en quelque sorte agressives. C'est notamment à cause de cela que les Etats membres de l'Union cherchent à préserver leurs propres politiques énergétiques ce qui leur permettrait de mieux assurer leurs intérêts nationaux.

Chapitre II. La politique énergétique individuelle des Etats européens : la réalité d'une approche individualiste

Section1 Le secteur énergétique intérieur de l'Union européenne: la « scène des batailles » des approches et des intérêts nationaux

La différence d'approche nationale des Etats membres vis-à-vis de la sécurité énergétique par rapport à celle européenne commune trouve sa principale raison dans la volonté historique des Etats membres d'affronter les défis énergétiques au niveau national. Les deux premiers chocs pétroliers de 1973-74 et 1979-80 ont exercé une grande influence sur la mise en oeuvre des principes essentiels des politiques énergétiques nationales. Ainsi, les pays européens comme la plupart d'autres pays industrialisés, durement frappés par deux chocs pétroliers, commencent à chercher la meilleure réponse à une dépendance énergétique de préférence à l'intérieur des

³⁸ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005

frontières nationales. Dans ce contexte pour les Etats membres européens les principales questions se posent ainsi: comment réduire la dépendance énergétique national pour lui permettre de mieux résister à des événements géopolitiques peu prévisibles ? Comment réadapter le système énergétique et, plus généralement, l'économie nationale à un contexte énergétique mondial lorsque la ressource pétrolière devient de plus en plus rare et chère?³⁹

Bien évidemment, la solution se trouve dans les possibilités énergétiques propres à chaque Etat. Les pays européens riverains de la mer du Nord riche à cette époque en hydrocarbures, comme la Grande Bretagne ou le Pays-Bas, s'engagent dans une exploration plus active des ressources énergétiques. Par contre, les Etats moins riches en ressources énergétiques, comme la France, ont réagi aux deux premiers chocs pétroliers par des mesures en faveur du développement du nucléaire, la seule ressource industriellement envisageable pour le moment.⁴⁰

Ces préférences énergétiques semblent être présentes dans les politiques nationales des Etats membres jusqu'à aujourd'hui. Malgré le développement politique et institutionnel de l'Union européenne, aucun pays n'est prêt à confier à l'Union sa politique de la sécurité d'approvisionnement et de ses relations avec les fournisseurs énergétiques. Pour le moment, les pays européens semblent enclins aux mécanismes nationaux éprouvés par le temps comme plus sûrs que la politique énergétique communautaire. De plus, sur le plan intérieur, une grande prudence des Etats membres apparaît par rapport à une plus grande intégration en matière de l'ouverture des marchés et de la politique environnementale surtout après les derniers élargissements de l'Union européenne de 2004 et 2007.

En effet, l'adhésion des nouveaux membres a particulièrement aggravé la rupture énergétique entre les pays européens. La situation de dépendance énergétique européenne vis-à-vis des fournisseurs extérieurs, notamment de la Russie, est également aggravée. Les relations énergétiques entre l'Union européenne et la Russie sont désormais nuancées par les difficultés politiques existants entre les pays de

³⁹ LAROCHE, Jean-Claude, «Le défi énergétique : de l'épuisement des ressources au développement durable », *éditions de Paris, Paris 2006*

⁴⁰ Rapport du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie français «La politique énergétique française depuis 30 ans », *Direction Générale de l'Énergie et des Matières Première, Paris, 2006*

l'Europe de l'Est et la Russie.

Tous ces facteurs rendent peu probable l'établissement d'une approche commune des Etats membres ainsi qu'une vision unique envers les questions principales de la sécurité énergétique européenne. Par ailleurs, plusieurs lignes de rupture confirment l'impossibilité de l'établissement d'une politique énergétique européenne commune. Le plus grand indicateur et la raison de la différence des approches énergétiques des Etats européens est le niveau disproportionné de dépendance énergétique au sein de l'Union européenne.

De ce point de vue, il est raisonnable de partager les Etats membres en trois grands groupes. Le groupe des pays consommateurs de l'Europe occidentale inclue la majorité des anciens Etats membres dotés des mécanismes développés pour assurer leurs sécurités énergétiques et en même temps dépendants des imports énergétiques. Le deuxième groupe inclue trois Etats membres producteurs européens.⁴¹ Enfin, le troisième groupe est composé des nouveaux pays membres de l'Europe de l'Est.

Dans le premier groupe se trouvent deux grands Etats européens, la France et l'Allemagne qui se positionnent aujourd'hui comme des véritables acteurs énergétiques au sein de l'Union européenne. Pourtant, inquiétés par le taux croissant de dépendance vis-à-vis les importations énergétiques, ces deux pays semblent aujourd'hui avoir des politiques énergétiques nationales tout à fait différents.

Ainsi, la France, pauvre en ressources énergétiques immédiatement disponibles, a privilégié le développement d'une offre nationale d'énergie, en renforçant le développement du parc de production nucléaire français. Dans le cas de la France, le nucléaire représente non seulement la source énergétique mais également le facteur stratégique de l'indépendance énergétique par rapport aux fournisseurs extérieurs. Apparu au départ comme un pari technique, industriel et financier, le nucléaire a permis de réduire considérablement la dépendance énergétique extérieure. En général, la politique énergétique française se caractérise par différents facteurs: la quasi disparition de la production d'électricité à base de pétrole, l'abandon progressif du charbon, l'utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques, la substitution du gaz et de l'électricité aux produits pétroliers dans l'industrie ou encore la production électrique à

⁴¹ La Grande Bretagne, le Danemark et les Pays-Bas composent ce groupe.

partir du nucléaire et de l'hydraulique.⁴² Aujourd'hui, la France dispose du deuxième parc nucléaire mondial (après celui des Etats-Unis). Cela lui permet d'augmenter la part du nucléaire dans l'électricité jusqu'à 78%.⁴³ La part des hydrocarbures dans la consommation d'énergie primaire, malgré une substitution significative du gaz au pétrole, n'était plus, quant à elle, que de 40 % en 2005 contre 75 % en 1973. L'indépendance énergétique est passée de 22,5 % en 1974 à 50 % après 1990. Cela explique la réaction réservée des dirigeants politiques français face à la crise d'approvisionnement ukraino-russe en 2006.

On peut constater que le concept français d'indépendance énergétique conserve aujourd'hui toute son actualité puisque la France importe encore la moitié de sa consommation d'énergie. Par ailleurs, à la différence des années 1970 lorsque le nucléaire est apparu, la France ne dispose aujourd'hui d'aucune nouvelle technologie prête à apporter une réponse adéquate aux défis énergétiques du futur. De plus, d'après les statistiques, les réserves mondiales d'uranium seront épuisées dans 70 ans si aucune nouvelle technologie ne les substitue.⁴⁴ Un autre problème lié au nucléaire est celui de la gestion des déchets radioactifs qui deviennent de plus en plus nombreux. Tous ce que la France peut proposer en matière de sécurité énergétique c'est l'économie d'énergie et l'amélioration de technologies déjà existantes. Par ailleurs, la proposition d'accroître jusqu'à 20% de la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en France vers 2020 apparaît ambitieuse et faiblement probable à cause de son coût financier et de l'attachement historique national au nucléaire.

Contrairement à la France, l'Allemagne trouve une autre solution à sa dépendance énergétique. Certes, l'Allemagne n'a pas été directement touchée par les réductions des livraisons énergétiques russes en 2006. Néanmoins, la réalité de la dépendance croissante en matière d'importation de sources énergétiques a apparu assez menaçant surtout après la décision de l'abandon du nucléaire. En effet, avec la sortie du nucléaire que le gouvernement rouge-vert a décidé en 2000, les acteurs politiques

⁴² Rapport de synthèse du Centre d'analyse stratégique sur les « Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050 », *Centre d'analyse stratégique, Commission « Énergie », Paris, septembre 2007*

⁴³ Rapport du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie français « La politique énergétique française depuis 30 ans », *Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières, Paris, 2006*

⁴⁴ LAROCHE, Jean-Claude, « Le défi énergétique : de l'épuisement des ressources au développement durable », *éditions de Paris, Paris 2006*

allemands ont été moins inquiétés par la question de dépendance énergétique nationale. Les énergies renouvelables ont été appelées à supplanter le nucléaire et à couvrir les besoins énergétiques de l'Allemagne qui est le sixième plus gros consommateur d'énergie du monde.⁴⁵ Actuellement, la dépendance énergétique nationale est environ de 75%. L'Allemagne couvre ses besoins en matières premières, c'est à dire le gaz naturel et le pétrole, en grande partie grâce aux importations de l'étranger. Les approvisionnements extérieurs ne se distinguent pas par une grande diversification car 39,2 % des importations du gaz et 34,1 % de celles du pétrole proviennent de la Russie.⁴⁶ La sortie programmée du nucléaire et l'insuffisance de la part des énergies renouvelables devraient renforcer la dépendance de l'Allemagne vis-à-vis du gaz naturel. De plus, les énergies renouvelables ne peuvent pas encore être prises en compte à cause de leur contribution minimale (4,6 %) à l'indépendance énergétique allemande. C'est pour cela que la question suivante se pose : l'Allemagne est-elle prête à sacrifier sa sécurité énergétique actuelle à la réalisation de projets ambitieux mais assez vagues à l'avenir?

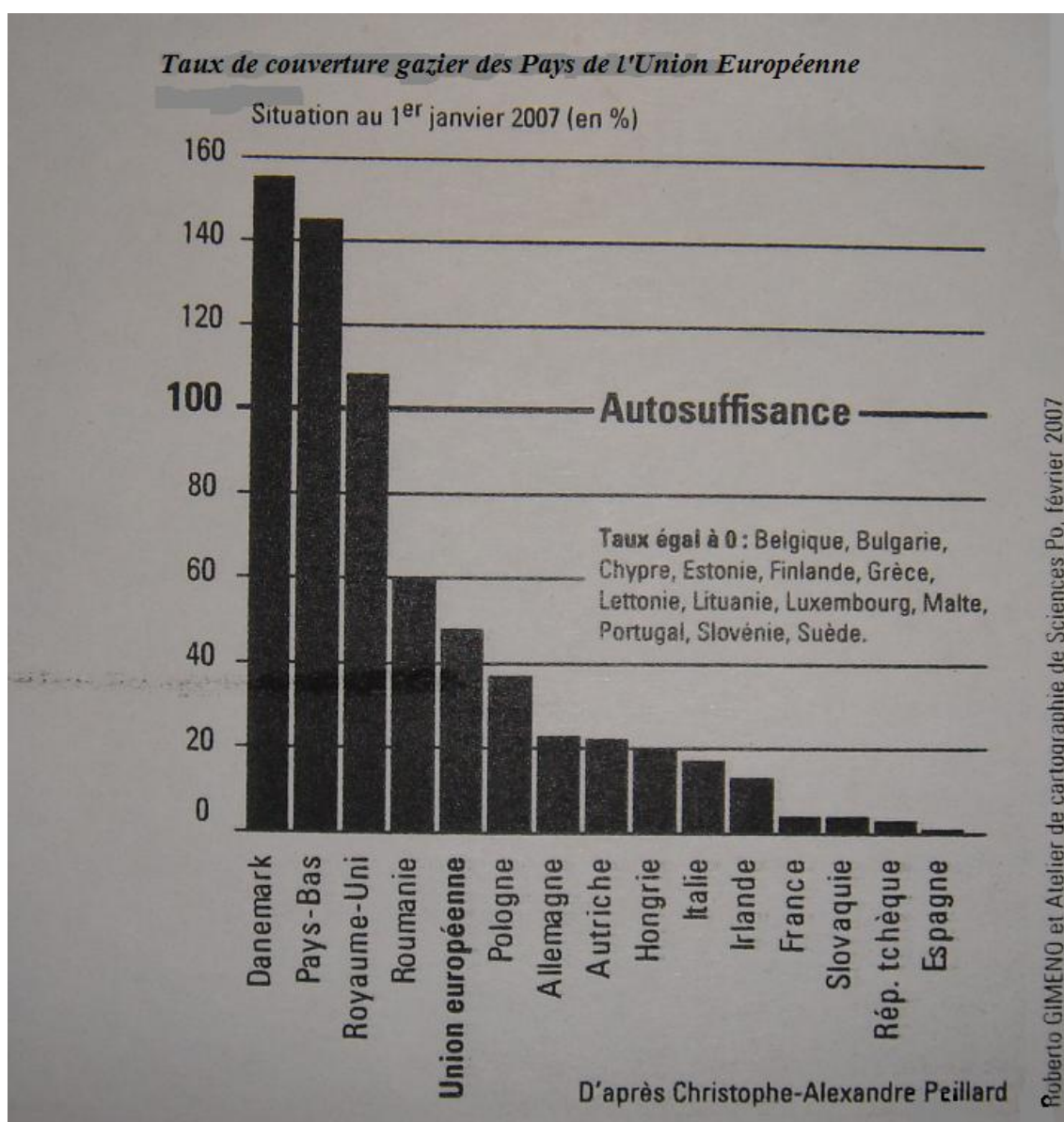
La question de la dépendance énergétique et, par conséquent, du choix énergétique fait l'objet de forts débats européens où le nucléaire est devenu le symbole de l'orientation des politiques énergétiques nationales. Ainsi, le « club » des Etats antinucléaires composé notamment de l'Irlande, de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie tendent à imposer au sein de l'Union européenne le renoncement complet au nucléaire en s'opposant particulièrement aux pays enclins à la production d'énergie à partir du nucléaire comme la France et la Finlande.

A la différence de ce premier groupe des Etats membres de l'UE le deuxième groupe des pays inclue trois Etats qui produisent l'énergie. On parle ici notamment du Royaume Uni, du Pays-Bas et du Danemark. Ce groupe se distingue des autres par la présence des ressources énergétiques encore disponibles, grâce notamment à la situation géographique proche de la mer du Nord. Ces ressources d'hydrocarbures leur donnent non seulement la possibilité de satisfaire leurs besoins énergétiques mais également de

⁴⁵ Chiffres pour 2002 : l'Allemagne se place derrière les États-Unis, la Chine, la Russie, le Japon et l'Inde. Source : NOTZ, Kristina, « La politique énergétique allemande : entre impératifs nationaux et exigences communautaires », *Institut français des relations internationales*, « Note de l'Ifri », Mars 2007

⁴⁶ PAILLARD, Christophe Alexandre, « Fragilités et incertitudes européennes », *Questions internationales* °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie »

les exporter dans les autres Etats membres. Ce facteur explique notamment la prise de position passive dans les « batailles » énergétiques au sein de l'Union. Cependant, le risque d'épuisement des ressources de la mer du Nord dans quelques dizaine d'années paraît aujourd'hui inévitable. Ces trois pays producteurs vont se joindre « prochainement » aux 24 autres Etats membres de l'Union dépendants des importations extérieures.



D'après ce que nous avons pu voir, il est évident que seulement deux pays de l'Union européenne peuvent être considérés en tant que producteurs nets de gaz: le Danemark et le Pays-Bas. Malgré son autosuffisance énergétique, le Royaume-Uni

devrait perdre ce statut de producteur très prochainement. La situation avec la production de pétrole n'est guère meilleure que celle du gaz. Ainsi, aujourd'hui, seuls le Danemark et la Grande Bretagne sont capables de couvrir pleinement leurs besoins du pétrole. Pourtant, la diminution continue de la production pétrolière est particulièrement spectaculaire dans le cas de la Grande Bretagne. Selon l'Eurostat, la production du pétrole britannique se réduit chaque année de mille tonnes d'équivalent pétrole (tep).⁴⁷ Cela peut expliquer l'intérêt croissant de la Grande Bretagne par rapport à l'exploitation du nucléaire dans la production de l'énergie ces dernières années. C'est donc lors du sommet franco-britannique de juin 2006 que le Royaume Uni a exprimé sa volonté de « créer un Forum nucléaire franco-britannique et de plaider en même temps pour le développement d'un volet externe d'une politique énergétique européenne ».⁴⁸

Par ailleurs, contrairement aux autres anciens membres de l'Union européenne, ces trois pays producteurs de l'Union européenne entament le processus d'élaboration des stratégies nationales énergétiques. Comme le montre le Livre Blanc sur l'énergie publié par le gouvernement britannique dans le cadre de la consultation sur la révision de la politique énergétique en 2007, la Grande Bretagne vient de déclarer sa dépendance augmentée vis-à-vis des importations d'énergie. Pour pouvoir faire face aux problèmes énergétiques, ce Livre Blanc britannique propose quelques mesures, telles que l'économie et l'efficacité de l'énergie utilisable.⁴⁹ En revanche, le Royaume Uni n'a pas encore déterminé son choix du bouquet énergétique. En effet, le sort de l'énergie nucléaire est la question principale abordée au cours de la révision de la stratégie énergétique britannique. Malgré sa part importante dans la production de l'électricité en Grande Bretagne (20%), le nucléaire suscite des sérieux débats au sein de la société et du gouvernement britanniques. Si une partie des journalistes britanniques estime que le gouvernement a déjà pris la décision de construire de nouvelles centrales, certaines publications montrent que le sort du nucléaire n'est pas encore complètement certain. Ainsi, les scientifiques insistent sur la nécessité de remplacer le nucléaire par les

⁴⁷ Plus précisément, en comparaison avec 1999 quand la production du pétrole britannique constituait 139150 de tep, la production pétrolière de 2005 est au niveau de 85880 de tep. Source : Commission européenne, Eurostat, vue complète de l'Environnement et de l'énergie,

⁴⁸ PETIT, Yves, « A la recherche de la politique européenne de l'énergie », *Revue trimestrielle de droit européen*, n° 4-2006, p.599

⁴⁹ Energy White Paper of The United Kingdom, *Department of Trade and Industry, London, 2007, disponible sur le site Internet <http://www.dtistats.net/ewp/>*

énergies renouvelables pour les raisons de sécurité et de développement durable.⁵⁰ Pourtant, d'après les statistiques, le Royaume Uni, tout comme les autres producteurs d'énergie, paraît aujourd'hui encore très dépendant des combustibles fossiles.⁵¹

Le classement des pays de l'Europe de l'Est dans le troisième groupe s'explique par deux raisons principales. La première raison se trouve dans l'inélasticité de la demande énergétique dans l'industrie et le manque d'efficacité de l'énergie. Autrement dit, la majeure partie de l'énergie exploitée constitue les combustibles fossiles, dont la plupart contribuent aux émissions de CO₂. Ainsi, malgré les efforts que ses nouveaux Etats membres déploient dans le secteur de l'énergie depuis l'adhésion à l'Union européenne, ils restent fortement tributaires de leurs principaux combustibles locaux. Par exemple, le charbon pour la Pologne, le schiste bitumineux en Estonie,⁵² ou encore du pétrole et du gaz importés en Slovaquie, Lituanie et Lettonie. Afin de rapprocher le niveau de l'efficacité et du développement des pays de l'Europe de l'Ouest, ces derniers doivent procéder à la restructuration totale du système énergétique existant qui ne sera possible que dans une vingtaine d'années.

La deuxième raison consiste en dépendance extrême de ces pays de l'énergie russe. Selon les chiffres, le taux de la dépendance des Etats les plus vulnérables, comme les pays Baltes, la Bulgarie, la Hongrie ou encore la République Tchèque, constitue 75 à 100 %.⁵³ Même les pays producteurs du pétrole comme la Roumanie et la Pologne, sont obligés d'importer de la Russie la partie majeure de leur gaz exploité. En effet, le fait de la présence de ces Etats à proximité géographique des premières ressources gazières mondiales peut apparaître comme une chance. Contrairement à l'Europe de l'Ouest, ils bénéficient des ressources énergétiques russes directement par les réseaux installés à l'époque soviétique. En revanche, ce sont les pays de l'Europe de l'Est qui subissent le premier coup en cas d'une interruption physique des approvisionnements russes.

⁵⁰ Report of the Sustainable Development Commission on "The role of nuclear power in a low carbon economy", London, 6 mars 2007, disponible sur le site Internet <http://www.dtistats.net/ewp/>

⁵¹ Ainsi, la part des fossiles dans la production de l'électricité en Grande Bretagne est au niveau de 74,8%, au Danemark – 72,6%, et aux Pays-Bas – 87%. Source : pour les Pays-Bas : http://www.statistiques-mondiales.com/energie/pays_bas_energie.htm,

pour le Danemark : http://www.statistiques-mondiales.com/energie/danemark_energie.htm

⁵² <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/e21102.htm>

⁵³ ROUBINSKI, « Russie-Ukraine : La guerre des tuyaux », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006

Un autre point faible de cette région, notamment des pays Baltes, est une existence des installations nucléaires datées de l'époque soviétique. Bien que ces Etats ne produisent pas d'électricité à partir de sources d'énergie nucléaire, les installations nucléaires suscitent cependant des préoccupations sur le plan écologique et, notamment, de la gestion des déchets.⁵⁴ L'insuffisance des mesures de la sûreté nucléaire suscite également une inquiétude des Etats européens de l'Ouest.

Paragraphe 1. La sécurité énergétique européenne intérieure face à l'absence d'un système commun du stockage d'énergie

En effet, la différence des conditions énergétiques nationales due à la fois aux facteurs géographiques, historiques et autres, conduit à un niveau inégal de « défense énergétique » des Etat membres. Or, l'absence du système européen commun des stocks d'énergie est une des raisons principales de la vulnérabilité de la sécurité énergétique de chaque pays européen. Selon la directive du Conseil européen concernant les stocks pétroliers, le Conseil « fait obligation aux États membres de maintenir un niveau minimal de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers équivalant au moins à 90 jours de la consommation intérieure journalière moyenne ».⁵⁵ En revanche, jusqu'aujourd'hui, le Conseil n'a donné aucune proposition concernant les modalités de stockage, non plus d'initiatives sur la création d'un système européen commun de stockage.

A l'heure actuelle, il est possible de distinguer trois grands systèmes de stockage existant au sein de l'Union européenne. Ainsi, le Royaume-Uni, la Belgique et la plupart des pays Nordiques préfèrent le système des stocks privés. Ce système se caractérise par la domination des compagnies privées dans les secteurs considérés stratégiques pour l'Etat, comme par exemple, le secteur du stockage des réserves pétrolières. Or, ce sont les opérateurs privés qui détiennent les stocks et garantissent ainsi leur disponibilité en cas de nécessité.

Un autre mécanisme du stockage des réserves énergétiques existant au sein de l'Union est le système « étatique » ou des stocks d'Etat exploité. Il existe dans les pays

⁵⁴ <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/e21104.htm>

⁵⁵ Directive 2006/67/CE du Conseil, du 24 juillet 2006, *Journal officiel de l'Union européenne* 08.08.2006

européens comme l'Allemagne. Cela suppose le contrôle étatique absolu sur le niveau de la localisation et de l'emploi des stocks. De plus c'est donc le budget d'Etat qui finance les achats de produits tout comme les frais de leur conservation.

Enfin, le troisième grand système du stockage est les stocks d'agence qui présentent en France et en Espagne. L'obligation de maintenance des stocks est, dans ce cas, assurée par une agence qui distribue ses charges entre les opérateurs.⁵⁶

On trouve, en effet, un système semblable gérant le stockage de gaz. Tous ces systèmes permettent aux Etats européens de maintenir le niveau des réserves suffisant pour être assurés pendant au moins trois mois. Or, les différentes approches des Etats membres dans la question de stockage d'énergie reflètent pleinement l'attachement à leurs propres systèmes d'assurance des sécurités énergétiques nationales.

En ce qui concerne les nouveaux Etats membres de l'Union, on constate ici la faiblesse évidente d'une « défense énergétique » convenable en cas d'une suspension des approvisionnements d'énergie. Ainsi, à la différence des pays d'Europe occidentale qui disposent de réserves couvrant leurs besoins énergétiques pour trois mois, les pays d'Europe de l'Est sont plus sérieusement touchés et ils ne disposent généralement que de deux semaines de réserves.

Paragraphe 2. Le manque de volonté politique des Etat membres ou les avantages cachés d'une approche individualiste ?

Actuellement, toutes les divergences existantes entre les Etats membres dans le domaine de l'« énergie commune » suscitent beaucoup de soupçons sur la solidarité entre les Etats européens entre eux-mêmes d'un côté ainsi qu'entre l'Union et ses membres de l'autre. Lorsqu'il s'agit de la réalisation et de l'application des règles communautaires, le manque de respect des Etats membres par rapport à leurs obligations en la matière apparaît inévitablement.

L'exemple le plus spectaculaire des réticences politiques des Etats de l'Union dans le domaine énergétique est, en effet, la construction des marchés d'électricité et du gaz. Aujourd'hui, le seul marché intérieur qui fonctionne correctement est celui de la

⁵⁶ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005

Grande-Bretagne où les productions locales font l'objet d'échanges. Au plan régional, le marché qui est relativement développé s'est, en effet établi entre les pays Nordiques. Dans tous les autres cas la sécurité d'approvisionnement est toujours pertinente et recherchée dans l'adaptation des contrats à long terme signés par les grandes compagnies énergétiques.

Par conséquent, ce sont notamment la Grande Bretagne, Pays-Bas et l'Espagne qui demandent le prolongement du processus de la séparation des marchés énergétiques au sein de l'Union européenne. En effet, cette vision n'est pas partagée par d'autres pays membres. La France et l'Allemagne, par exemple, ont annoncé, en réaction au paquet énergétique de la Commission, qu'ils s'opposeraient au démantèlement de leurs grands groupes énergétiques intégrés. Cette situation amène à quelques interrogations. Quelles sont les causes réelles des oppositions présentes au sein de l'Union européenne ? Quelles sont les raisons explicites ou implicites qui amènent de nombreux Etats membres, notamment la France, à insister sur la préservation de leurs champions nationaux ?

Tout d'abord, une forte compagnie énergétique est un représentant des intérêts énergétiques du pays de sa nationalité statutaire. Dans les conditions géopolitiques contemporaines marquées par la transformation du statut des ressources énergétiques des richesses naturelles en force politique de l'Etat, les pays moins dotés de ressources cherchent à établir une défense appropriée. Or, il est plus préférable pour la France de voir sa première entreprise gazière GDF participer dans les négociations avec le géant gazier russe Gazprom, plutôt qu'avec un groupe des petits opérateurs.

Ensuite, une extrême opposition entre la France et l'Allemagne dans cette question s'explique par le risque des grandes pertes financières. Selon plusieurs spécialistes, malgré des immenses dépenses énergétiques, l'énergie représente une manne fiscale indispensable aux Etats européens.⁵⁷ A titre d'exemple, on peut analyser la hausse du prix du pétrole. En effet, le baril du pétrole vendu par les pays producteurs aux pays consommateurs est équivalent à 159 litres. Avec un prix minimal de 30 dollars la différence entre le litre de pétrole acheté à environ 0,25 Euro par les compagnies pétrolières et le litre revendu ensuite à 1 Euro aux consommateurs français constitue

⁵⁷ BEAUFORT, Hubert, «Lutter contre le syndrome du Titanic.2006-2010: Le défi pétrolier et ses conséquences», l'ouvrage apparu dans le site Internet <http://geopolitique.atlas-monde.net/#LE%20DEFI%20DES%20ENERGIES>, mai 2006.

donc 5 fois le prix d'achat initial. Par le biais des différentes taxes, dont la TVA, l'essentiel du bénéfice revient ainsi à l'Etat français et non aux pays producteurs, contrairement à l'opinion répandue. De cette façon il est évident que dans les conditions d'une hausse du prix de l'énergie les revenus énergétiques sont très importantes, même pour les gros consommateurs européens. A cela il faut ajouter le fait que les deux entreprises énergétiques, « EDF » pour la France et « E.ON » pour l'Allemagne sont, en effet, deux plus grosses compagnies énergétiques dans l'Union européenne.⁵⁸ La peur de ces deux Etats de perdre leurs champions nationaux et de les mettre sous la gestion communautaire est, par conséquent, tout à fait compréhensible.

Enfin, l'intervention de plus en plus active de l'Union européenne dans les compétences nationales en matière d'énergie semble aujourd'hui inquiétante, notamment pour la France. Agissant notamment à travers l'organisation et la libéralisation des marchés, l'Union européenne est devenue un acteur présent et incontournable en matière de politique énergétique. L'essor de l'autorité de l'Union dans le domaine énergétique suppose forcément le transfert progressif des compétences nationales concernant les questions les plus stratégiques au niveau communautaire. Or, pour les raisons exposées plus haut, cette perspective n'est pas envisageable pour les grands pays européens.

Dans cette éternelle « bataille des compétences » entre l'Union européenne et les Etats membres, chaque côté aspire à imposer son variant de la « politique » énergétique qui repose sur les principes de bases adoptés dès les premiers traités de la Communauté européenne. Ainsi, le fameux principe de subsidiarité est trop souvent utilisé par les Etats membres, surtout par la France, pour défendre les intérêts nationaux. Aujourd'hui, le contenu classique de ce principe est brutalement altéré ; sa portée est largement réduite. Les Etats membres se réfèrent au principe de subsidiarité afin de justifier l'autonomie et la liberté du choix national dans les cas où les actions communautaires n'apportent pas des réels résultats. Par exemple, la France motive son indépendance en réalisation de la politique énergétique nationale par l'imperfection des

⁵⁸ Rapport annuel 2005 sur « La mise en œuvre du marché intérieur de l'énergie ». La Commission européenne, Direction Générale de l'énergie et des transports. Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, mars 2006

actions de la Commission en matière de construction du marché intérieur.⁵⁹

Cependant, les Etats européens oublient souvent le vrai contenu et la portée de ce principe. En effet, au niveau communautaire, le principe de subsidiarité offre à l'Union européenne la même possibilité de traiter les problèmes pour lesquels la dimension nationale ne suffit pas à apporter la réponse appropriée. En réalité, l'interprétation dérivée des principes communautaires permet de cacher une vraie intention des Etats membres d'empêcher la Commission d'intervenir dans les politiques nationales.

Pour toutes ces raisons la question suivante est tout à fait opportune. Comment est-il possible de prétendre obtenir une approche commune dans la politique énergétique européenne, compte tenu de toute la diversité des intérêts nationaux entre différents groupes d'Etats membres?

Paragraphe 3. Les ambitions d'un « leadership » au sein de l'Union européenne.

Le problème de l'opposition d'intérêts nationaux est aggravé par le fait qu'aucun pays européen n'est réellement moteur politique de l'Union. Cependant, plusieurs pays prétendent de montrer une initiative dans les différents domaines.

D'après le mémorandum du gouvernement français publié en janvier 2006, il est évident que la France se positionne aujourd'hui en tant que leader européen dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et de la lutte contre le changement climatique. Le gouvernement français propose un certain nombre de mécanismes en matière de la politique énergétique européenne déjà mis en oeuvre en France avec des résultats positifs.⁶⁰ Pourtant, il est évident que la France continue de promouvoir sa propre conception de l'autonomie nationale en la matière. Plus précisément, le schéma des propositions françaises concernant les actions de l'Union dans le cadre de la politique énergétique peut être résumé dans la formule suivante : « l'État-membre de l'UE établit son propre schéma de prospective énergétique, ainsi que les moyens qu'il entend mettre en oeuvre, tandis que l'Union européenne effectue la coordination de ces actions ».

⁵⁹ Rapport de synthèse du Centre d'analyse stratégique sur les « Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050 », *Centre d'analyse stratégique, Commission « Énergie », Paris, septembre 2007*

⁶⁰ Mémorandum de la France pour une relance de la politique énergétique européenne dans une perspective de développement durable, *Janvier 2006*

Par contre, en matière du développement de l'efficacité d'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la France essaie de soulever les débats au niveau communautaire. Dans le cas de la lutte contre le changement climatique la France insiste sur la nécessité de résoudre ce problème dans l'ensemble des pays membres.⁶¹ Par conséquent, en formulant sa position, la France laisse comprendre que « ce n'est pas un Etat membre particulier, mais toute l'Union européenne dans son ensemble qui négocie le protocole de Kyoto. » Cette vision inhabituelle pour la France dans la politique énergétique européenne commune s'explique notamment par le fait que grâce à l'hydraulique et au nucléaire, les émissions françaises de CO₂ dues à la production d'électricité sont beaucoup plus faibles que la moyenne européenne.⁶²

En ce qui concerne des concrètes propositions, la France désapprouve activement les mécanismes existants déjà dans le cadre de réalisation du soi-disant marché européen « de droit à polluer »⁶³, tout en proposant son propre paquet des mesures. Plus précisément, d'après ce gouvernement, la distribution inégale des quotas entre les Etats membres apparaît injuste par rapport aux pays européens produisant moins de gazes polluantes que d'autres pays. Selon cette opinion, l'introduction du coût des droits d'émission en Europe risque d'endommager la compétitivité économique de certaines entreprises européennes. Là, on peut supposer que le mécontentement de la France concerne notamment le fait que l'industrie allemande bénéficie finalement de plus grands quotas de CO₂ que l'industrie française. De plus, d'après leur vision, le système d'échange des quotas d'émission de CO₂ ne donne aucune garantie du succès de réalisation de l'objectif de l'Union de réduire ses émissions de GES (Gaz à effet de serre) de 20 % d'ici 2020 par rapport à leur niveau de 1990.

Pour ces raisons la France propose les mesures suivantes :

⁶¹ Ainsi, la loi du 13 juillet 2005 de programme sur les orientations de la politique énergétique française indique (article 2) que « la lutte contre le changement climatique [...] doit être conduite par l'ensemble des États. La France soutient la définition d'un objectif de division par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050, ce qui nécessite [...] une division par quatre ou cinq de ces émissions pour les pays développés ». Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000813253&dateTexte>

⁶² Rapport de synthèse du Centre d'analyse stratégique sur les « Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050 », *Centre d'analyse stratégique, Commission « Énergie », Paris, septembre 2007*

⁶³ La mise en place d'un système d'échange de droits d'émissions de CO₂ dans l'Union pour la période 2005-2007 est adoptée par le parlement européen selon la Directive du Parlement européen et du Conseil n° 2003/87/CE du 13 octobre 2003. Ce système conformément aux engagements pris lors du protocole de Kyoto, prévoit une réduction de 8 % des GES dans l'Union d'ici 2012. Ainsi, les Etats membres devaient présenter, pour le 31 mars 2004, un premier plan national d'allocation de permis d'émissions pour six secteurs industriels (production d'énergie, métallurgie, cimenterie, verrerie, céramique et pâte à papier), après quoi chaque Etat a été attribué d'un certain nombre de quotas, dit « permis d'émissions »

- les États membres doivent réduire leur émission de façon à qu'en 2050 leur émission de CO₂ par habitant soit identique à celle de 1990 produite par 27 Etats membres actuels de l'UE;
- ces émissions doivent être réduits quatre fois vers 2050;⁶⁴
- la reconnaissance du parc nucléaire en tant que production non produisant d'émission de GES au même titre que les énergies renouvelables.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, la France propose une série de mesures de la généralisation des normes européennes de la consommation rationnelle de l'énergie dans tous les domaines du transport et de l'industrie.

Contrairement à la France, l'Allemagne a choisi une autre façon d'influence sur la politique énergétique européenne. C'est donc dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au cours des premiers six mois de 2007 que le gouvernement allemand a fixé l'objectif principal d'élaborer la base de la politique énergétique commune. Par conséquent, la première moitié de 2007 a été riche en terme des décisions concrètes dans la politique énergétique commune. Entre autres, l'ambitieux plan d'action "Energie" pour la période de 2007-2009 a été adopté lors de la réunion du Conseil européen des 8 et 9 mars 2007. Les trois objectifs essentiels établis par le Conseil dans le cadre de la politique énergétique européenne⁶⁵ sont, en effet, l'indice de l'influence du poids de l'Allemagne au sein de l'Union Européenne.⁶⁶

Sur le plan extérieur, notamment en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnements, les efforts de la présidence allemande se sont concentrés sur l'amélioration et l'intensification de la coopération avec les pays producteurs, particulièrement, avec la Russie. Pourtant, dans cette entreprise l'Allemagne s'est heurtée à une forte opposition des pays de l'Europe de l'Est, notamment, la Pologne, qui a mis son veto à la conclusion de l'accord de Partenariat entre l'Union européenne et la Russie.

⁶⁴ Mémorandum de la France pour une relance de la politique énergétique européenne dans une perspective de développement durable, *Janvier 2006*

⁶⁵ dont les deux autres sont l'augmentation à 20% de la part des énergies renouvelables dans la production totale et l'augmentation à 10% de la part de biocarburants de la consommation d'ici à 2020

⁶⁶ Plan d'action du Conseil européen (2007-2009) sur « une politique énergétique pour L'Europe ». Les conclusions de la présidence du Conseil européen de Bruxelles, *8 mars 2007*

Une telle intransigeance des approches et des intérêts nationaux est devenue l'image démonstrative de la politique énergétique européenne actuelle. Sur le plan intérieur, lorsque les rapports de force entre États membres emportent sur les objectifs communs, la sécurité énergétique commune semble être de plus en plus un mythe sans espoir d'être matérialisé dans le futur.

Section 2. Les Etats membres de l'Union européenne sur la scène énergétique internationale.

Les deux dernières années ont été marquées par les crises énergétiques majeures qui ont provoqué un changement inattendu dans les relations énergétiques internationales. L'instabilité politique en Afrique, les conflits du gaz et du pétrole entre la Russie et l'Ukraine en 2006, avec la Biélorussie en 2007, l'extension de l'escalade autour l'Iran et l'état de guerre incessante en Irak, tous ces événements ont provoqué des fortes tensions politiques mondiales. Dans la situation de la faiblesse énergétique extérieure de l'Union européenne, ses Etats membres cherchent leurs propres moyens de protection de leurs positions sur la scène énergétique internationale.

Si on compare la situation internationale d'aujourd'hui avec celle de 1973, la différence est évidente. Les relations internationales politiques et énergétiques des années 1970 ont été caractérisées par la guerre froide, où la position des pays producteurs ou consommateurs s'est déterminée par l'appartenance à un de deux camps politiques opposés. Aujourd'hui, dans les conditions contemporaines internationales marquées par la concurrence de plusieurs acteurs politiques, la lutte pour les ressources énergétiques devient de plus en plus sévère. Dans le cas des Etats européens, la situation de la concurrence accrue sur la scène pétrolière est surtout délicate. Or, cela est ressorti du fait de la domination européenne historique dans les industries pétrolières et énergétiques mondiales.

Après quatre-vingt ans de la présence active dans les pays producteurs avec l'emploi du pouvoir illimité d'exploitation du pétrole, surtout au Moyen Orient, les Etats européens se sont affrontés aux vagues de nationalisations des années 1970-s dans

ces pays producteurs.⁶⁷ Ces mouvements de nationalisations débutés en Algérie et en Libye au début des années 1970, et propagés ensuite partout dans le proche Orient et en Amérique Latine ont expulsé les compagnies étrangères. Cette situation défavorable pour les compagnies européennes a signifié le positionnement des Etats européens dans le même rang avec autres pays consommateurs.

De plus, les Etats européens subissent aujourd'hui le deuxième coup, celui de la concurrence des nouveaux géants économiques émergents comme la Chine, l'Inde ou même le Brésil. Cette nouvelle situation internationale amène à se poser la question suivante : quelle position extérieure doivent choisir les Etats européens pour affronter les problèmes actuels ainsi que pour pouvoir assurer les sécurités énergétiques nationales?

Cependant, malgré la présence des problèmes énergétiques externes communs, les Etats européens ont choisi les différentes orientations des politiques extérieures en la matière. Aujourd'hui, plusieurs aspects dévoilent des profondes ruptures dans la politique extérieure énergétique de l'Union européenne. Pour mieux comprendre des raisons ainsi que des conséquences de ces ruptures, il est nécessaire d'analyser les positions des certains Etats membres en prenant quelques exemples concrets de leurs relations énergétiques avec des principaux producteurs d'hydrocarbures.

Paragraphe 1. La différence des intérêts énergétiques extérieurs entre les Etats membres de l'UE en cas des relations avec la Russie

En effet, c'est le conflit ukraino-russe de 2006 qui peut être considéré comme un des facteurs du partage des intérêts politiques des Etats membres. Les relations avec la Russie après ces fameux événements sont devenues l'indice de la fidélité aux principes de solidarité et d'unité des membres de l'Union. Les relations énergétiques avec la Russie se distinguent d'un pays européen à l'autre. Ce sont les Etats de l'Europe de l'Est, notamment la Pologne et les pays Baltes qui s'inquiètent le plus de l'utilisation des ressources énergétiques en tant qu'une arme politique de la Russie. C'est pour cette raison qu'ils demandent à l'Union l'application des mesures rigoureuses envers la

⁶⁷ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005

Russie.

En Europe occidentale, par contre, les pays qui ont soutenu les protestations de la Pologne et des pays Baltes ne sont pas nombreux. La réaction officielle de l'Union européenne était encore plus prudente. Ainsi, d'après les déclarations de Christine Gallac, assistante de Xavier Solana, « l'Union européenne ne croit pas convenable de prendre position pour telle ou telle partie, elle cherche à inciter Moscou et Kiev à trouver une solution par la voie de négociations *bilatérales* ».

C'est probablement pour cette raison que les Etats européens les plus vulnérables face à la pression de la Russie commencent à chercher le soutien dans le cadre de l'OTAN, notamment dans le cadre du sommet de l'OTAN de Riga du 8-29 Novembre 2006. La suspension de l'approvisionnement du gaz à l'Ukraine de la part de la Russie en 2006 interprétée par les pays d'Europe de l'Est comme la preuve de l'agressivité de la Russie justifie, selon la Pologne et les pays Baltes, l'inscription de la sécurité énergétique des Etats membres de l'OTAN dans le champ des compétences de cette organisation politico-militaire.⁶⁸ De plus, vu la réticence de l'Union européenne dans la « question de la Russie », les pays de l'Europe de l'Est, surtout le pays Baltes, trouve l'Union incapable d'assurer la sécurité énergétique européenne. L'initiative avancée dans le sommet de l'OTAN de 28-29 novembre 2006 appelé par les médias russes⁶⁹ « Démonstration du pouvoir de l'OTAN tout près des frontières de la Russie » avait pour l'objectif de changer le point de vue sur la sécurité énergétique européenne. Pendant ce sommet, la question de la compétence de l'OTAN en tant que l'alliance militaire en matière énergétique a été soulevée.

La même logique est suivie par la Pologne dans son initiative de créer le «Traité de la sécurité énergétique européenne». Selon cette initiative, les Etats membres de l'OTAN devraient signer un pacte qui assure « le soutien mutuel des membres en cas des crises énergétiques »⁷⁰. Proposé au Conseil européen en mars 2006 et soutenu par d'autres pays membres (entre autres, la république Tchèque, la Slovaquie, l'Hongrie),

⁶⁸ OTAN Communiqué de presse (2006)0150 – 29 Novembre 2006. Le sommet de Riga 28-29 Novembre 2006

⁶⁹ NOVIK, Alexandre, « Le sommet de l'OTAN de Riga : la diplomatie, les peurs, les crises et le partenariat », l'article apparu dans le site Internet <http://www.inforos.ru>, 11.12.2006

⁷⁰ Working paper FG 1 on the "Perspectives for the European Union's external energy policy: Discourse, Ideas, and Interests in Germany, the UK, Poland and France", *German Institute for International and Security Affairs, Research Unit EU integration, Berlin, 17.12.2006, www.swp-berlin.org*

ce plan était pourtant rejeté par la France et l'Allemagne. La raison principale de ce refus franco-allemand causée par l'impossibilité d'exclure la Russie de la discussion sur la sécurité énergétique de l'Europe.

En général, on peut constater que les pays de l'Europe de l'Est ont choisi une position assez agressive et radical vis-à-vis le premier fournisseur énergétique de l'Union. Cette stratégie ne sert pas, pour autant, ni à l'assurance de la sécurité énergétique de l'Union européenne ni aux garanties de la sécurité de chaque Etat membre. De plus, compte tenu de l'influence dominante dont les Etats-Unis disposent déjà sur la scène énergétique international, l'extension des compétences militaires de l'OTAN aux questions énergétiques amènerait inévitablement à l'affaiblissement stratégique de l'Union européenne en tant qu'acteur politique international. D'un autre côté, malgré l'adhésion des pays de l'Europe de l'Est à l'Union Européenne, ils restent toujours vulnérables psychologiquement par rapport à la pression de la Russie. Ce dernier phénomène s'avère être un composant essentiel de la politique interne et externe des pays de l'Europe de l'Est. Cette vision n'est pas, pour autant, partagée par plusieurs autres Etats membres qui ont établi les relations économiques stables avec la Russie.

La situation en Italie offre un autre exemple d'une forte dépendance gazière de la Russie. En effet, la grande compagnie énergétique italienne ENI a conclu un partenariat énergétique avec le géant gazier Gazprom. Dans le cadre de ce partenariat Gazprom s'engage à fournir le marché italien pour une durée de 30 ans.⁷¹ Les accords bilatéraux entre le Gazprom et autres compagnies européennes, dont le GDF français et l'EON allemand, témoignent des liens plus étroits que jamais avec l'industrie énergétique russe. Pourtant, les relations proches de l'Allemagne avec la Russie sont assez critiquées au sein de l'Union.

Bien évidemment, cette situation est surtout délicate pour le gouvernement allemand du fait qu'il doit faire face à un immense dilemme. Comment développer ce partenariat énergétique avec la Russie et donc, protéger les intérêts nationaux, tout en conservant les proches relations stratégiques avec les pays de l'Europe de l'Est ? D'après les actions du gouvernement allemand pendant sa présidence dans l'Union

⁷¹ PAILLARD, Christophe Alexandre, « Fragilités et incertitudes européennes », *Questions internationales* °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie »

Européenne dans la première moitié 2007, on peut déduire qu'aujourd'hui, l'Allemagne cherche à assumer le rôle du médiateur entre les Etats de l'Union et la Russie. Néanmoins, malgré le conflit ukraino-russe de 2006, l'Allemagne reste fortement intéressée dans le partenariat avec la Russie, dont la construction du gazoduc sous la mer Baltique fait partie dominante. D'un côté, ce gazoduc représente un grand avantage de l'accès direct aux gisements énergétiques russes sans être mêlée aux nombreux problèmes liés au transit des hydrocarbures russes. Selon cette logique, une étroite collaboration avec la Russie contribuerait à augmenter considérablement le niveau de sécurité de l'approvisionnement allemand. D'un autre côté, l'approvisionnement énergétique de l'Allemagne uniquement par ce gazoduc pourrait amener à une croissance de la dépendance énergétique unilatérale de l'Allemagne envers la Russie.

Paragraphe 2. Les relations avec les producteurs d'énergie du Moyen Orient et de l'Afrique : une autre image de l'intransigeance des politiques énergétiques extérieures nationales des Etats européennes.

Le Moyen Orient, en tant que première région pétrolière au monde, reste toujours au cœur des affrontements des intérêts énergétiques de nombreux acteurs. Cette place importante du Moyen Orient dans la géopolitique énergétique actuelle s'explique par des ressources pétrolières immenses près du Golfe Persique et la compétition brutale entre les grandes puissances mondiales. Le Moyen Orient dispose donc, de 63,3% des réserves mondiales, dont les trois premiers détenteurs sont l'Arabie saoudite, l'Iran et l'Iraq.⁷² L'intervention militaire en Iraq de la coalition de pays en 2003 (la coalition contenait le Royaume Uni, la Pologne, l'Espagne, l'Italie, Honduras, l'Australie regroupés autour des Etats-Unis) symbolise le fait du changement de position des forces politique dans la région. Par ailleurs, la guerre en Iraq a provoqué la crise politique au sein de l'Union européenne tout en posant pour la première fois la question de l'unité des membres. Les anciens Etats membres européens comme le Royaume Uni, l'Italie et l'Espagne d'un côté, les nouveaux alliés fidèles des Etats-Unis comme les pays de l'Europe de l'Est d'un autre côté, se heurtent à une forte opposition de la part de la

⁷² LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005

France et l'Allemagne.

Pour la France qui bénéficiait d'une majeure partie de l'industrie pétrolière irakienne⁷³, la « perte » de l'Iraq signifiait le fait de la perte des positions avantageuses dans le Proche Orient entier. Après avoir écarté les compagnies des pays non-alignés à l'intervention à l'Iraq, les Etats-Unis ont ouvert ce marché aux entreprises anglo-saxonnes, espagnoles et italiennes. Elles apparaissent aujourd'hui les mieux placées pour remporter les marchés pétroliers de l'après Saddam Hussein. La rupture des positions au sein de l'Union européenne est également évidente par la nature des relations avec les pays producteurs du Moyen orient. On constate par conséquent la différence entre la vision anglo-saxonne de relations basées sur le partenariat politico-militaires et la vision franco-allemande qui se base principalement sur le partenariat économique stratégique.

La politique des pays du premier groupe vise à établir les relations privilégiées avec les pays de la région du Proche Orient, notamment avec le premier détenteur des ressources pétrolières mondiales l'Arabie Saoudite. Cela permettra aux Etats consommateurs de l'avoir influence au sein de l'OPEP.⁷⁴ Il faut également remarquer le rôle important des compagnies pétrolières, surtout américaines et européennes, dans le jeu pétrolier du Moyen Orient. Considérées en tant que compagnies les plus puissantes du monde,⁷⁵ ces entreprises représentent, en effet, les intérêts de leurs Etats là où la participation de l'Etat est formellement limitée. C'est donc au titre de leur collaboration avec l'OPEP, que les compagnies britannique et néerlandaise cherchent à « garder le prix du pétrole élevé pour sanctionner leurs adversaires économiques ».⁷⁶

Quant aux positions énergétiques de la France et sa première compagnie pétrolière « Total » dans la région du Proche Orient, elles apparaissent extrêmement affaiblies du fait de la guerre en Irak. D'ailleurs, elles sont également menacées par

⁷³ Par exemple, « contrat de partage de production » (*production sharing agreement*, ou PSA) conclu en 1992 a agréé à Total une part de 40 % pour l'exploitation du gisement géant irakien de Majnoun et 10 %, pour une période de retour sur investissements de 20 ans. Source : LEPIC, Arthur « L'Irak occupée cédera-t-elle son pétrole aux « majors » ? », <http://www.voltairenet.org/article149203.html>

⁷⁴ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions *Technip*, Paris, 2005, p.164

⁷⁵ Les 5 premières compagnies pétrolières du monde sont British Petroleum (« BP », Grande Bretagne), Shell (les Pays-Bas), Exxon et Chevron (les Etats-Unis), et Total (France)

⁷⁶ « IRAN : LA CRISE NUCLEAIRE OCCULTE DES ENJEUX PETROLIERS HISTORIQUES », <http://www.iran-resist.org/article4207>

l'éventualité de l'intervention militaire américaine en Iran. Même si cette nouvelle guerre des Etats-Unis semble peu probable dans les conditions contemporaines, la pression artificielle créée par le gouvernement de Bush autour de la question iranienne apporte ses fruits. Ainsi, la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice a évoqué la possibilité de sanctions contre les compagnies menant leur activité dans la République islamique ainsi que contre cette République elle-même.⁷⁷ On attribue à cette déclaration une double signification. D'une part, elle sert à rappeler que le pétrole du Moyen Orient reste sous le contrôle américain. Et d'autre part, de telles déclarations dévoilent la vulnérabilité des positions des Etats européens dans les marchés énergétiques internationaux.

Evincée de l'Iraq et du Moyen Orient, la France cherche à s'investir dans les nouvelles régions riches en hydrocarbures et attirantes pour les compagnies énergétiques françaises. C'est peut être la raison qui explique le changement dans la politique française vis-à-vis les pays d'Afrique. Plus précisément, avec l'arrivée au pouvoir de N.Sarkozy, l'ancienne conception française de la « Françafrique »⁷⁸ consistant en soutien politique des certains dirigeants africains, paraît être remplacée d'ores et déjà par une nouvelle approche économique mutuellement avantageuse. Les dernières visites du président de la République accompagné par les grands patrons français dans les pays d'Afrique du Nord et ensuite d'Afrique du Sud s'inscrit bien dans cette logique.

Aujourd'hui, l'Afrique est particulièrement importante pour la France du fait être la dernière région où l'influence française peut encore peser sur les événements politiques. Cependant, la présence actuelle française en Afrique, surtout énergétique, est nuancée par les mécontentements de plusieurs gouvernements africains et la pression des compagnies chinoises et américaines de l'extérieur. De plus, cette dernière année, la politique extérieure française est critiquée au sein de l'Union européenne et même en

⁷⁷ « Iran : Sanctionner les entreprises étrangères actives en Iran », <http://www.iran-resist.org/article3228>

⁷⁸ Selon François-Xavier Verschave, auteur de nombreux autres ouvrages sur les relations franco-africaines, la notion de la « Françafrique » représentait le soutien et la protection de l'Etat français accordés à une grande majorité de présidents et dictateurs africains des anciennes colonies françaises Elle regroupe largement l'espace de la francophonie .Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7afrique_\(livre\)#Le_Concept_de_la_Fran.C3.A7afrique_chez_Verschave](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7afrique_(livre)#Le_Concept_de_la_Fran.C3.A7afrique_chez_Verschave)

France du fait d'être en grande partie « contradictoire ». ⁷⁹ C'est notamment les relations françaises avec la Libye et la dernière visite triomphale de son leader M. Kadhafi à Paris qui « se jette aux yeux » des observateurs politiques. Pour la Libye considérée comme l'« Etat voyou » par les Etats-Unis et largement marginalisée par les pays européens du fait l'être liée aux réseaux terroristes au début des années 1990, le partenariat avec la France est une excellente possibilité de la «réhabilitation» internationale. Pour la France, ce producteur disposant de réserves énergétiques importantes⁸⁰ et situé près de l'Europe, représente un champ pétrolier attractif. Toutefois, les relations récentes françaises avec la Libye suscitent des protestations au sein de l'Union européenne car la France ignore le sujet de violation des droits de l'homme par ce pays.

A son tour, la France continue de masquer ses vrais intérêts nationaux tout en prétendant d'avancer l'initiative du développement de l'Union méditerranéenne.⁸¹ L'image de la France en tant qu'un grand initiateur de l'union entre les Etats européens et ceux de l'Afrique du Nord sert à démontrer le « poids politique » de la France dans cette région. Or, ce sont non seulement les raisons politiques mais également énergétiques qui confirment les actions françaises en Afrique du Nord. Plus précisément, cette amélioration des rapports avec les pays d'Afrique du Nord peut s'expliquer par la volonté française de supplanter ses concurrents directs, notamment les italiens et espagnols avec leurs compagnies pétrolières, mais aussi des nouveaux concurrents représentés par les entreprises asiatiques qui sont de plus en plus actives dans la production énergétique africaine.

Aujourd'hui, un autre sujet des « nouvelles » relations énergétiques de la France avec certains pays africains apparaît. Il s'agit notamment des accords sur les ventes des centrales nucléaires françaises. Ces contrats rapportent à la fois des grands bénéfices financiers à la France et rendent les pays africains contractants dépendants en terme des approvisionnements français de ces centrales nucléaires. D'un autre coté, il faut constater que les Etats africains comme la Libye, l'Algérie ou l'Afrique du Sud,

⁷⁹ Une source diplomatique à « El Khabar » : « Algérie - France : La politique extérieure de Sarkozy est contradictoire », 12 mai 2007, http://actualite.el-annabi.com/article.php3?id_article=5373

⁸⁰ La Libye possède des huitièmes réserves mondiales. Source : LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.202

⁸¹ Le concept de l' « Union méditerranéenne » a été proposé par le président français Nicolas Sarkozy en 2007, pendant la campagne présidentielle française de 2007

s'intéressent dans le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques par différentes raisons. Si le cas de l'Afrique du Sud est assez compréhensible suite à son passage d'une crise énergétique, il y a pourtant des grands soupçons sur la nécessité de développer l'industrie nucléaire dans les pays producteurs comme la Libye et l'Algérie.⁸²

Pour toutes ces raisons on peut caractériser cette nouvelle politique énergétique française en Afrique de deux cotés différents. D'une part, des nouveaux accords avantageux acquis grâce à l'activisme de la France en Afrique témoignent d'une certaine productivité de cette stratégie française. D'autre part, cette politique française apparaît dans certains cas comme provoquant, surtout dans le cas de Libye, et faible, comme dans le cas de « l'affaire de l'Arche de Zoé » au Tchad. Cette qualité spécifique de la politique extérieure et énergétique française remet en question les positions actuelles de la France en tant qu'un acteur politique et énergétique crédible, le membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. De plus, au lieu de profiter de toutes les possibilités actuelles pour devenir un véritable moteur politique au sein de l'Union européenne, la France préfère s'éloigner et parfois s'opposer aux priorités communautaires.

Dans la situation actuelle, marquée par la différence des intérêts nationaux et en même temps par la concurrence évidente entre les Etats membres, il reste peu de chances pour réaliser la « sécurité énergétique commune » de l'Union européenne. De plus, on peut constater que malgré sa longue histoire du développement, l'Union n'a pas réussi à devenir une « unité », ce qui remet en doute la logique même de l'existence de l'Union européenne en tant qu'une communauté des Etats adhérents. Cependant, on ne peut pas non plus affirmer que les positions individuelles des Etats européens sont plus fortes dans la scène internationale politique et énergétique. De plus, le statut des « puissances » de la France et de la Grande Bretagne en tant que membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU ne permet pas aujourd'hui de parler de leur « poids »

⁸² Ainsi, selon les médias français, la crise énergétique que traverse l'Afrique du Sud est « une véritable aubaine pour les firmes françaises ». Après un appel de la RSA d'offre pour la livraison de réacteurs nucléaires N.Sarkozy a annoncé l'envoi des « ingénieurs de l'électricien EDF et du groupe nucléaire français Areva, pour aider les Sud-africains ». Source : FORITE, Nathalie « La crise énergétique sud-africaine profite à la France. Alstom décroche un contrat de 1,36 milliards pour la construction d'une centrale électrique », 28 février 2008, <http://www.afrik.com/article13724.html>

décisif dans l'assurance de la sécurité énergétique européenne. Dans beaucoup de cas, les positions des grands Etats membres européens sont assez relatives et dépendantes de l'influence des facteurs extérieurs. Dans ce contexte les questions suivantes se posent : quel est le rôle de ces facteurs et des acteurs extérieurs dans la sécurité énergétique de l'Union européenne ? Quelle notion est plus applicable à la situation énergétique actuelle de l'Union : s'agit-il tout simplement de la « dépendance » énergétique absolue de l'Union vis-à-vis les acteurs extérieurs, ou de l'« interdépendance » ?

DEUXIEME PARTIE :

Le rôle des acteurs non européens dans le maintien de la sécurité énergétique en Europe

Comme on a déjà constaté plus haut, l'influence des acteurs « non européens » sur la politique énergétique de l'Union Européenne n'est pas négligeable que ce soit l'influence de la politique énergétique des Etats exportateurs d'hydrocarbures, tels que la Russie, l'Iran et autres sur la sécurité énergétique de l'Europe (Chapitre I) ou encore l'influence de la politique des Etats importateurs, tels que les Etats-Unis et la Chine (Chapitre II).

Chapitre I. L'influence explicite des Pays exportateurs des hydrocarbures sur la sécurité énergétique européenne

Aujourd'hui, la sécurité énergétique de l'Union européenne est loin d'être assurée pour plusieurs raisons différentes exposées à la première partie du présent travail. Cependant, ce sont les défis extérieurs qui sont les plus difficiles à maîtriser. Dans les conditions politiques actuelles marquées par de graves tensions géopolitiques autour des ressources énergétiques, les Etats ayant l'accès stable à l'énergie sont mieux placés sur la scène internationale. C'est pour cette raison que l'énergie représente pour les pays producteurs non seulement une simple source des revenus nationaux mais également un facteur de puissance politique incontestable. L'Union européenne en tant que l'importateur net d'énergie devait faire face ces dernières années aux nombreux défis énergétiques extérieurs qui l'obligent à réfléchir à ses relations avec les principaux exportateurs énergétiques. Par ailleurs, l'influence économique et politique de ces pays producteurs sur les relations internationales devient surtout perceptible après la dernière escalade de la panique autour de la « durée de vie » des hydrocarbures. Il reste à savoir quelle influence exercent ces acteurs majeurs sur la sécurité énergétique européenne et quelles mesures doit prendre l'Union pour ne pas laisser cette influence faire obstacles à son développement.

Pour pouvoir répondre à ces questions, il est nécessaire d'examiner séparément le rôle de chaque Etat exportateur. Certes, compte tenu de la multitude des pays producteurs d'énergie, il est impossible de faire une telle analyse dans les cadres du

présent travail. C'est pour cela qu'on va se concentrer sur les pays exportateurs d'hydrocarbures les plus importants, autrement dit sur la Russie et l'Iran. En effet, il y a plusieurs raisons pour expliquer ce choix.

Premièrement, grâce aux plusieurs facteurs historiques, géopolitiques et économiques, ce sont ces deux Etats qui disputent le statut des puissances mondiales. De plus, la Russie, d'ailleurs toute comme l'Iran, ne peut pas être classée parmi des exportateurs d'énergie ordinaires. Deuxièmement, l'Iran et la Russie sont les seuls producteurs qui disposent de politique énergétique nationale et de défense cohérente de long terme,⁸³ ce qui les distingue des autres pays, notamment de ceux du Golfe de Persique. De ce point de vue, il est intéressant d'analyser cette question en englobant des approches techniques, économiques et géopolitiques. Finalement, ces deux Etats, et surtout la Russie, sont dotés d'un outil militaire performant qui leur permet de sanctuariser les champs de production et les réseaux de l'énergie à l'intérieur de leurs territoires, tout en prétendant d'exercer ce contrôle en dehors des leurs frontières.

Section 1. La Russie, sa politique énergétique internationale et son influence sur la sécurité énergétique de l'Union Européenne.

La chute de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes a engendré des conséquences de différents ordres : politiques, économiques, géostratégiques et autres. Dès lors, la Russie affaiblie par ces problèmes économiques et politiques intérieurs, a perdu son statut d'une superpuissance ainsi qu'elle a perdu la grande partie de sa zone d'influence. Pendant les années 1990, la Russie a utilisé plusieurs efforts pour retrouver son poids politique. Malgré cela, ces efforts étaient inefficaces suite à l'absence de la base économique solide. De plus, sous la présidence de Boris Eltsine le secteur énergétique de la Russie avait été largement privatisé dans les années 90. Cette privatisation faite dans des conditions extrêmement favorables aux futurs « oligarques »⁸⁴, a privé l'Etat de moyens économiques et politiques garantis.

⁸³ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.170.

⁸⁴ Un oligarque est un membre d'une « oligarchie ». Ce terme est employé couramment en Russie (en russe : *олигарх*) pour désigner certaines personnalités de premier plan qui se sont enrichies depuis la perestroïka, à la faveur de la

Paragraphe 1. L'essor de la Russie en tant qu'une puissance énergétique internationale.

A. La prise en main du secteur énergétique par l'Etat

La croissance mondiale du prix sur les hydrocarbures au début du XXI siècle a changé la situation en Russie. Avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine en 2000, le secteur énergétique russe a été brutalement repris en main par l'Etat. Entreprise à partir des années 2002-2003 cette reprise en main avait pour l'objectif principal d'obtenir le contrôle « d'accès aux ressources énergétiques et des orientations stratégiques des entreprises qui les exploitent ».⁸⁵ Sur le plan législatif, le gouvernement confirme son intention de garder la mainmise sur les ressources énergétiques par la loi sur « l'utilisation de sous-sol » votée en mars 2005. Plus précisément, cette loi prévoit un durcissement des conditions d'accès et d'exploitation des gisements dits « stratégiques » pour les investisseurs étrangers. Certes, cela ne signifie pas une renationalisation complète du secteur énergétique. Pourtant, la participation des compagnies étrangères, et surtout européennes, dans la production d'énergie russe était considérablement réduite. C'est ainsi que, par exemple, après avoir « accusé la compagnie pétrolière Shell de l'endommagement de l'environnement »⁸⁶, sa licence de l'exploitation du gisement gazier Sakhalin-2 a été retirée en octobre 2006.

Une étape suivante de cette politique énergétique est de créer deux entreprises monopolistes contrôlées par l'Etat, à savoir : une dans le domaine de pétrole, Rosneft, une autre dans le domaine de gaz, Gazprom. L'«affaire Youkos» de 2003 est devenue une bonne illustration de ce tournant radical dans la politique énergétique de la Russie.⁸⁷ Aujourd'hui, l'Etat contrôle environ 30 % de la production pétrolière et 87 % de la

transition de l'économie russe vers l'économie de marché et notamment des privatisations sous Eltsine, en grande partie par des méthodes de corruption aux plus hautes sphères politiques et de détournement d'argent.

⁸⁵ RUCKER, Laurent, « La Russie, acteur énergétique global », *Questions internationales* n°24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie », p.70

⁸⁶ BARAN, Zeyno, "Energy security of EU: It's time to get rid of Russian influence", *The Washington Quarterly*, 24.10.2007

⁸⁷ Le président de la deuxième compagnie pétrolière russe à l'époque « Youkos » Mikhaïl Khodorkovskiy a été arrêté et accusé officiellement des machinations financières en octobre 2003. En réalité cette affaire a eu lieu après la décision de la direction de Youkos de céder une partie de son capital aux compagnies américaines Chevron Texaco et Exxon Mobil. En 2005 la compagnie « Youkos » est rachetée par une compagnie pétrolière publique Rosneft. De plus, la position politique de Khodorkovskiy était très souvent incompatible avec celle du pouvoir officiel, ainsi il accordait le soutien financier à certaines formations d'opposition.

production de gaz.⁸⁸ En effet, la Russie effectue sa politique énergétique extérieure par ces deux entreprises. La seule exception concerne le marché de l'électricité où le gouvernement russe accepte la libéralisation.

Certainement, ce n'est pas par hasard que l'Etat russe voulait prendre contrôle du secteur énergétique. Deux raisons principales expliquent cette « volonté de contrôle ». La première est liée au haut niveau de croissance économique acquis grâce aux hydrocarbures et leurs exportations. Il est évident que plus les prix de l'énergie sont élevés, plus significatif sera le taux de croissance⁸⁹. Dans les chiffres, cette tendance est beaucoup plus démonstrative⁹⁰: l'énergie est déjà un quart du PIB russe, le tiers de sa production industrielle et la première recette des exportations.⁹¹ La deuxième raison est la possibilité de l'utilisation politique de l'énergie en tant que l'« instrument diplomatique », ou dans certains cas en tant que l'« instrument de pression ».

On peut, donc, constater le lien solide existant entre ce secteur énergétique et le pouvoir. L'existence d'un tel lien ressort à l'époque de présidence de Eltsine des années 1990, lorsque le fondateur du géant gazier Gazprom V.Tchernomyrdine occupait pendant six ans le poste de Premier Ministre du pays. Aujourd'hui, la présence du « monde énergétique » russe dans le gouvernement est devenue beaucoup plus active. Les élections présidentielles en mars 2008 en sont un bon exemple. En effet, un nouveau président de la Russie, D.Medvedev, est l'ex-dirigeant du Conseil des directeurs du consortium Gazprom.⁹²

Le statut de l'énergie a également subi des changements. Constituant une des sources des revenus et des exportations non populaires à l'époque soviétique, les hydrocarbures représentent aujourd'hui grosso modo, la base de tout potentiel économique de la Russie. C'est pour cela que les hydrocarbures ont commencé à occuper une place particulière dans la politique russe, intérieure ainsi qu'extérieure. Ainsi, après avoir monopolisé et réuni le secteur énergétique, la Russie est devenue

⁸⁸ Dubien, Arnaud, « Energie : l'arme fatale du Kremlin », *Politique Internationale* °111, printemps, 2006

⁸⁹ BENSEBAA, F., CASTEL, V., « Les majors et la nouvelle stratégie énergétique de la Russie », *Sociétal* n° 59, 1 trimestre 2008, p.13

⁹⁰ RUCKER, Laurent, « La Russie, acteur énergétique global », *Questions internationales* °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie », p.69

⁹¹ Ainsi, les revenus perçus des exportations des hydrocarbures sont plus considérables que ceux de la vente des armements.

⁹² ROUBINSKI, « Russie-Ukraine : La guerre des tuyaux », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006, p.37

capable d'imposer ses conditions aux pays dépendants de l'énergie russe.

B. La naissance d'une nouvelle puissance énergétique mondiale

Les premiers pas dans la nouvelle stratégie énergétique russe ont été entrepris envers ses pays voisins, notamment envers ceux de l'ex-union soviétique. La « Doctrine Lavrov » exposée par le ministre des affaires étrangères de la Russie S.Lavrov en automne de 2005 lors d'auditions au Conseil de la Fédération, prouve cette hypothèse : celui qui s'éloigne de la Russie paiera pour l'énergie aux prix mondiaux.⁹³ Cette nouvelle approche débouche d'une réévaluation d'ensemble de la stratégie russe à l'égard de ses ex-satellites, particulièrement après la vague de « révolutions colorées » en ex-URSS de 2003 à 2005. La « guerre du gaz » qui a opposé la Russie à l'Ukraine à la fin de 2005 s'inscrit parfaitement dans cette logique.

En juillet 2005, le parlement russe vote la hausse des tarifs d'exportation du gaz vers certaines républiques de la CEI. Plus particulièrement cela concerne trois pays de Caucase (dont l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan) et l'Ukraine. Par ailleurs, l'Arménie qui est l'allié le plus proche de la Russie dans la région de Transcaucasie, n'a pas évité cette hausse des prix du gaz. Ce phénomène peut être expliqué par l'intention de la Russie d'illustrer formellement le caractère économique de ses démarches dans le domaine énergétique et de cacher en même temps son « contenu » politique. Pourtant, c'est seulement avec l'Ukraine que la hausse du prix du gaz a débouchée sur un conflit. La tension culmine le 1 janvier 2006 lorsque Gazprom a stoppé ses livraisons de gaz en Ukraine après le refus de celle-ci de payer 230 dollars pour 1000 m³ de gaz. Jusqu'à ce moment, l'Ukraine obtenait le gaz russe au prix préférentiel de 50 dollars pour 1000 m³ de gaz ce qui correspondait à un peu plus d'un cinquième du tarif sur le marché mondial.

Le changement brusque de l'orientation politique de l'Ukraine après « la révolution orange » qui avait lieu dans ce pays en décembre 2004, a signifié, de fait, l'éloignement progressif de l'Ukraine de l'influence russe. Par ailleurs, c'est la « perte » de cette partie historique de la Russie, *Malorossia* qui, selon nombreux experts géopolitiques, est la plus sensible pour la réhabilitation de la puissance russe. Ce conflit

⁹³ DUBIEN, Arnaud, « Energie : l'arme fatale du Kremlin », *Politique Internationale* °111, printemps, 2006, p.381

du gaz de 2006 apparaissait comme un moyen de pression politique le plus convenable, compte tenu d'une grande dépendance énergétique de l'Ukraine vis-à-vis de la Russie. Dans ce conflit avec Kiev, Moscou cherchait à discréditer le gouvernement de l'Ukraine et la «révolution orange» de deux cotés.

Tout d'abord, la Russie avait l'intention de décrédibiliser le nouveau gouvernement orange aux yeux de la population ukrainienne comme incapable de trouver un compromis et d'assurer l'approvisionnement du gaz dans le pays en plein hiver. De plus, la Russie a visé à provoquer une crise politique surtout avant les élections législatives en mars 2006.

De l'autre côté, le gouvernement russe a essayé de mettre en charge à l'Ukraine la responsabilité d'éventuels problèmes d'approvisionnement des consommateurs ouest-européens. Une telle perspective faisait de l'Ukraine un pays de transit peu fiable aux yeux de l'Union Européenne. Un autre conflit analogue, mais cette fois avec la Biélorussie, a eu lieu au début de l'année 2007. Cette fois-ci, il concernait le prix des livraisons russes du pétrole. Pourtant, le cas de la Biélorussie n'a pas « touché » considérablement l'Union européenne à la différence de la situation avec l'Ukraine, car la Biélorussie n'est pas le pays principal du transit de l'énergie russe vers l'Europe.

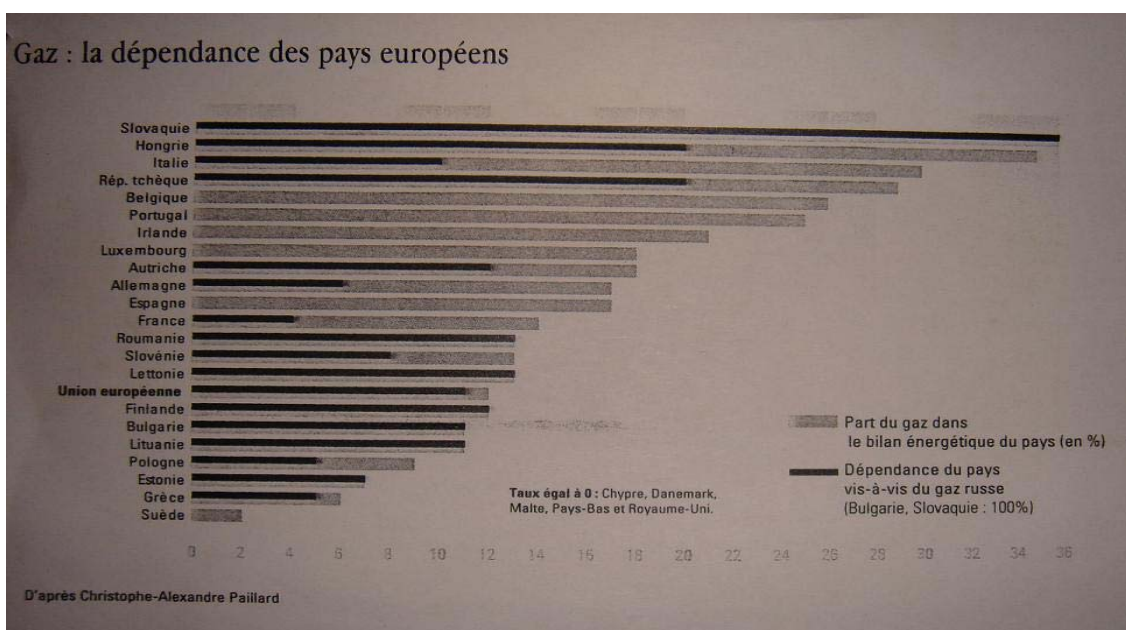
Bien évidemment, ces conflits sont, en effet, le message concret envoyé par la Russie à tous les pays dépendants énergétiquement et, surtout, aux Etats ex-soviétiques. De plus, la hausse du prix du gaz exporté vers l'Ukraine n'était pas le but essentiel de l'Etat russe. Paradoxalement, le prix russe non négociable de 230 dollars qui initialement semblait être un facteur de première importance a finalement diminué jusqu'à 95 dollars.⁹⁴ L'obstination de la partie russe sur la question du prix lors des négociations de la fin 2005 n'a sans doute été qu'une manœuvre de diversion : de toute façon, dans l'avenir prévisible l'Ukraine recevra son gaz de l'Asie Centrale et non de Gazprom.

En effet, il apparaît que la Russie a atteint l'essentiel de ces objectifs : le nouveau gouvernement orange ainsi que le nouveau président ont été décrédibilisés. Ils ont largement perdu le soutien de la population paniquée. Sur le plan international, la Russie a, certes, ajouté dans son actif un succès important grâce au facteur énergétique.

⁹⁴ SARKIS, Nicolas, « Gaz naturel : la grande illusion », *Politique Internationale* °111, printemps, 2006, p.414

Elle a d'ailleurs apparu comme une superpuissance énergétique prête à se servir d'une arme énergétique aux fins tant économiques que politiques.

En ce qui concerne l'Union européenne, elle semble être prise au dépourvu car sa réaction était tout à fait incohérente. C'est seulement à partir de cette crise que l'Union européenne s'est rendu compte de son extrême vulnérabilité énergétique par rapport à la Russie. Pourquoi l'Union n'a-t-elle réagi à ce problème que dès premières tentatives russes de la prise du contrôle du secteur énergétique de l'Europe unie ? Il est d'ailleurs évident que la Russie n'aurait pas pu oser couper le gaz à l'Ukraine et à la destination de l'Europe sans s'être préalablement préparée une base solide dans ce domaine. C'est pour cette raison que les actions spontanées entreprises par l'Union européenne après cette crise n'ont pas donné de résultats satisfaisants. L'Union a, en réalité, perdu le temps sans rien faire beaucoup plus tôt, avant la crise de 2006. Les traits de la dépendance énergétique croissant de l'Europe ont été évidents longtemps avant ce conflit. Ainsi, déjà en 2005, *Nezavisimaya Gazeta* de Moscou a publié un tableau montrant à la fois les degrés de la dépendance énergétique de ses clients européens et la part de la Russie dans leurs importations gazières.⁹⁵ Les Etats sont classifiés selon le niveau de dépendance : les «satellites», les pays fortement dépendants et ceux avec moyenne ou faible dépendance.



⁹⁵ KRASHAKOV Aleksey, « *Россия перекраивает экономическую карту мира* » (traduction non officielle : La Russie recoupe la carte économique mondiale), l'article apparu dans le site Internet de la revue *Nezavisimaya Gazeta*, 16.12.2005, http://www.ng.ru/economics/2005-12-16/1_partners.html

Le premier groupe des pays «satellites» gaziers (de 70 à 100% de dépendance) incluait les pays Baltes, la Bulgarie, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Finlande et l'Autriche. Le second groupe de haute et moyenne dépendance (de 30 à 70%) se composait l'Ukraine, la Biélorussie, la Pologne, la Roumanie, l'Allemagne, la France et l'Italie. Enfin, la dernière catégorie avec le niveau insignifiant (de 1 à 30 %) contenait tous les autres Etats européens.

Paragraphe 2. La Russie en tant qu'un élément composant de la sécurité énergétique européenne.

A. La conquête des marchés européens par la Russie.

C'est la nouvelle politique énergétique extérieure de la Russie caractérisée par la conquête progressive des marchés énergétiques européens qui a échappée de vue des dirigeants de l'Union européenne. Entre temps, actuellement on peut affirmer que la Russie contrôle pleinement tous les réseaux énergétiques existants dans la direction orientale vers l'Union européenne, y compris ceux qui proviennent de l'Asie Centrale et du Caucase. De plus, ce système des réseaux daté de l'époque soviétique est complété par trois projets visant la construction d'un dense réseau des pipelines sur trois autres directions européennes. Premièrement, le système de tubes de la Baltique (BTS) lancé en 1999 et achevé en 2001 est, en effet, destiné à approvisionner les pays Baltes et l'Europe orientale. Ensuite, le gazoduc nord-européen (le projet le plus ambitieux) doit lier le port russe Primorsk avec le port allemand Greifswald sur le fond de la mer Baltique à partir de 2010. Une extension supplémentaire vers la Grande Bretagne à travers le Pays-Bas est envisageable au futur.⁹⁶ Enfin, la Russie est intéressée à conserver la position dominante sur le marché de l'Europe du Sud. Pour cela, la construction du tube reliant directement la Russie à la Turquie sur le fond de la mer Noire et nommé « Blue Stream » avait été réalisée en 2002.⁹⁷ Ces nouveaux projets visent à la fois de réduire la dépendance de la Russie à l'égard des pays de transit et de « punir » les pays les plus hostiles en les privant des revenus garantis grâce au passage.

⁹⁶ Presentation of the French Institute of the international relations on the « External Energy Policy of the EU », *the Ifri Energy programme: European Governance and Geopolitics, Brussels, 31.01.2008*

⁹⁷ DUBIEN, Arnaud, « Energie : l'arme fatale du Kremlin », *Politique Internationale* °111, printemps, 2006, p.378

Par ailleurs, la Russie cherche à participer en plusieurs entreprises de la distribution de l'énergie dans l'Union Européenne et, notamment dans les pays d'Europe Orientale. Avec le soutien de leur gouvernement, les sociétés pétrolières russes se sont engagées dans une politique très active de l'acquisition. Dans ce domaine les compagnies énergétiques de la Russie se sont partagées selon la destination et la dimension géographique de l'énergie. C'est ainsi que, par exemple, l'entreprise pétrolière russe Lukoil (troisième grand entreprise russe) est devenue le responsable de la direction du Sud-Est européen. Elle a, par conséquent, racheté deux importantes raffineries en Bulgarie (Naftokhim-Bourgaz) et en Roumanie (Petrotel-Ploesti) et remporté presque 80% des actions de la société de la distribution serbe Beopetrole.⁹⁸ Dans le cadre de son plan de développement en Europe du Sud-Est, Lukoil a également racheté la raffinerie d'Odessa, la ville du port maritime au sud de l'Ukraine qui représente un centre stratégique du croisement des routes maritimes importantes dans la mer Noire. Par ailleurs, c'est la compagnie pétrolière russe Youkos qui avait acquis à partir de 2001 la partie majeure des sociétés énergétiques européennes dans les pays de l'Europe orientale y compris les pays Baltes. Cette acquisition a eu lieu juste avant le déclenchement de l'« affaire de Youkos » et l'arrestation de son PDG M.Khodorkovskiy en 2003. Or, les actions de la compagnie Youkos ont été rachetées par la compagnie d'Etat « Rosneft » qui est ainsi devenue le représentant des intérêts de la Russie dans cette région. Tous ces accords conclus sur la base bilatérale ne servent qu'à la division suivante entre les Etats membres.

B. Les relations de l'Union européenne avec des autres pays producteurs de l'énergie vues à travers le prisme de l'influence russe

Dans la situation énergétique actuelle de l'Union européenne marquée par une forte dépendance énergétique vis-à-vis des importations des hydrocarbures russes ainsi que par une présence active des compagnies russes dans les marchés européens, plusieurs experts européens avancent l'idée de la nécessité de la diversification des sources d'approvisionnements. Certes, la diversification des exportateurs et des types

⁹⁸ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.184.

d'approvisionnements pourraient apaiser les problèmes de la sécurité énergétique de l'Union. Pourtant, la question suivante se pose : cette idée de la diversification, est-elle vraiment réalisable dans les conditions politiques d'aujourd'hui ?

En ce qui concerne les sources énergétiques alternatives qui viennent notamment de l'Asie centrale, elles sont partagées en général entre deux plus grandes compagnies russes : Rosneft et Gazprom. Lors de grandes découvertes du pétrole au Kazakhstan et du gaz au Turkménistan et en Ouzbékistan, ces pays de la région Caspienne et Asie centrale ont été hâtivement proclamés « un nouveau Moyen-Orient ».⁹⁹ Malgré l'assurance donnée par certains experts concernant l'existence des réserves potentiellement immenses et non éprouvées, rien ne confirme cette hypothèse aujourd'hui. En revanche, les ressources énergétiques dont la présence est prouvée, pourraient devenir une source de l'énergie complémentaire pour l'Union européenne. Or, le problème de l'échec des européens est plutôt celle d'ordre géopolitique. Plus précisément, la « diplomatie énergétique » de l'Union européenne apparaît plus faible de celle de la Russie qui est en son tour assez active et omniprésente dans la région. C'est pour cela que chaque fois lorsque les républiques de l'Asie Centrale semblent prêtes à procéder à la construction avec les européens d'une voie alternative de la transportation et de l'extraction des ressources, elles deviennent beaucoup plus hésitantes après une visite ou un dialogue « spécifiques » avec Moscou. Ce phénomène illustre bien la puissance des compagnies russes qui manifestent ainsi leur pouvoir de dissuasion. La Russie « omniprésente » qui fait échouer ainsi tous les efforts de ces pays de se rapprocher des « occidentaux », n'a pas l'intention de perdre cette partie importante de son « étranger proche ».¹⁰⁰ C'est d'ailleurs la raison principale de l'échec de la plupart des projets occidentaux, comme le projet « Traceca » ou l'oléoduc « Bakou-Tbilissi-Ceykhan ».

En son tour, les républiques de l'Asie centrale riches en matière des hydrocarbures, continuent d'effectuer leur exportation du gaz à travers le territoire de la Russie. La compagnie russe Gazprom achète du gaz en Asie centrale et en revend aux

⁹⁹ PERTUZIO, André, « L'Asie centrale et les hydrocarbures », *Géostratégiques* n° 12, avril 2006, p.78

¹⁰⁰ L'« étranger proche » comprend l'ensemble des pays issus de l'Union soviétique. Cette expression a été utilisée par le ministre des affaires étrangères russe A.Kozyrev après la disparition du régime soviétique pour indiquer la zone d'influence et d'intérêt primordial pour la Russie. Source : ROMER, Jean-Christophe, « Géopolitique de la Russie », édition *ECONOMICA*, 1999, p.56

consommateurs européens à un prix fortement majoré. La loyauté politique des gouvernements de ses Etats envers la Russie ainsi que l'absence de système de la transportation des sources naturelles directe entre l'Europe et les pays de l'Asie centrale rendent cette région « inaccessible » aux intérêts énergétiques de l'Union européenne.

D'un autre coté, la présence dynamique de la Russie sur la scène énergétique est marquée ces dernières années par une tentative de consolider autour d'elle d'autres pays producteurs du gaz. En novembre 2006, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'est ainsi inquiétée sur une risque d'une coordination globale des prix et des approvisionnements du gaz recherchée par la Russie et l'Iran à travers le Forum des pays exportateurs du gaz (FPEG).¹⁰¹ Créé en 2001 à Téhéran, le Forum des exportateurs des pays du gaz est appelé à réunir les grands pays exportateurs du gaz, comme, entre autres, la Russie, l'Iran, l'Algérie, le Qatar et la Libye. Le but de ce Forum est d'établir le contrôle sur le marché mondial du gaz de la même façon que l'OPEP dans le marché pétrolier.¹⁰² En même temps, de nombreux experts assurent l'improbabilité de la création d'un tel cartel à cause notamment des rivalités différentes entre les exportateurs. Pourtant, le risque du contrôle monopole du marché mondial de gaz par un petit groupe de producteurs suscite beaucoup de craintes, surtout du côté des pays européens.

La dépendance énergétique européenne totale, la présence inquiétante des compagnies russes dans les marchés intérieurs de l'Union et l'évincement des entreprises européennes d'autres régions productrices d'énergie : tous ces facteurs témoignent de l'influence quasi absolue de la Russie sur la sécurité énergétique de l'Union européenne ce qui ne laisse pas le choix aux européens qu'à coopérer avec la Russie en la matière. Mais, est-elle réellement possible ?

Paragraphe 3. La coopération énergétique entre l'Union européenne et la Russie : est-elle possible ?

Les dernières crises du gaz avec l'Ukraine et du pétrole avec la Biélorussie ont remis en cause la crédibilité de la Russie en tant que le principal fournisseur d'énergie.

¹⁰¹ AIE, communiqué de presse du 6 novembre 2006, <http://www.iea.org/index.asp>

¹⁰² FINON, Dominique, « La Russie et l'OPEP du gaz : vraie ou fausse menace? », *Institut français des relations internationales*, « Note de l'Ifri », novembre 200, p.5

De plus, les experts européens expriment leur forte inquiétude concernant la capacité de la Russie à assumer l'approvisionnement du gaz à l'UE en quantité nécessaire. Plus précisément, on peut constater le nombre de problèmes internes de la Russie liés à la production de l'énergie qui pourront empêcher de développer le partenariat énergétique avec l'Union Européenne. Entre autres, la Russie s'est heurtée au problème de manque d'investissements nécessaires pour le développement du secteur énergétique. Depuis 2005, malgré la hausse du prix des hydrocarbures, la production du gaz et du pétrole en Russie a tendance de stagner.¹⁰³

Outre, la production du gaz est fournie par trois grands gisements situés en Sibérie occidentale qui donnent presque 80 % de la production totale. Ces trois objets exploités pendant une trentaine d'années sont en voie d'épuisement. Or, depuis l'effondrement de l'Union Soviétique, aucun nouveau gisement n'a été mis en exploitation en Russie. D'après les opinions d'experts, la raison principale de la diminution de production du gaz s'explique par l'insuffisance des investissements de la part des compagnies russes. Selon le président de l'Agence internationale de l'énergie, Claude Mandil, c'est le Gazprom qui « n'a pas investi assez dans le développement de nouveaux gisements pour contrebalancer la décroissance de ses trois principaux champs gaziers ».¹⁰⁴ Par contre, entre temps, durant la période 2003-2005, Gazprom a consacré environ 14 milliards d'euros à des prises de la participation dans des compagnies opérant en dehors du secteur gazier – pétrole, électricité, et les industries publiques comme les médias.¹⁰⁵ Le fait que le principal fournisseur européen du gaz ne s'investit pas dans les infrastructures gazières, suscite de grandes interrogations sur sa crédibilité. Selon la statistique, pour assurer le niveau des investissements suffisants jusqu'en 2030, leur volume total devrait atteindre la somme énorme de 935 milliards de dollars dont 40% pour le pétrole, 32 % pour le gaz et le reste pour le charbon et l'électricité.¹⁰⁶ Certes, la Russie toute seule ne pourra pas fournir cette somme qui d'ailleurs représente trois fois le PIB actuel du pays. Or, l'Union européenne pourrait assumer une partie de

¹⁰³ Yves Pozzo di Borgo, « Rapport d'information sur les relations entre l'Union Européenne et la Fédération de Russie » fait au nom de la délégation pour l'Union Européenne, pour la session ordinaire 2006-2007 du Sénat

¹⁰⁴ DEMPSEY, J. «Energy Agency Criticizes Gazprom», *International Herald Tribune*, 06.07.2006.

¹⁰⁵ MILOV, Vladimir, « Le dialogue énergétique UE-Russie : concurrence contre monopoles », *Institut français des relations internationales*, « Note de l'Ifri », Septembre 2006, p.7

¹⁰⁶ ROUBINSKI, « Russie-Ukraine : La guerre des tuyaux », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006, p.39

ces investissements. D'un côté, cette possibilité garantirait à l'Union l'accès aux ressources énergétiques russes, et de l'autre, elle épargnerait les pays européens des crises d'énergie causées par la Russie.

En ce qui concerne les problèmes communs, un sujet important du désaccord entre l'UE et la Russie porte sur l'avenir du traité sur la Charte de l'énergie. Ce traité a été signé en 1994 par tous les pays membres de l'Union Européenne, les pays candidats, la Russie, le Japon et la Suisse. L'objectif de ce traité est d'établir une coopération internationale entre les pays d'Europe et autres pays industrialisés en matière de l'énergie ainsi que d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'UE. En revanche, malgré le fait que la Russie a signé ce traité elle refuse toujours le ratifier. Cela représente un véritable maillon faible de ce système en le rendant presque inefficace dans les conditions actuelles. L'Union Européenne continue d'exiger de la Russie la ratification de la Charte alors que les autorités russes affirment que ce texte avait été élaboré en prenant en compte uniquement les intérêts des pays consommateurs et non ceux de la Russie. Par contre, le gouvernement russe propose de son côté à l'UE d'entamer les négociations ayant pour but de réviser les principes contenus dans la Charte. Il faut également mentionner que le traité sur la Charte de l'énergie a été conclu il y a plus de dizaine d'années dans un contexte historique tout à fait différent. Il est donc utile de poser la question sur la nécessité d'exiger de la Russie la ratification de cet accord alors qu'elle est en effet douteuse. C'est pour cela que l'Union européenne doit initier la création d'un nouveau système qui soit mutuellement avantageux. Ce système pourrait inclure quelques particularités comme l'arbitrage en matière des conflits d'énergie ou encore le centre unique de la gestion et de l'avertissement des crises etc. En tout cas, le gouvernement russe ne paraît pas prêt à s'opposer éternellement aux propositions et aux prétentions de la part de l'Union européenne. En effet, la Russie est plus que jamais dépendante des exportations de l'énergie, où la part des exportations vers l'Union européenne et donc, la part des revenus énergétiques nationaux constituent 70% aujourd'hui.

Dans ce contexte une conclusion évidente s'impose : si l'Union Européenne dépend de son premier fournisseur, la Russie, cette dernière dépend en son tour de son client principal. D'autre côté, il est évident que la Russie ne pourra assumer toute seule

des investissements nécessaires au développement de son secteur énergétique. C'est d'ailleurs pour cela que l'Union Européenne pourra partager la partie d'investissements dans la production énergétique russe. Finalement, l'Union Européenne doit à tout prix aboutir à une politique commune énergétique afin d'atteindre une voix commune à l'égard de la Russie.

Section 2. L'influence de l'Iran en tant qu'un Etat exportateur majeur de l'énergie sur la sécurité énergétique de l'Union Européenne.

A partir du XX siècle l'Iran est devenu un acteur majeur dans la scène énergétique mondiale. L'Etat de grande civilisation, aujourd'hui riche en matières premières essentielles, l'Iran se trouve géographiquement et géostratégiquement de façon idéale pour être un objet clé dans un grand jeu pétrolier. Situé d'un côté dans le Moyen Orient près du Golfe Persique riche en hydrocarbures, de l'autre coté, étendu jusqu'à l'Asie Centrale avec la sortie à la mer Caspienne « un nouveau eldorado pétrolier » et du sous-continent indien, l'Iran attire aujourd'hui l'attention toute particulière pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'Iran dispose d'un potentiel énergétique considérable. En 2006, l'Iran possédait des secondes réserves prouvées au monde pour le pétrole après l'Arabie Saoudite (soit 10% des réserves mondiales) et deuxièmes réserves de gaz naturel du monde après celles de la Russie (soit 16% des réserves mondiales).¹⁰⁷ Ces réserves énergétiques immenses illustrent l'importance énergétique et donc géopolitique de l'Iran dans les relations énergétiques internationales. Ainsi, pour les Etats européens, le gaz et le pétrole iraniens constituent une parfaite possibilité et peut être unique qui leur permettra de réduire leur dépendance vis-à-vis des approvisionnements russes.

Par contre, malgré ces nombreux avantages, la part de l'énergie iranienne dans la consommation énergétique européenne est minimale aujourd'hui. Or, ces dernières années l'Union européenne commence à s'intéresser de nouveau au développement d'une coopération énergétique avec l'Iran. Plus particulièrement, on constate l'existence

¹⁰⁷ BAUCHARD, Denis, « L'Iran : Une puissance énergétique (ré) émergente », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », septembre 2007, p.3

d'un point commun des intérêts iraniens et européens dans la question des approvisionnements gaziers. L'Iran dispose en effet, de réserves de gaz importantes qui ne sont pas encore exploitées.¹⁰⁸ En sont tour, L'UE a besoin de renforcer sa sécurité énergétique, surtout après la crise du gaz en Ukraine (en janvier 2006). L'exemple récent de la coopération mutuellement avantageuse pour chaque côté est le projet Nabucco censé de lier les consommateurs européens avec le gaz de l'Asie centrale, de la Caspienne et du Moyen-Orient, notamment avec les gisements gaziers de l'Iran.

Une autre raison de l'importance de l'Iran, surtout pour l'Union européenne, est en effet le poids politique dont la République islamique possède au Moyen Orient. Par ailleurs, en prétendant le rôle d'une puissance régionale, l'Iran est devenu un acteur incontournable dans tous les événements qui se produisent au Moyen-Orient. Son influence est ainsi évidente au Liban, à travers le Hezbollah, en Irak par le soutien à la population chiite ou même dans les Territoires palestiniens, en soutenant le Hamas. C'est pour cette raison que le dialogue avec l'Iran apparaît surtout inévitable dans le contexte de la reconstruction de la paix au Moyen Orient. De plus, la communauté internationale reste inquiète à cause de la détermination de l'Iran d'atteindre la souveraineté nucléaire et donc de poursuivre son programme de l'enrichissement de l'uranium. Bien évidemment, l'option d'une intervention militaire proposée par les Etats-Unis en tant qu'une mesure de la résolution de ce problème est défavorable pour tout le monde, y compris pour l'Union européenne. C'est donc dans les intérêts de l'Union européenne d'établir le dialogue constructif en la matière, tout en exécutant le rôle du leader dans les négociations sur le dossier nucléaire de l'Iran.

Paragraphe 1. Le partenariat énergétique irano-européen : entre les incertitudes politiques et la pression internationale

Malgré les avantages objectifs du développement de la coopération pour deux côtés, les relations entre l'Union européenne et l'Iran restent insignifiantes, voire détériorées à cause de deux facteurs majeurs. Le premier se caractérise par des tensions politiques et énergétiques internes de l'Iran ; le second facteur est, bien évidemment, la

¹⁰⁸ BAUCHARD, Denis, « L'Iran : Une puissance énergétique (ré) émergente », *Institut français des relations internationales*, « Note de l'Ifri », septembre 2007, p.7

pression américaine à travers des sanctions économiques et une menace continue d'une intervention militaire.

A. La situation politique et énergétique de l'Iran : le climat défavorable pour les investissements européens

Après avoir accédé au pouvoir en 2005, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a commencé son mandat avec une radicalisation dans tous les domaines sociaux et politiques. C'est le secteur énergétique qui a subi le plus le coup de ces changements. Les ressources énergétiques qui constituent le quart du PIB, près de la moitié des recettes budgétaires et 82 % des exportations, sont un véritable « moteur » de l'économie iranienne.¹⁰⁹ Pourtant, le taux de la croissance économique (5,4 % pour 2006-2007), soutenu grâce aux recettes énergétiques, est assez relatif à cause de nombreux problèmes énergétiques auxquels l'Iran s'affronte ces dernières années. Plus précisément, les spécialistes estiment un déclin progressif de la production iranienne des hydrocarbures. Actuellement, la production de pétrole après avoir stagné, connaît une baisse tendancielle de l'ordre de 3 à 4%.¹¹⁰ Paradoxalement, le possesseur des deuxièmes réserves gazières et pétrolières mondiales, l'Iran d'aujourd'hui est obligé d'importer le gaz du Turkménistan qu'il exporte vers la Turquie, tout comme l'essence raffinée qu'il importe dans la quantité de 40% de sa consommation.¹¹¹ Ce paradoxe s'explique par plusieurs raisons, à savoir : le gaspillage des ressources internes incontrôlable,¹¹² le sous investissement de la production, l'absence de technologies modernes surtout en domaine du raffinage du pétrole etc. Le gouvernement a commencé ainsi à placer la question de la rationalisation d'énergie interne au cœur d'une stratégie énergétique nationale. Malgré les mesures entreprises, l'Iran n'arrive toujours pas à maîtriser le gaspillage.

La confusion dans les politiques énergétiques internes est donc en partie liée à des problèmes de structure. Ainsi, le gouvernement iranien préfère subventionner les

¹⁰⁹ PERTUZIO, André, « Iran: Énergie et Géopolitique », *Géostratégiques n° 18, janvier 2008, p.211*

¹¹⁰ BAUCHARD, Denis, « Iran 2007: entre défis et incertitudes », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », mai 2007

¹¹¹ THERME, Clément, « L'Iran : exportateur de gaz ? », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », Mars 2008

¹¹² Ainsi, la consommation est d'autant plus forte que le prix de l'énergie est minimal (8 centimes d'euros pour 1 litre d'essence, soit l'essence la moins chère du monde).

différences des prix au lieu d'exercer les investissements convenables dans la production de l'énergie. La question des investissements est cruciale pour le développement du secteur énergétique en Iran. Pourtant, les compagnies énergétiques étrangères qui sont, aujourd'hui, seuls capables de s'investir dans la production de l'énergie iranienne, se heurtent aux nombreux obstacles du caractère administratif voire politique. La rigidité des procédures, un système de rémunération de l'investisseur peu attractif, en général sous la forme d'un contrat *buy back*,¹¹³ est complétée par le contrôle total de la production énergétique par le régime iranien. Ainsi, selon la constitution nationale, les réserves en hydrocarbures sont la propriété de l'Etat, c'est-à-dire, aucune entreprise étrangère n'a pas le droit de prétendre les réserves énergétiques iraniennes. De plus, même les compagnies européennes qui sont prêtes à s'investir en Iran, restent très prudentes à cause notamment de l'accroissement de la pression politique américaine tout en attendant un contexte politique plus favorable. Sur le plan de la politique intérieure, on peut également constater les tensions de plus en plus vives entre les différents groupes ou clans de la République islamique. D'un côté, l'orientation politique du président iranien Ahmadinejad caractérisée par les objectifs utopiques (« promouvoir la révolution islamique, préparer le retour de l'Imam caché, lutter contre la corruption, dénoncer les visées « impérialistes » de l'Occident »)¹¹⁴ est contestée de plus en plus par une partie de l'opposition. Les actions parfois « extravagantes » et en même temps agressives du président iranien sur la scène internationale¹¹⁵ sont considérées en tant que provocatrices par la communauté internationale. D'un autre côté, selon l'opposition ces démarches ne sont pas compatibles avec les intérêts nationaux de la République. Ainsi on peut supposer que la lutte pour le pouvoir et, par conséquent, pour le contrôle des ressources énergétiques entre le camp d'Ahmadinejad et la coalition opposante des anciens présidents iraniens Khatami et Rafsandjani pourrait

¹¹³ Ce contrat, qui existe depuis 1995 est conditionné par le niveau de productivité du champ. Le problème est que dans certaines zones, par exemple la mer Caspienne, ce type de contrat ne permet pas à la société étrangère de rentabiliser son investissement. Ainsi, la plupart des sociétés internationales qui travaillent dans le secteur énergétique iranien perdent de l'argent. Source : THERME, Clément, « L'Iran : exportateur de gaz ? », *Institut français des relations internationales*, « Note de l'Ifri », Mars 2008, p.5

¹¹⁴ BAUCHARD, Denis, « L'Iran : Une puissance énergétique (ré) émergente », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », septembre 2007

¹¹⁵ Notamment, la volonté de lutter contre « l'impérialisme », et plus spécialement les États-Unis, appelés de « Grand Satan » et l'hostilité à l'égard d'Israël caractérisée par les déclarations de type : « il faut rayer Israël de la carte », ou les initiatives de créer le colloque sur l'holocauste

passer dans une stade active au fur et à mesure d'une escalade de la pression américaine. Bien évidemment, ces perturbations énergétiques et politiques internes remettent en doute la crédibilité de l'Iran en tant qu'un fournisseur de l'énergie capable de substituer l'énergie provenant de la Russie.

B. La situation internationale autour du dossier nucléaire iranien comme le révélateur des faiblesses « politiques » de la sécurité énergétique de l'Union européenne

On peut également remarquer que la politique énergétique et extérieure de l'Iran est à la fois la cause et la conséquence de la pression américaine. L'isolement politique que l'Iran subit ces dernières années suite aux sanctions de l'ONU, mais également celles américaines, commencent à avoir des effets perceptibles à la situation énergétique du pays. Ainsi, deux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, celle N 1737 et N 1747¹¹⁶ adoptées au cours des années 2006-2007, interdisent l'exportation par l'Iran de toute arme, sauf l'exportation d'armes à celui-ci (compte tenu de l'opposition de la Russie et de la Chine).¹¹⁷ Pourtant, malgré le caractère symbolique, voire politique de ces sanctions, l'ambiance politique autour de l'Iran est devenue assez tendue. Ce sont les sanctions des Etats-Unis qui causent le dommage à la fois économique et politique au développement énergétique iranien. Ainsi, la fameuse loi d'Amato/Kennedy (*Iran and Libya Sanctions Act*) adoptée en août 1996, autorise au gouvernement des Etats-Unis le droit à appliquer unilatéralement « des sanctions à toute société étrangère ou américaine qui investit quarante millions de dollars en Iran ou en Libye au titre de

¹¹⁶ Par sa résolution 1737 (2006), le Conseil a « engagé les États à faire preuve de vigilance pour empêcher que des ressortissants iraniens ne reçoivent un enseignement ou une formation spécialisés dans des disciplines qui favoriseraient les activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération et la mise au point de vecteurs d'armes nucléaires ». Par sa résolution 1747 (2007), le Conseil « a engagé, d'une part, tous les États à faire preuve de vigilance et de retenue concernant la fourniture d'armements lourds et de services connexes à l'Iran et, d'autre part, tous les États et toutes les institutions financières internationales à ne pas souscrire de nouveaux engagements aux fins de l'octroi de subventions, d'une assistance financière et de prêts assortis de conditions libérales au Gouvernement iranien, si ce n'est à des fins humanitaires et de développement. » Source : Comités des sanctions du Conseil de sécurité, site Internet <http://www.un.org/french/sc/committees/index.shtml>

¹¹⁷ BAUCHARD, Denis, « Iran 2007: entre défis et incertitudes », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », mai 2007, p.9

l'exploitation des ressources pétrolières ». ¹¹⁸ L'impact réel de ces sanctions s'aperçoit par la diminution de la production énergétique de l'Iran. Par conséquent, plusieurs compagnies et investisseurs européens ont décidé de se retirer du secteur énergétique iranien après le « conseil » donné par l'administration américaine de réduire, voire de cesser leurs financements au profit des entreprises iraniennes. L'exemple le plus récent de ces réticences européennes face à la pression américaine est une dernière annonce du retrait officiel de la compagnie pétrolière anglo-hollandaise « Shell » du grand gisement gazier South Pars en Iran. ¹¹⁹

Un autre problème présente les difficultés de l'accès aux nouvelles technologies dans le domaine pétrolier et gazier que l'Iran se heurte après la mise en œuvre des sanctions. Plus particulièrement, ce sont les pays occidentaux qui conservent le contrôle des technologies les plus avancées, notamment dans le domaine du gaz. On peut constater un double coup de ces sanctions sur l'industrie énergétique iranienne. D'une part, ces mesures ôtent le secteur énergétique iranien des investissements étrangers. D'autre part, même les efforts propres de l'Iran de se doter des matériels nécessaires pour le développement de la production énergétique sont coupés au court par le contrôle américain sur l'exploitation et le déplacement des technologies.

En ce qui concerne l'impact politique, ces sanctions poussent l'Iran aux démarches politiques « contre-offensives » afin de sortir de son isolement, comme par exemple, l'initiative de créer avec la Russie l'OPEP du gaz, ou encore de lier une coopération plus étroite avec d'autres Etats « expulsés » comme le Venezuela. Quant à l'Union européenne, on peut constater une faiblesse politique de l'Union face à la pression des Etats-Unis sur l'Iran où la crise politique et énergétique se développe autour du dossier nucléaire iranien. On peut, par conséquent, comparer le rôle différent dans la sécurité énergétique de l'Union européenne exercé par ces deux producteurs majeurs de l'énergie : la Russie et l'Iran examinés dans ce travail. En cas de la Russie, c'est la faiblesse plutôt économique de la sécurité énergétique de l'Union européenne qui est surtout évident compte tenu d'une grave dépendance énergétique européenne des

¹¹⁸ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.201

¹¹⁹ « Iran : Shell, un instrument de la diplomatie des Six », site Internet de l'« IRAN-RESIST » <http://www.iran-resist.org/article4460>, 12.05.2008

hydrocarbures russes.

En son tour, l'Iran, n'est pas un grand fournisseur énergétique de l'Union européenne. C'est pour cela qu'à la différence de la Russie, l'Iran joue un rôle de révélateur de la fragilité politique de la sécurité énergétique de l'Union européenne. Les dernières négociations¹²⁰ sur le dossier nucléaire iranien montrent la faiblesse de la position politique de l'Union. Des provocations de l'Iran d'un côté ainsi que la pression américaine de l'autre coté, vont dans le même sens. La situation de l'Union européenne est également délicate du fait qu'elle semble être obligée de faire le choix concret entre deux pôles contradictoires : les relations développées avec l'Iran ou le partenariat stratégique avec les Etats-Unis.

D'une part, c'est la coopération énergétique avec l'Iran qui donne la possibilité d'assurer de plus sa sécurité énergétique européenne. D'autre part, l'alliance politique et militaire avec les Etats-Unis est un composant indéniable de toute l'histoire de l'Union européenne et ses Etats membres. Pourtant, la perspective de participer dans cette fameuse intervention militaire en Iran sous l'égide des Etats-Unis serait une entreprise largement douteuse et désavantageuse, encore pire que celle de l'intervention en Irak en 2003. Dans tous les cas, c'est l'Union européenne qui perdrait le plus. Les conséquences d'un tel déroulement des événements seraient majeures que ce soit dans le domaine politiques, sécuritaires ou économiques: la hausse considérable des prix des hydrocarbures, risques des actes terroristes dans les pays occidentaux, et surtout dans les Etats européens, ayant les troupes basées au Moyen-Orient, blocage ou perturbations du trafic pétrolier dans le détroit d'Ormuz etc.¹²¹

Ainsi, une hésitation est évidente et pertinente au sein des Etats membres de l'Union.

¹²⁰ Le 2 mai 2008, la Conférence des Ministres des Affaires étrangères des six pays (Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Russie et la Chine) sur la question nucléaire iranienne s'est tenue à Londres. Les six négociateurs ont décidé de remettre le plan à l'Iran dans les meilleurs délais. Selon ce plan, ils entendent engager des négociations avec l'Iran sur une coopération dans les domaines aussi nombreux que l'énergie nucléaire, la politique, l'économie, l'agriculture, l'aviation civile et autres, afin de trouver une solution complète, durable et adéquate à la question nucléaire iranienne. Dans son tour, l'Iran semble n'est pas prêt à faire des concessions à l'Occident. Ainsi, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed El Baradei, a présenté le 21 mai dernier un rapport de quatre pages au Conseil des gouverneurs de l'AIEA et au président du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est indiqué dans ce rapport que l'Iran ne fait toujours aucun cas des exigences du Conseil de sécurité de l'ONU de suspendre ses activités nucléaires sensibles et intensifie même ses travaux d'enrichissement d'uranium.

¹²¹ BAUCHARD, Denis, « L'Iran: Une puissance énergétique (ré) émergente », *Institut français des relations internationales*, « Note de l'Ifri », septembre 2007

« La question iranienne » semble révéler une grande rupture politique entre les Etats européens.

C'est donc la Grande Bretagne qui est la plus réticente face à l'approfondissement des relations énergétiques irano-européennes. Le retrait de British Petroleum (BP) au début de l'année 2007 et de Shell en décembre 2007 de l'Iran a fait comprendre que le Royaume Uni n'a pas l'intention de faire des concessions au gouvernement iranien. De plus, en novembre 2007, au cours des négociations au Conseil de sécurité sur l'adoption de nouvelles mesures à l'encontre du programme nucléaire iranien, les dirigeants britanniques ont proposé une suspension totale des investissements étrangers dans le secteur énergétique de l'Iran. Cette position britannique est d'autant plus prévisible compte tenu des « relations particulières » de la Grande Bretagne entretenues avec les Etats-Unis d'un côté et tenant compte de son statut de pays producteur au sein de l'Union européenne de l'autre côté.

En revanche, c'est le durcissement de la position française à l'égard de l'Iran qui apparaît le plus étonnant. Le tournant dans la politique iranienne de la France était marqué par l'arrivée au pouvoir de N.Sarkozy en mai 2007. Les anciennes relations sur les plans économiques et énergétiques qui ont lié deux Etats depuis trois décennies sont mises en danger par les déclarations du président et du ministre des affaires étrangères français sur la possibilité d'une guerre contre l'Iran.¹²² D'autre côté, cette nouvelle position française compromet l'activité de nombreuses entreprises françaises présentes en Iran, dont Total. Dans les termes géopolitiques, ce tournant significatif démontre toutes les incohérences de la politique extérieure de la France qui est, en son tour, prête à sacrifier les intérêts économiques et énergétiques nationaux en faveur du partenariat stratégique avec les Etats-Unis.

Les Etats membres ayant la position de durcissement des relations avec l'Iran sont confrontés à un autre groupe de pays européens qui sont, à leur tour, favorables à établir le dialogue énergétique et politique avec l'Iran. Ce sont l'Autriche et l'Italie qui

¹²² Ainsi dans un discours le 27 août dernier, le Président français Nicolas Sarkozy avait appelé le régime iranien à se conformer aux obligations du Conseil de sécurité, en estimant que c'était le seul moyen d'échapper à une alternative catastrophique : « la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran ». Ensuite, le ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner a indiqué le 16 septembre 2007 que, même si la voie de la négociation doit être privilégiée, le monde devait se préparer « au pire », c'est-à-dire à la possibilité d'une « guerre », si l'Iran persistait dans son refus de suspendre son programme nucléaire.

jouent le rôle le plus actif parmi les Etats de ce deuxième groupe. En effet, une grande partie d'investissements ainsi que la direction du consortium du projet Nabucco appartient à la société autrichienne OMV.¹²³ Le gouvernement autrichien «évoque d'ailleurs des raisons de la sécurité énergétique nationale» face aux menaces des Etats-Unis de bloquer par les sanctions américaines l'accord signé entre l'entreprise autrichienne et la compagnie nationale iranienne.¹²⁴ L'Italie fait également partie des Etats qui cherchent à développer les relations énergétiques plus étroites avec l'Iran grâce à ses compagnies présentes dans le secteur énergétique iranien. Ainsi, les grandes sociétés italiennes comme ENI ou Edison participent dans les négociations pour un projet d'importation de gaz iranien vers l'Italie à partir du gisement gazier iranien South Pars.

Paragraphe 2. Une nouvelle stratégie énergétique extérieure de l'Iran : le partenariat avec la Russie en tant que la réponse à l'isolement international du pays

Une hésitation de l'Union européenne et l'isolement international de l'Iran a conduit ce dernier à renforcer ses liens avec la Russie et les pays asiatiques. C'est, donc, parmi les pays asiatiques comme la Chine ou le Japon que l'Iran trouve ses principaux acheteurs d'énergie. La Russie, en son tour, ayant le statut du membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et celui du possesseur d'un secteur militaire puissant, est un partenaire stratégique de l'Iran dans le domaine du nucléaire civil. L'accord signé en 1995 avec la Russie prévoit l'aide technique et financière de cette dernière dans la construction de la centrale nucléaire de Boucher¹²⁵. Ce projet ambitieux interrompu plusieurs fois pour différentes raisons politiques et techniques doit finalement être mis en marche à partir de l'automne 2008. Parallèlement, l'Iran continue à négocier avec la Russie un accord pour la constitution du parc d'une vingtaine de nouvelles centrales nucléaires. Cette coopération nucléaire avec la Russie se développe malgré le climat

¹²³ Pour comparer : la Gaz de France (GDF) se retire du projet Nabucco fin 2007. Le groupe français a expliqué ce retrait par la pertinence d'autres priorités, notamment africaines. Source : NIES, Susanne, « Nabucco et South Stream- des gazoducs trop politisés ? », *Institut français des relations internationales*, « programme Energie », mars 2008

¹²⁴ THERME, Clément, « L'Iran : exportateur de gaz ? », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », Mars 2008, p. 25

¹²⁵ Bushehr est une ville du sud-ouest de l'Iran, située sur la côte du Golfe Persique, à environ à 1215 km au sud de Téhéran

international extrêmement défavorable autour de cette orientation du gouvernement de République Islamique vers le nucléaire civil.

Or, ce programme nucléaire iranien provoque de fortes inquiétudes chez les « occidentaux » non seulement du fait de la prolifération possible de l'arme nucléaire, mais également du régime politique non fiable avec sa politique extérieure extrêmement agressive. Un autre risque de cette politique « nucléaire » de l'Iran est la possibilité de passage de la technologie du nucléaire civil au nucléaire militaire qui est envisageable en la matière. Un fort possesseur de l'arme de la destruction massive dans la situation actuelle fragile au Moyen Orient est une menace potentielle pour tous les autres acteurs de la région. L'exemple de la prolifération menaçante de l'arme nucléaire en Asie est le Pakistan, le pays à l'équilibre politique instable et mêlé dans le conflit permanent avec l'Inde. La logique formelle de l'Iran de la nécessité de production de l'énergie par le nucléaire civil est surtout incompréhensible du fait de la présence dans ce pays des réserves énormes des hydrocarbures encore inexploitées.

Paradoxalement, ce sont les pays européens qui sont partiellement responsables du développement de l'industrie nucléaire iranienne. Plus précisément, les premiers contrats pour la construction des centrales nucléaires iraniennes ont été conclus entre l'Iran d'une part et la France et l'Allemagne d'autre part. Ainsi, l'accord signé en 1973 avec l'Allemagne a autorisé la construction de deux centrales nucléaires à Bushehr, la région dans le sud-ouest du pays dans le golfe Persique. En son tour, la France a décroché le contrat de la construction de deux autres centrales nucléaires en 1974. Tous ces projets ont été arrêtés en 1979 suite à la révolution Khomeyniste poursuivie par la guerre irano-irakienne dans les années 1980.¹²⁶ Ces pages d'histoire sont souvent oubliées par les gouvernements des Etats membres de l'Union. Pourtant, la participation historique des pays européens dans l'industrie nucléaire iranienne **remet** fortement en doute le droit des Européens de reprocher à l'Iran son intention de développer le nucléaire aujourd'hui.

¹²⁶ PERTUZIO, André, « Iran: Énergie et Géopolitique », *Géostratégiques* n° 18, janvier 2008, p.214

Paragraphe 3. Le cartel de gaz irano-russe : vraie ou fausse menace pour la sécurité énergétique de l'Union européenne ?

La coopération nucléaire de l'Iran avec la Russie est complétée par les nouvelles relations énergétiques entre ces deux pays. Ce sont d'ailleurs ces relations qui apparaissent les plus influentes dans la situation énergétique actuelle internationale. Dans ce contexte, l'Iran semble être ferme dans son intention de mener une coopération étroite entre les producteurs du gaz. Par la création du cartel de gaz l'Iran cherche non seulement la possibilité de contourner l'isolement où se trouve désormais la République islamique, mais également de réaffirmer son poids énergétique et politique sur la scène internationale. La création d'un tel cartel pourrait aider l'Iran à améliorer ses exportations dans d'autres pays consommateurs du gaz.¹²⁷

Tous ces facteurs s'inscrivent bien dans l'idée de Téhéran de relancer l'« OPEP du gaz ». Ainsi, à la réunion de l'Organisation de Coopération de Shanghai en 2006, où l'Iran est doté du statut d'observateur, le président iranien Ahmadinejad affirmait que la coordination gazière et énergétique entre les pays producteurs permettrait de « prévenir les menaces des puissances dominantes et leurs interférences agressives dans les affaires du monde »¹²⁸. Il est évident que les « puissances dominantes » évoquées par le président iranien sous-entendait notamment les Etats-Unis et leurs alliés européens. Dans cette situation les questions suivantes sont raisonnables : s'agit-il vraiment d'une possibilité réelle de la création du cartel des producteurs d'énergie qui deviendra une menace éventuelle pour la sécurité énergétique européenne ? Quelles seraient les conséquences exactes de cet OPEP du gaz pour l'Union européenne ?

Tout d'abord, l'analyse des relations entre les pays membres potentiels du cartel éventuel montre la divergence des intérêts politiques et énergétiques entre ces Etats. Ainsi, contrairement à l'Iran, la Russie est principalement motivée non par la création effective de ce cartel, mais par création d'image de l'influence russe sur la sécurité énergétique de l'Europe. Malgré l'intérêt évident de cette idée pour la Russie,

¹²⁷ Actuellement, c'est la Turquie qui est le seul pays vers lequel l'Iran exporte du gaz. Pourtant, même en Turquie Téhéran n'est pas le premier fournisseur du pays, il est loin derrière la Russie.

¹²⁸ FINON, Dominique, « La Russie et l'OPEP du gaz : vraie ou fausse menace? », Institut français des relations internationales, « Note de l'Ifri », novembre 2007, p. 12

Moscou ne veut pas se lier trop avec un tel cartel, tout en préférant des anciennes relations à base bilatérale avec les pays consommateurs. D'autre côté, la Russie en tant que premier fournisseur du gaz à l'Union européenne, construit ses relations sur la base des accords à long terme fixant les prix du gaz liés aux prix mondiaux du pétrole. Or, selon les experts de *Nezavisimaya Gazeta*, dans ces conditions favorables pour ses exportations, la Russie « n'a pas l'intention de changer ce schéma des exportations ou de coordonner les prix du gaz avec d'autres membres du cartel ». ¹²⁹

Ensuite, l'Iran est potentiellement concurrent pour les approvisionnements russes sur le marché gazier européen. C'est pour cela que la Russie ne semble pas être intéressée à sacrifier sa position dominante sur le marché européen au profit d'une coordination des politiques énergétiques des membres du cartel. La Russie ne souhaite non plus développer le secteur énergétique de l'Iran. De surcroît, les relations russes avec d'autres producteurs du gaz sont loin d'être homogènes pour établir une telle entente. Les pays exportateurs du gaz européens comme la Norvège ou les Pays-Bas ne sont pas prêts non plus à accepter l'idée de la création d'un tel cartel.

Enfin, les désaccords entre les membres du Forum apparaissent déjà au cours des négociations sur la Charte de l'OPEP du gaz futur. Ainsi, l'Iran insiste sur la variante de la Charte plus «rude» qui se concentre sur les principes du fonctionnement de cette futur organisation. En son tour, la Russie présente le variant de la Charte plus délicat, qui prévoit un processus de la coordination des prix du gaz ainsi que les voies de transportation. ¹³⁰

Pour toutes ces raisons on peut considérer l'OPEP du gaz en tant que le projet uniquement politique dont l'objectif est d'intimider les pays européens dépendants des importations de gaz.

En son tour, l'Union européenne doit prendre une position politique afin de pouvoir répondre à ces menaces. C'est dans les intérêts de l'Union de privilégier plus les relations énergétiques avec l'Iran pour empêcher le rapprochement énergétique de ce dernier avec la Russie. De plus, il faut remarquer que les groupes politiques iraniens

¹²⁹ KOULIKOV, S., NAUMOV, I., « Moscou freine la création de l'OPEP de gaz », l'article apparu dans le site Internet de *Nezavisimaya Gazeta*, 29.04.2008, <http://www.ng.ru/printed/210216>

¹³⁰ KOULIKOV, S., NAUMOV, I., « Moscou freine la création de l'OPEP de gaz », l'article apparu dans le site Internet de *Nezavisimaya Gazeta*, 29.04.2008, <http://www.ng.ru/printed/210216>

sont plus favorables à une entente énergétique avec les pays de l'UE plutôt qu'avec la Russie. Selon les experts iraniens, l'avantage des relations énergétiques avec l'Union représente la possibilité pour l'Iran d'obtenir les nouvelles technologies de la production du gaz naturel liquéfié. Par ailleurs, pour l'Union européenne, l'Iran pourrait faciliter le transit du gaz de la Caspienne et d'Asie centrale vers l'Europe à très long terme. En tous les cas, la coopération énergétique entre deux acteurs est mutuellement avantageuse. Certes, cette coopération est fortement dépendante d'autres facteurs extérieurs comme l'influence des Etats-Unis et les relations énergétiques privilégiées avec la Russie. Reste à savoir comment il serait possible pour l'Union européenne d'éviter d'être mêlée dans l'aventure militaire éventuelle contre l'Iran conçue par les Etats-Unis, tout en protégeant les intérêts énergétiques européens ?

Chapitre II. L'influence implicite des Etats importateurs sur la sécurité énergétique européenne.

Dans la situation énergétique et politique internationale d'aujourd'hui vue à travers le prisme de l'interdépendance globale des acteurs ou des événements différents, l'attitude d'un Etat concret pourrait avoir l'impact sur l'ensemble des processus mondiaux. La sécurité énergétique de l'Union européenne est un exemple parfait de l'interaction de multiples acteurs énergétiques. Par ailleurs, l'intérêt d'analyse de la sécurité énergétique européenne représente également la possibilité d'examiner le rôle de chaque facteur en particularité. Certes, il est impossible d'imaginer la situation énergétique de l'Union européenne sans tenir compte de l'influence des grands Etats producteurs d'hydrocarbures comme la Russie et l'Iran. Pourtant, il est évident que la seule analyse de l'impact des pays exportateurs de l'énergie sur la sécurité énergétique de l'Union ne permet pas de réaliser une recherche objective. C'est pour cette raison qu'il est indispensable d'élargir la recherche à l'analyse de l'influence des pays consommateurs non européens comme les Etats-Unis ou encore la Chine sur la sécurité énergétique de l'Europe. Après avoir étudié la base bibliographique disponible en la matière, il faut absolument remarquer que la majorité des conceptions européennes de la sécurité énergétique ignorent l'influence d'autres pays consommateurs non européens en s'accroissant principalement sur les relations entre l'Union Européenne et les pays

producteurs. Compte tenu de poids politique et économique des Etats-Unis et de la Chine, on ne peut pas ignorer leur influence particulière sur les problèmes énergétiques internationaux.

Le présent travail propose d'analyser l'impact des Etats consommateurs non européens dans la sécurité énergétique de l'Union Européenne de deux points de vue différents. D'une part, l'accroissement des besoins énergétiques des pays importateurs conduit inexorablement à une concurrence de plus en plus agitée d'accès aux ressources stratégiques. Plus particulièrement, il s'agit de l'affrontement des intérêts européens avec ceux des Etats-Unis et des nouveaux pays émergents, notamment la Chine. Par contre, une constitution d'un partenariat plus étroit entre les Etats consommateurs pourrait amener à la création du système commun de sécurisation et diversification des sources d'approvisionnements, voire de construction de nouveaux réseaux énergétiques. Ainsi, les éléments à la fois de la coopération et la concurrence caractérisent l'intérêt particulier des rapports énergétiques de l'Union européenne avec d'autres pays consommateurs.

Section 1. Les Etats-Unis : le protagoniste des relations énergétiques internationales à travers l'influence sur la sécurité énergétique européenne

Aujourd'hui, les Etats-Unis apparaissent comme un acteur incontournable sur la scène internationale. Le plus grand consommateur de l'énergie du monde, l'initiateur de la guerre « pétrolière » en Iraq et des nouvelles tensions autour du dossier nucléaire de l'Iran, le responsable d'un tiers des pollutions écologiques planétaires, tous ces facteurs négatifs constituent l'image superficielle des Etats-Unis d'aujourd'hui. Or, pour pouvoir dévoiler toute l'influence réelle des Etats-Unis sur les relations énergétiques internationales et notamment sur la sécurité énergétique européenne, il faut d'abord examiner les raisons intérieures et essentielles de la politique énergétique américaine actuelle.

Paragraphe 1. Le facteur de la dépendance énergétique dans la politique extérieure américaine.

Considérée comme la première économie du monde, l'économie américaine demande environ 25 % de toute l'extraction mondiale des hydrocarbures.¹³¹ En revanche, selon différentes sources, les réserves américaines prouvées atteignent seulement 2-3 % des réserves mondiales. Le premier producteur mondial des hydrocarbures au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis, possède aujourd'hui les dixièmes réserves énergétiques mondiales prouvées. Pourtant, ces immenses réserves énergétiques ne permettent pas de classer les Etats-Unis parmi les « pays producteurs » énergétiques de fait de l'insuffisance de cette production pour les besoins énergétiques internes. Par conséquent, la consommation énergétique interne est repartie à la hausse depuis les années 1990 et doit atteindre d'ici 2020, selon la statistique, de 33,5% en pétrole et 45 % en gaz.¹³² Par ailleurs, la part des importations dans la consommation américaine ne cesse d'augmenter depuis les années 1970-s alors que la production d'énergie interne diminue considérablement. L'augmentation de la part des importations pétrolières est surtout spectaculaire en comparaison de la situation actuelle avec celle du premier choc pétrolier : de 9 % en 1973 les importations sont passées à 59% en 2003. Le gouvernement des Etats-Unis considère ainsi la dépendance de l'approvisionnement de l'énergie de l'extérieur comme un problème à la fois grave et inquiétant.

Appelé à élaborer une nouvelle stratégie américaine dans le domaine énergétique, le Groupe de développement de la politique énergétique nationale a été mis en place sous l'initiative du vice-président, Richard Cheney, le 29 janvier 2001, soit une semaine après l'investiture du nouveau président.¹³³ Le résultat de ce travail a pris la forme du fameux rapport de Cheney intitulé « Une énergie fiable, peu coûteuse et respectueuse de l'environnement pour l'Amérique de l'avenir ». En effet, la Stratégie énergétique des Etats-Unis a été fondée sur la base dudit rapport. Il faut remarquer que

¹³¹ NOEL, Pierre, « Les Etats-Unis et la sécurité énergétique mondiale », *Ramsès*, 2005

¹³² LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », *éditions Technip, Paris*, 2005, p. 87

¹³³ « Odeurs de pétrole à la Maison-Blanche », article apparu dans le site Internet www.voltairenet.org, le 14 décembre 2001

la rupture de la nouvelle politique énergétique dite très « dirigiste »¹³⁴ de l'administration Bush avec l'ancienne plus libérale est évidente. Ainsi, pour la première fois, le rapport de Cheney présenté en mai 2001 et repris pour l'essentiel dans *l'Energy Policy Act* du août 2005 constate que les Etats-Unis traversent une crise énergétique la plus grave depuis les chocs pétroliers de 1973 et 1979. Les principales idées de cette stratégie consistent, entre autre, en augmentation de l'approvisionnement traditionnel, en pénétration dans les nouveaux marchés du pétrole et en diversification de la transportation de l'énergie. Aujourd'hui, l'attention particulière est faite sur la sécurité de l'approvisionnement en énergie. Par ailleurs, sur le plan interne, la stratégie énergétique nationale se concentre sur l'augmentation de production des hydrocarbures à partir des zones arctiques d'Alaska ainsi que sur le programme du développement du charbon propre.

Cependant, on peut constater les points faibles de la politique énergétique américaine. Ainsi, des questions importantes comme, l'économie d'énergie ou encore le développement des énergies renouvelables, sont largement absentes dans les discours officiels américains. La préservation du « mode de vie américain » présentée comme un intérêt national exclut toute critique des gaspillages de l'énergie et l'attachement de la population aux énergies traditionnelles telles que le pétrole et le gaz. Cette situation n'est pas changée même après la présentation du nouvel programme énergétique du président Bush en janvier 2006. Ce programme dit l'« Initiative énergétique avancée » (*«Advanced Energy Initiative»*) est apparu pour la première fois dans le rapport annuel adressé au Congrès sur la situation interne de l'Etat.¹³⁵ La priorité essentielle avancée par le président constitue en diminution cruciale de la dépendance énergétique des Etats-Unis vis-à-vis des fournitures extérieures des hydrocarbures d'ici 15 ans. Cependant, cette idée semble être peu réalisable compte tenu d'un fort lobby pétrolier au sein du parti républicain. De plus, des grands groupes industriels sont portés les plus favorables à promouvoir les positions des compagnies pétrolières américaines dans les régions riches en énergie ainsi que la coopération étroite avec des pays producteurs

¹³⁴ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p. 87

¹³⁵ Korneev, A.V., « La stratégie énergétique des Etats-Unis : la différence des approches des parties républicain et démocratique », *Institut des recherches sur les Etats-Unis et le Canada auprès l'Académie russe des Sciences*, 2007

importants comme l'Arabie saoudite.

Pour toutes ces raisons, on peut conclure que les Etats-Unis resteront toujours dépendants des importations énergétiques dans l'avenir proche. Toutefois, les changements de la politique énergétique américaine sont possibles en matière de la diversification des sources et des types d'approvisionnements d'énergie. La motivation de l'initiative américaine des deux conflits successifs en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003 s'explique, entre autres, par les recherches des nouvelles sources énergétiques.

Paragraphe 2. La diplomatie américaine au service des intérêts énergétiques nationaux

Sur le plan extérieur, l'accroissement des besoins énergétiques et la diminution de la production nationale obligent le gouvernement américain de se rapprocher de plus des Etats producteurs d'énergie, notamment des pays du Moyen Orient. Pourtant, étant éloignés géographiquement des centres essentiels de la production énergétiques mondiaux, les Etats-Unis ne peuvent pas se permettre de s'abstraire politiquement des batailles énergétiques actuelles. Il est tout à fait clair que seul le contrôle global sur les processus politiques et énergétiques peut assurer une position avantageuse des Etats-Unis sur la scène internationale. Les Etats-Unis poursuivent donc une stratégie à plusieurs dimensions, engagées sous la présidence Clinton et accentuée sous la présidence Bush.¹³⁶

Tout d'abord, l'attention particulière, politique et stratégique américaine est orientée envers des grands exportateurs d'énergie. Ainsi, le Moyen Orient avec ses 75 % des réserves pétrolières mondiales occupe une place centrale dans la sécurité énergétique et nationale des Etats-Unis.¹³⁷ La présence américaine dans la première région du monde nécessite le soutien des principaux Etats producteurs en la matière. C'est donc, le partenariat privilégié politique et militaire avec l'Arabie saoudite que les Etats-Unis tiennent à développer compte tenu de son poids politique dans la région et la position forte au sein de l'OPEP. Or, la stratégie énergétique extérieure américaine

¹³⁶ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.171

¹³⁷ NOEL, Pierre, « Les Etats-Unis et la sécurité énergétique mondiale », Ramsès, 2005, p.11

cherche à établir le réseau des gouvernements loyaux aux Etats-Unis dans la région du Moyen Orient. Parallèlement, les Etats-Unis cherchent à affirmer leur présence dans les zones énergétiques alternatives comme l'Afrique et l'Asie centrale considérées comme les nouveaux mondes du pétrole. Ensuite, le contrôle américain sur les centres principaux de la production énergétique ainsi que sur les réseaux des transportations de l'énergie, assure l'influence des Etats-Unis sur les autres pays consommateurs que ce soient les concurrents ou les partenaires. Ainsi, on peut conclure que la diplomatie énergétique américaine actuelle suppose l'ingérence des Etats-Unis dans tous les événements énergétiques produits dans l'« hémisphère occidentale ». Dans ce contexte la question suivante se pose : quelle influence américaine subit l'Union européenne en tant qu'une grosse consommatrice d'énergie, soit-elle alliée ou tout simplement comme le concurrent potentiel?

Paragraphe 3. Le poids politique des Etats-Unis dans la sécurité énergétique de l'Union européenne

Le rôle des Etats-Unis dans la sécurité énergétique de l'Union européenne à première vue, peut paraître insignifiant à cause de l'éloignement géographique et d'une faible interaction énergétique entre ces deux acteurs. Pourtant, l'impact réel politique et économique américain sur la situation énergétique européenne semble dans certains cas plus important que l'influence de certains fournisseurs. En général, on estime raisonnable de distinguer deux formes de l'influence américaine sur la sécurité énergétique européenne. Tout d'abord, c'est l'impact direct qui se caractérise par la présence active des Etats-Unis dans les affaires et les problèmes énergétiques de l'Union européenne. Ensuite, les effets et les conséquences pour la sécurité énergétique européenne apparaissent indirectement suite aux actions politiques ou militaires américaines dans d'autres régions du monde. La logique de cette division est assez simple : cela permettra d'analyser le rôle des Etats-Unis dans la sécurité énergétique européenne sous tous ses aspects.

A. Les Etats-Unis : un acteur direct dans la sécurité énergétique de l'Union

En effet, l'exemple le plus démonstratif et le plus récent de la présence directe des Etats-Unis dans la situation énergétique européenne est l'affaire du conflit gazier de 2006 entre la Russie et l'Ukraine et l'interruption suivante des approvisionnements du gaz russe à l'Union. Les Etats-Unis qui n'achètent pas d'hydrocarbures à la Russie, contrairement à l'Union européenne, ont critiqué très vivement cette attitude russe à l'égard de son voisin ukrainien. Ainsi, le Secrétaire d'Etat Condoleezza Rice a qualifié la politique russe dans cette affaire comme « préjudiciable » à la réputation de Moscou comme fournisseur de l'énergie censé être digne de confiance.¹³⁸

Ensuite, les Etats-Unis prêtent leur appui aux pays de l'Europe de l'Est dans leur volonté d'étendre les fonctions politico-militaires de l'OTAN sur le domaine énergétique. Ainsi, le directeur du comité du Sénat des Etats-Unis sur les affaires étrangères R.Lugar a proposé de considérer l'attaque énergétique contre l'un des membres de l'Alliance comme une attaque contre l'Alliance lui-même. De plus, cette attaque doit, d'après lui, être appréciée comme égale que ce soit dans le sens politico-militaire ou une attaque armée. Outre cela, selon lui, l'OTAN doit déterminer les mesures concrètes qui peuvent être appliquées par l'Alliance en cas si la Pologne, l'Allemagne, la Hongrie ou la Lettonie font l'objet d'un même type de menace que l'Ukraine a déjà connu.¹³⁹ C'est donc avec le soutien politique des Etats-Unis que les Etats les plus dépendants énergétiquement de la Russie, à savoir la Pologne et les Pays Baltes osent de prendre la position plus agressive à l'égard de la Russie.

De manière plus précise, on trouve ce raisonnement assez important dans le Communiqué de presse de l'OTAN fait le 29 Novembre 2006 après le sommet de l'OTAN à Riga :

« Comme indiqué dans le Concept stratégique de l'OTAN, les intérêts de sécurité de l'Alliance peuvent aussi être mis en cause par la rupture des approvisionnements en ressources vitales. Nous préconisons un effort international coordonné afin d'évaluer les risques qui pèsent sur les infrastructures énergétiques et de promouvoir la sécurité de ces infrastructures. C'est pourquoi nous chargeons le Conseil en session permanente de procéder à des consultations sur les risques les plus immédiats en matière de sécurité énergétique, afin de définir les domaines dans lesquels l'OTAN pourrait apporter une valeur ajoutée s'agissant de préserver les intérêts des Alliés en matière de sécurité et, sur demande, de contribuer aux efforts nationaux et internationaux. »¹⁴⁰.

¹³⁸ ROUBINSKI, « Russie-Ukraine : La guerre des tuyaux », *Géopolitique* °93, mars-mai 2006, p.45

¹³⁹ SOROKINA, Nadejda, « Dans les rues étroites de l'OTAN », *Rossiyskaya Gazeta* n° 4234, 29.11. 2006

¹⁴⁰ OTAN Communiqué de presse (2006)0150 – 29 Novembre 2006. Le sommet de Riga 28-29 Novembre 2006

Bien évidemment, cette déclaration ainsi que les propositions radicales des pays de l'Europe de l'Est se fondent sur l'influence des Etats-Unis. Par cette analyse on peut tirer deux conclusions essentielles. Premièrement, il est évident que les Etats-Unis tout en profitant de la situation essaient de modifier le champ de l'activité et, par conséquent, d'élargir le mandat d'alliance atlantique. En fait, l'OTAN en tant qu'organisation intergouvernementale internationale est créée par le Pacte nord-atlantique signé le 4 avril 1949. Ce traité constitutif contient l'article V qui stipule explicitement : « qu'une attaque militaire¹⁴¹ envers l'un de ses membres en Europe ou en Amérique du Nord sera perçue comme l'agression contre tous. »¹⁴²

On peut facilement remarquer que cet article proclame les buts et les objectifs de l'organisation qu'il créait. Ses objectifs se limitent clairement en action de légitime défense conformément à l'article 51 de la Charte de l'ONU. Or, le droit international, la jurisprudence de la Cour Internationale de Justice ainsi que la doctrine en la matière nous fournit en abondance les preuves que cet article est appliqué uniquement lorsqu'il s'agit de l'agression armée d'un Etat par un autre Etat d'un coté, ainsi que le rejet des tentatives continuelles d'extension abusive de la portée de cette norme du droit international d'un autre coté. En cas de l'appréciation identique d'une attaque énergétique et d'une attaque militaire, l'Alliance atlantique sera discréditée par ses propres actions car l'extension de son activité militaire sur le domaine économique contredit à l'idée de la création de l'OTAN. Or, la question pertinente se pose ainsi : comment l'Alliance atlantique va distinguer la notion de « l'attaque énergétique » de celle des « litiges économiques » entre deux pays frontaliers ?

Deuxièmement, l'aspiration des Etats-Unis à résoudre les problèmes énergétiques européens par les moyens militaires oppose de plus la Russie aux pays Européens excluant pratiquement la possibilité de trouver le compromis. De plus, une telle déclaration pose la Russie dans l'impasse qui ne lui laisse d'autre issue que de réactiver la rhétorique de la guerre froide. Dans cette situation l'Union Européenne se trouve ainsi devant le dilemme suivante : soit de se joindre à la position de l'OTAN qui propose de mener le dialogue avec l'emploi des menaces d'application de la force et

¹⁴¹ C'est nous qui soulignons.

¹⁴² Serge Cordellier, « Le dictionnaire historique et géopolitique du 20 siècle », Découverte, Paris, 2007

devenir ainsi de nouveau l'otage de la politique des Etats-Unis ; soit d'opter le deuxième choix, celui d'essayer d'établir le dialogue avec la Russie et de trouver la solution par les moyens pacifiques. Finalement, en posant les pays membres de l'Union à la position agressive contre les menaces énergétiques russes, les Etats-Unis aggravent la division politique au sein de l'Union européenne tout en opposant le groupe des Etats de l'Est à ceux de l'Ouest qui privilégient le partenariat stratégique avec la Russie et n'acceptent pas l'idée d'une réponse militaire.

B. La politique énergétique et militaire des Etats-Unis dans d'autres régions : les conséquences indirectes pour la sécurité énergétique européenne

Les attentas terroristes aux Etats-Unis du 11 septembre 2001, les guerres en Afghanistan de 2001 et en Irak en 2003, l'instabilité politique progressive au Moyen Orient – tous ces facteurs trouvent principalement l'origine d'une nouvelle fièvre pétrolière. Liés directement à toutes ces affaires, les Etats-Unis se présentent aujourd'hui en tant qu'un pays le plus puissant dans la scène énergétique internationale. L'Union européenne a également subi les répercussions de l'instabilité actuelle du Proche Orient avec la hausse des prix de l'énergie.

En effet, malgré l'opinion publique répandue, la deuxième intervention américaine en Irak de 2003 ne peut être uniquement expliquée par une motivation pétrolière. En réalité, ce sont les considérations géopolitiques différentes qui ont été prises en compte. Le Golfe Persique devient une préoccupation géopolitique majeure pour les Etats-Unis après les deux premières crises énergétiques produites à la fin des années 1970. Ainsi, toujours impliqué dans la logique de la guerre froide, le président américain J.Carter déclare en janvier 1980 que "toute tentative d'une puissance extérieure de prendre le contrôle du golfe persique sera considérée comme une attaque contre les intérêts vitaux des Etats-Unis et sera repoussée par tous les moyens nécessaires y compris militaires".¹⁴³ Après la fin de la guerre froide les Etats-Unis paraissent toujours être intéressés par la conservation de leur influence politique dans la première région pétrolière du monde. L'intervention militaire de la coalition des alliés

¹⁴³ NOEL, Pierre, « La stratégie américaine de sécurité et le pétrole du Moyen-Orient » Institut français des relations internationales, Centre français sur les Etats-Unis, Octobre 2003

des Etats-Unis en Iraq en 2003 s'inscrit bien dans cette logique. L'Iraq qui possède troisièmes réserves pétrolières au monde devait être le point fort d'appui aux intérêts énergétiques américains dans la région. Ainsi, le contrôle des ces réserves constitue un atout géopolitique considérable pour les Etats-Unis.

Tout d'abord, il permet à Washington d'influencer sur l'offre pétrolière de l'OPEP. Plus précisément, la quantité du pétrole iraquien insuffisant du fait de la réduction de la production causée par la guerre, ne peut pas être compensée par d'autres pays producteurs de l'OPEP comme l'Arabie saoudite, le Koweït ou les Etats arabes unis. Cette situation mène inexorablement à l'augmentation forcée du prix du pétrole par l'OPEP et, par conséquent, à la hausse des prix de tous les autres hydrocarbures. Paradoxalement, les Etats-Unis ne consomment que 10 % - 15 % de l'énergie issue du Moyen Orient.¹⁴⁴ En prenant en considération la poursuite de la guerre civile en Iraq, l'instabilité politique générale dans la région du Moyen Orient et l'intervention militaire américaine éventuelle en Iran, on suppose que les prix mondiaux du pétrole ne cesseront pas de grimper. Pour toutes ces raisons on peut conclure que le contrôle américain du pétrole moyen-oriental permet aux Etats-Unis de tenir en main les principaux consommateurs du pétrole, notamment l'Union européenne.

En outre, la politique énergétique des Etats-Unis crée des obstacles importants pour d'autres compagnies énergétiques d'accès aux réserves pétrolières iraniennes. C'est ainsi que, par exemple, en septembre 2003, peu après l'intervention américaine en Irak, l'administrateur américain dans ce pays, L. Paul Bremer, a signé une nouvelle loi économique du pays qui a ouvert tous les secteurs d'Irak, sauf celui du pétrole, à l'accès des investissements privés étrangers. Par ailleurs, il est évident que le retour de l'Irak à la production de l'énergie normalisée dépend notamment des investissements étrangers qui pourraient être assurés pour la partie par les compagnies européennes. Selon les estimations de la Banque mondiale, le coût de reconstruction de l'Iraq se varie entre 50 et 200 milliards de dollars. Le refus des Etats-Unis de privatiser le secteur énergétique iraquien ainsi que l'absence de volonté politique du gouvernement américain de

¹⁴⁴ Les principaux partenaires pétroliers des Etats-Unis sont les suivants : le Canada (17% des approvisionnement pétroliers), le Mexique (13%), le Venezuela (11 %), l'Arabie saoudite occupe seulement la quatrième place dans l'importation pétrolière américaine, soit 10%. Source : BONIFACE, Pascal, « Washington anticipe et se place en Afrique pour mieux contrôler les circuits pétroliers », *Institut des relations internationales et stratégiques, Paris, mai 2008*

s'investir dans la reconstruction de l'Irak au lieu de poursuivre cette coûteuse aventure militaire dévoile pleinement de vrais enjeux des Etats-Unis.

Dans ce contexte, on constate que le Moyen Orient devient de plus en plus « inaccessible » pour l'Union européenne ce qui complique les recherches de la diversification d'approvisionnement en énergie pour cette dernière. Cependant, le Moyen Orient n'est pas une seule région où les intérêts énergétiques américains s'opposent à ceux européens. D'après l'opinion de nombreux experts, c'est vers l'Afrique que « se tourne de plus en plus le regard » des Etats-Unis.¹⁴⁵ Si la consommation américaine est composée déjà de 15% du pétrole issu du continent africain, ce pourcentage devrait atteindre 25% au cours des dix prochaines années. Etant entré en Afrique, notamment dans le Golf de Guinée, dans les années 1990, les Etats-Unis ont déjà entrepris une série de projets afin de consolider leurs positions. On en cite, entre autres, le projet de l'oléoduc entre le Tchad et le Cameroun.¹⁴⁶

Par ailleurs, Washington a déjà créé le "Combined Joint Task Force-Horn of Africa" à Djibouti en 2002, dont les objectifs sont de lutter contre le terrorisme et d'améliorer la sécurité en Ethiopie, Erythrée, Soudan, Kenya, Somalie, Yémen, en Mer Rouge, dans le Golfe d'Aden et dans l'Océan Indien.¹⁴⁷ Une telle précipitation américaine menace désormais les positions politiques et énergétiques de la France qui exerçait le contrôle militaire du pays jusqu'à présent. Une autre « nouvelle » région des affrontements des intérêts énergétiques de l'Union et les Etats-Unis pourrait devenir l'Asie Centrale. Les ressources de la mer Caspienne et de l'Asie Centrale figurent parmi les possibilités les plus séduisantes d'approvisionnements alternatifs. Cependant, la plus grande question qui se pose à propos du pétrole de la Caspienne est bien celle de sa transportation vers les centres occidentaux de la consommation.

Bien évidemment, dans le contexte du regain du jeu géopolitique dans cette région, la construction d'une voie d'approvisionnement vers les ports occidentaux

¹⁴⁵ BONIFACE, Pascal, « Washington anticipe et se place en Afrique pour mieux contrôler les circuits pétroliers », *mai 2008*

¹⁴⁶ L'exploitation des gisements de pétrole du Tchad est confiée à un consortium dirigé par Exxon Mobil, dans lequel se retrouvent également la compagnie américaine Chevron Texaco et la compagnie malaisienne Petronas. Dans le sud du Tchad, à Doba se trouve le gisement de pétrole qui doit être évacué par un oléoduc de 1 070 km vers le terminal et port de Kribi au Cameroun. Le 10 octobre 2003, après trois ans de construction, l'oléoduc Tchad-Cameroun, d'une valeur totale de 3,7 millions de dollars, est officiellement inauguré.

¹⁴⁷ Tanguy Struye de Swielande, « Le retour de Washington sur le continent africain », apparu dans le site Internet www.diploweb.com/forum/usafrica.htm

signifierait un véritable avantage. C'est, en effet, un objectif de deux projets actuels : l'un de l'Union européenne appelé « Nabucco » et l'autre entrepris sous l'égide des Etats-Unis dit « BTC ».¹⁴⁸ En effet, ce projet américain qui est destiné à lier des trois principaux gisements de la partie azerbaïdjanaise de la mer Caspienne, Azeri-Tchirag-Gyunechli, au port turc Ceykhan doit être accompli vers la fin de l'année 2009, lorsque le niveau d'extraction du pétrole atteindra la quantité prévue de 50 Mln de tonnes par an.¹⁴⁹ Or, d'après ce projet, l'oléoduc « BTC » doit être doublé par un autre gazoduc. Dans ce cas, il pourrait rivaliser ou même faire disparaître le projet européen du gazoduc « Nabucco », car en effet, les Etats-Unis ont réussi à engager dans le « BTC » les grandes compagnies britanniques, françaises, et italiennes.

Tout ce raisonnement nous amène à poser la question suivante : la sécurité énergétique de l'Union européenne, est-elle vraiment condamnée par la politique énergétique et militaire des Etats-Unis? Il est évident que l'Union européenne s'est retrouvée dans la dépendance stratégique des Etats-Unis. Pourtant, dans la situation de la raréfaction des ressources énergétiques, seule la coopération des pays consommateurs de l'énergie pourrait, d'un côté, les épargner de l'arbitraire des pays producteurs, et de l'autre, faciliter des recherches des sources alternatives.

Section 2. La Chine : un concurrent énergétique redoutable

Le « dragon chinois » affaibli sous l'influence des puissances occidentales au début du XX siècle¹⁵⁰ a réapparu un siècle après dans tout nouveau statut, celui d'une puissance économique mondiale. Aujourd'hui, elle représente une menace politique et militaire pour ses voisins asiatiques et un concurrent redoutable pour les autres grandes nations. En effet, l'apparition du « phénomène chinois » dans les relations énergétiques internationales semble intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on voit parmi les grands pays consommateurs un Etat d'Asie qui cumule une croissance économique

¹⁴⁸ Le projet d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceykhan, dont l'acte de naissance est signé sous l'égide du président américain Bill Clinton à Istanbul, par les présidents turcs, géorgiens, azerbaïdjanaï et kazakh, le 18 novembre 1999

¹⁴⁹ « L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceykhan, facteur notable d'instabilité », *Géostratégiques* n° 9 - Octobre 2005

¹⁵⁰ CORDELLIER, Serge, « Le dictionnaire historique et géopolitique du 20 siècle », *édition Découverte, Paris, 2007, p. 138*

étonnante avec les attributs d'une puissance politique sur la scène énergétique internationale. Ensuite, contrairement au Japon qui est devenu un acteur économique mondial incontournable depuis les années 1970, la Chine ne cache même pas ses ambitions géopolitiques en Asie et dans d'autres régions du monde. Pour réaliser ces ambitions, elle possède de toutes les qualités indispensables : le statut d'un membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, le dispositif militaire convenable, le plus haut niveau de la croissance économique et une base énorme des ressources humaines.

En outre, l'apparition de la Chine en qualité d'un grand consommateur d'énergie contribue au développement des relations énergétiques internationales. Plus précisément, pendant plusieurs décennies la scène énergétique internationale était considérée en tant que la zone des affrontements des intérêts des Etats consommateurs, traditionnellement composés des pays occidentaux, avec ceux des Etats producteurs. Enfin, l'« arrivée » de la Chine peut être considérée comme un nouveau tournant dans la conception des relations énergétiques internationales. Par ailleurs, étant un exemple d'un Etat consommateur non-européen, la Chine représente l'intérêt particulier pour le présent travail. Ainsi, on a l'occasion non seulement d'étudier les positions de deux grands pays importateurs d'énergie : les Etats-Unis et la Chine, mais également d'analyser, voire comparer leurs rôles dans la sécurité énergétique de l'Union européenne.

Paragraphe 1. La Chine : le troisième consommateur mondial de l'énergie

Le développement des besoins énergétiques et pétroliers chinois est certainement lié à la croissance économique et industrielle du pays qui a commencé dans les années 1990. Il est possible de distinguer trois facteurs de base de cette croissance économique chinoise : l'expansion des investissements étrangers, le développement industriel et la hausse du niveau de vie de la population chinoise.¹⁵¹ Ce sont donc, ces trois critères qui garantissent un taux de croissance économique nationale

¹⁵¹ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.173

plus de 10% par an.¹⁵² Le développement économique suscite inévitablement la hausse de la consommation d'énergie. La dépendance énergétique chinoise s'est révélée en 1993, lorsque la Chine, pour la première fois, est devenue un pays exportateur net de pétrole.¹⁵³ En 2002, la consommation pétrolière a été déjà satisfaite à un tiers par les importations.¹⁵⁴ De plus, selon les statistiques basées sur les prévisions de la croissance économique chinoise, les importations pétrolières en 2020 pourraient atteindre 6 Mb/j, soit presque le volume des exportations de l'Arabie saoudite, le premier producteur pétrolier du monde. Contrairement aux Etats-Unis, où la consommation énergétique a progressé de 4,6% entre 2002 et 2005, la croissance des besoins énergétiques en Chine a franchi le niveau de 11% en 2003 et de 15,4% en 2004.¹⁵⁵

Par ailleurs, trois principaux facteurs permettent de prévoir la hausse progressive des importations d'énergie chinoises. Le premier facteur concerne la consommation interne. En effet, l'augmentation des besoins énergétiques chinois est partiellement liée au programme gouvernemental de l'électrification daté des années 1990 et ayant pour objectif de fournir à la population chinoise l'accès total à l'électricité. Ainsi, vers l'année de 2002 la Chine est déjà parvenue à un taux d'électrification de plus de 98%, reliant au réseau plus de 700 millions de personnes.¹⁵⁶ Certes, cela témoigne d'un début du processus de l'augmentation du niveau de vie en Chine. D'autre côté, approvisionner en énergie la population d'un milliard et 300 millions de personnes paraît être une tâche difficile.

Deuxièmement, l'évolution des modes de consommation interne conduit inévitablement à l'augmentation de la part du gaz et du pétrole dans la balance énergétique de la Chine et à la diminution progressive de la part du charbon. En effet, l'autosuffisance énergétique de la Chine était possible jusqu'à présent grâce,

¹⁵²En 2007 l'économie chinoise connaissait une croissance incroyable à 11,9%, selon les chiffres communiqués par le gouvernement chinois en avril 2008. Source : <http://www.comdesmedias.com/2008/04/10/croissance-economique-chinoise>

¹⁵³ WESLEY, Michael (ed.), « Energy security in Asia », *édition Routledge, London, 2007, p.59*

¹⁵⁴ Plus précisément, la consommation pétrolière correspondait à 4,6 Mb/j (millions de baril par jour), couverte par une production nationale de 3,2 Mb/j et des importations de 1,4 Mb/j. Pour la comparaison, cette quantité de pétrole correspond à la production d'un pays exportateur moyen comme l'Angola. Source : LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », *éditions Technip, Paris, 2005, p.174*

¹⁵⁵ SARKIS, Nicolas, « L'accroissement des besoins pétroliers augmente les risques de conflits », n°93, *mars-mai 2006, p.31*

¹⁵⁶ CATTIER, François, « L'accès à l'énergie : Un défi majeur du XXI siècle », n°93, *mars-mai 2006, p.12*

notamment, au rôle majeur du charbon produit à l'intérieur du pays. Or, dans les conditions actuelles marquées par la croissance impétueuse de l'économie chinoise, le pétrole et le gaz sont de plus en plus préférés.¹⁵⁷

Finalement, l'accroissement des importations chinoises d'énergie est également causé par une diminution rapide des ressources d'hydrocarbures intérieures. Ainsi, le taux de couverture de la Chine en pétrole ne cesse de chuter depuis la vingtaine d'années s'établissant en 2004 à 67,5%. Par conséquent, la production du pétrole en Chine doit baisser d'une manière progressive, compte tenu du fait que 50% des réserves des principaux champs pétrolières chinois sont d'ores et déjà exploitées.

Pour toutes ces raisons, on peut conclure, qu'en dehors du statut d'une puissance économique émergente et d'un géant démographique, la Chine est également apparue au début du XXI siècle en tant qu'un gros consommateur énergétique. Ainsi, avec ses 13% de consommation mondiale, la Chine est désormais placée dans la troisième position au monde, après les Etats-Unis et l'Union européenne. Dans les conditions énergétiques internationales où presque tous les centres connus de la production de l'énergie sont déjà repartis en tant que les zones d'influence géopolitique entre grandes puissances, la Chine est obligée de mener la politique énergétique extérieure de plus en plus agressive, voire offensive à l'égard de ses concurrents directs. Dans ce contexte quelques questions se posent, à savoir : quelles sont les conséquences de la stratégie chinoise pour la sécurité énergétique européenne ? Quelle position doit prendre l'Union européenne face aux nouvelles menaces énergétiques chinoises ?

Paragraphe 2. La politique énergétique nationale chinoise : la Chine en tant que l'initiateur de la concurrence énergétique internationale

En sa qualité d'un grand consommateur d'énergie, la Chine est préoccupée d'assurer sa sécurité énergétique. C'est pour cela qu'aujourd'hui, elle est de plus en plus intéressée aux grands producteurs mondiaux d'énergie. Actuellement, trois régions attirent l'attention particulière de la Chine : celle du Moyen Orient, celle de l'Asie

¹⁵⁷ Ainsi, le charbon, qui constitue aujourd'hui 65% de la consommation énergétique chinoise, doit diminuer selon les prévisions jusqu'à 47% en 2020. Par contre, la part du pétrole et du gaz devrait atteindre respectivement 32 et 12 % en 2020, contre 25 et 3 pourcents aujourd'hui. Source : LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.174

centrale et celle de l'Afrique. Il faut d'ailleurs remarquer que la Chine est pleinement consciente de la rivalité existante dans ces zones. Afin d'obtenir l'accès garanti dans les centres principaux de production le gouvernement chinois a choisi une stratégie d'intrusion composée par quelques étapes.

Tout d'abord, dans les années 1990, l'essentielle préoccupation du gouvernement portait sur la création des grandes entreprises nationales compétitives selon le modèle des multi corporations mondiales. Le gouvernement chinois a décidé de commencer cette stratégie par une restructuration des entreprises d'Etat. Plus précisément, cela signifie, en effet, une large ouverture de l'industrie et des marchés nationaux aux investissements étrangers. Pour rattraper le retard technologique de ces entreprises et favoriser la modernisation du secteur pétrolier, les autorités chinoises ont commencé à faire appel à des compagnies internationales.¹⁵⁸ Ainsi, après tous les aménagements, les principales entreprises chinoises du secteur pétrolier telles que CNPC (*China National Petroleum Corporation*) et PetroChina se sont placées en 2000 parmi les plus grandes compagnies pétrolières du monde.¹⁵⁹

Ensuite, une étape suivante constituait le renforcement de la présence du capital chinois dans d'autres régions. Les tentatives chinoises ont été concentrées sur l'acquisition de l'accès dans les zones de production peu occupée par les compagnies internationales au Soudan, en Indonésie, au Venezuela, en Angola et ailleurs. Débutées en Asie du Sud-Ouest, où la Chine utilise son influence politique et militaire pour peser sur le secteur énergétique de la région, les entreprises chinoises sont implantées ensuite en Afrique et en Amérique Latine. Ainsi, en 2001, une autre compagnie chinoise CNOOC a réussi à acheter cinq champs pétroliers en Indonésie contrôlés avant par une compagnie espagnole Repsol.

La Chine combine habilement sa politique énergétique extérieure avec le commerce en Afrique. Par exemple, les livraisons d'armes dans les pays producteurs, comme le Soudan et l'Angola, sont utilisées également par la Chine afin d'obtenir des concessions nécessaires. En profitant de l'absence totale de compagnies occidentales au

¹⁵⁸ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.176

¹⁵⁹ WESLEY, Michael (ed.), « Energy security in Asia », édition Routledge, London, 2007, p.61

Soudan,¹⁶⁰ la compagnie chinoise publique CNPC est devenue le premier actionnaire du secteur pétrolier soudanais avec les droits de 40% de l'exploitation des plus grands gisements au sud du Soudan. En général, en matière d'importations de pétrole, l'Afrique assure déjà 30% des besoins de la Chine.¹⁶¹

Après avoir développé toute la base commerciale et financière de sa stratégie énergétique, la Chine est finalement prête à intervenir dans le « jeu » pétrolier qui se déroule dans les régions du Moyen Orient et de l'Asie Centrale. Etant principalement cliente importante de la région pétrolière du Moyen Orient pour des raisons de proximité (à la différence de l'Afrique), la Chine est assez attentive aux événements politiques produits dans cette région. Deux facteurs essentiels caractérisent cet intérêt particulier de la Chine par rapport au Moyen Orient. D'un côté, c'est le pétrole issu des pays producteurs moyen-orientaux qui constitue aujourd'hui une partie majeure de toutes les importations chinoise de l'énergie.¹⁶² La part du Moyen Orient devrait même atteindre 80% d'énergie achetée par la Chine en 2010, si les ressources énergétiques de la Sibérie ne seront pas orientées vers la direction asiatique.

De l'autre côté, la Chine ne semble pas se contenter du contrôle établi par les Etats-Unis dans la région. Ainsi, le gouvernement chinois cherche à former le partenariat privilégié avec l'Iran. Cette intention de la Chine a été exprimée lors de la visite du président Jiang Zemin en Iran en avril 2002. En général, quatre secteurs constituent la base de cette coopération bilatérale : les hydrocarbures, le commerce, les transports et l'information technique. Par ailleurs, la Chine en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU était radicalement contre l'intervention militaire des Etats-Unis en Iraq en 2003 ainsi que contre l'imposition des sanctions à l'égard de l'Iran. L'intérêt croissant de la Chine pour le Moyen Orient et son soutien accordé à l'Iran contribue, bien évidemment, à aggraver les relations avec les Etats-Unis. Cette rivalité géopolitique au Moyen Orient devrait s'envenimer en plus autour de la question du contrôle des voies maritimes de la transportation du pétrole proche

¹⁶⁰ Le Soudan est le seul pays producteur africain d'où les compagnies pétrolières occidentales se sont totalement retirées après 2002 suite à la guerre civile sanglante menée par le gouvernement contre la population de la province du Darfour

¹⁶¹ PERTUZIO, André, « Chine : Hydrocarbures et Géopolitique », n° 17, *Septembre 2007*, p.101

¹⁶² Plus particulièrement, en 2002 la Chine importait déjà 18% de son pétrole d'Iran, 14,6% d'Arabie Saoudite, 13,5% d'Oman et 3,8% du Yémen. Source : TROUDI, Mohamed Fadhel, « Les dessous du jeu chinois au Moyen - Orient », « *Géostratégiques* » n° 17, *Septembre 2007*

oriental, notamment par le détroit d'Ormuz.¹⁶³

Par ailleurs, c'est l'Asie centrale qui suscite le plus grand intérêt politique et économique de la Chine. Cela s'explique par trois raisons principales. Tout d'abord, étant située en proximité géographique de la Chine, cette région riche en hydrocarbures est beaucoup plus accessible par les voies terrestres, plus sûres et sécurisées que celle maritimes (à la différence du Moyen Orient). En outre, les richesses énergétiques centre-asiatiques sont encore peu exploitées, ce qui les rend plus attractifs pour un grand consommateur chinois.¹⁶⁴ Et finalement, malgré la présence active de la Russie dans cette région, l'Asie Centrale, à la différence du Moyen orient, est encore « ouverte » pour les intérêts géopolitiques de la Chine. De plus, cette région reste toujours éloignée des Etats-Unis et l'Union européenne, deux concurrents principaux de la Chine. La Chine ne cache pas ses ambitions politiques à l'égard des pays centre-asiatiques. C'est surtout au Kazakhstan, le plus grand producteur de l'énergie de la région, que la Chine cherche à renforcer sa présence à travers les compagnies chinoises. Ainsi, en 1997, la compagnie d'Etat chinoise CNPC a déjà acquis 60% d'actions de la compagnie pétrolière du Kazakhstan « Aktioubinsk » afin de pouvoir exploiter pleinement des grands champs pétroliers à l'ouest du pays.

De plus, la Chine semble être très motivée de créer le réseau des oléoducs et des gazoducs qui pourraient permettre de lier les centres essentiels de la production centre-asiatiques avec les villes chinoises. C'est l'objet d'un accord signé le 4 Juillet 2002 avec le gouvernement du Kazakhstan. Cet accord prévoit la construction d'un oléoduc de plus de 3 000 kilomètres pour le transport du pétrole en quantité de 25 millions de tonnes par an vers la Chine.¹⁶⁵ Toutes ces actions dans la région illustrent bien l'intérêt géopolitique et énergétique de cette zone pour la Chine. C'est dans le cadre de l'Organisation de la Coopération de Shanghai que la Chine vise à établir son influence politique dans la région. Or, étant implantée plus fortement en Asie centrale qu'au Moyen Orient, la Chine est déterminée plus que jamais de disputer la position

¹⁶³ Le détroit d'Ormuz est un détroit reliant le golfe Persique à la mer d'Oman. En effet, Ormuz est le détroit d'entrée du golfe Persique, ce qui lui attribue une importance stratégique décisive. Plus précisément, il constitue le passage pour le trafic international où plus de 30% du commerce mondial de pétrole y transite.

¹⁶⁴ Ainsi, l'Asie centrale concentre 6% des réserves pétrolières et 20 % des réserves gazières mondiales. Source : The Annual Energy Outlook 2008 (AEO2008), *Energy information Administration, Official energy statistics from U.S. government, 06/2008*

¹⁶⁵ PERTUZIO, André, « Chine : Hydrocarbures et Géopolitique », n° 17, *Septembre 2007*, p.102

dominante dans la région avec les compagnies russes d'un côté, et d'empêcher la pénétration des entreprises américaines et européennes de l'autre. Ainsi, les dirigeants chinois se montrent très critiques vis-à-vis de l'implantation militaire américaine dans la région.¹⁶⁶

Paragraphe 3. Quel danger pour la sécurité énergétique de l'Union européenne ?

Aujourd'hui, la présence active politique et économique de la Chine dans les régions productrices d'énergie pose beaucoup de problèmes pour les positions énergétiques de l'Union européenne. Tout d'abord, il s'agit de la concurrence qui est devenue plus sévère entre les pays importateurs dès l'apparition de la Chine sur la scène énergétique internationale. Dans le contexte géopolitique d'énergie marqué par la lutte pour les ressources énergétiques de plus en plus rares, l'axiome suivante est évidente : chaque nouvel baril du pétrole acheté par la Chine est en effet, le baril perdu pour les autres acheteurs, premièrement pour l'Union européenne. Par ailleurs, la Chine commence à s'intéresser aux zones de productions d'une importance vitale de l'Union, comme par exemple, l'Afrique et la Russie, notamment la région prometteuse de la Sibirie Orientale. Cela peut constituer une vraie menace pour la sécurité d'approvisionnements de l'Union européenne.

Selon la déclaration de V.Putin en 2006, la Russie serait prête dès 2010 à réorienter près de 30% de ses exportations d'énergie à la direction asiatique, et notamment vers la Chine et le Japon.¹⁶⁷ Cette déclaration avait une double signification pour l'Union européenne. D'un côté, l'Union européenne risque de perdre son statut d'acheteur principal de l'énergie russe, et donc, ne pourrait plus compter sur les privilèges de la part de la Russie. Aujourd'hui, on en compte environ 78% des exportations énergétiques russes qui dirigent vers l'Europe, contre 2,3% orientées vers la Chine.¹⁶⁸ D'autre côté, l'Union européenne pourrait très prochainement manquer de

¹⁶⁶ Il s'agit de l'ouverture de deux bases militaires américaines (en Ouzbékistan et au Kirghizstan) après le début de la guerre anti-terroriste en Afghanistan en 2002.

¹⁶⁷ Yves Pozzo di Borgo, Rapport d'information sur « les relations entre l'Union Européenne et la Fédération de Russie » fait au nom de la délégation pour l'Union Européenne, pour la session ordinaire 2006-2007 du Sénat

¹⁶⁸ LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », éditions Technip, Paris, 2005, p.182

30% de ses importations énergétiques à partir de la Russie. Dans ce contexte les questions suivantes se posent. La déclaration de V.Putin, que signifie-t-elle en réalité ? Représente-elle une menace réelle pour la sécurité énergétique européenne ? Quelles mesures doit prendre l'Union européenne pour ne pas perdre la lutte pour les ressources énergétiques russes ?

La Chine apparaît être très motivée par cette coopération pétrolière et gazière avec la Russie. Ainsi, la Chine insiste sur sa volonté de développer un partenariat énergétique russo-chinois plus global, c'est-à-dire dans le cadre du projet des réseaux énergétiques *Pan-Asian Global Energy Bridge*. On peut constater l'avantage à la fois économique et stratégique de ce projet pour la Chine. D'une part, la proximité géographique des ressources énergétiques de la Sibérie orientale réduirait considérablement le coût de la transportation. D'autre part, la Chine pourrait enfin profiter des approvisionnements d'énergie à long terme sans préoccuper des recherches constantes des sources alternatives. De plus, cela permettrait de réduire sa dépendance énergétique accrue vis-à-vis du Moyen Orient et, par conséquent, sa dépendance stratégique à l'égard des Etats-Unis. C'est donc l'objet de deux accords concrets conclus entre la Chine et la Russie.

Premièrement, la construction d'un oléoduc de 2400 km prévue par l'accord conclu en septembre de 2002, doit lier la ville russe Angarsk à la région chinoise de Mandchourie. Cet oléoduc devrait assurer après 2010 la livraison de 30 Mln de pétrole par an vers la Chine. Le deuxième projet doit lier le champ gazier de Kovykta (dans la région d'Irkoutsk) avec la Mandchourie par le gazoduc. Ce gazoduc doit fournir près de 60% de la consommation de gaz de la Chine.

Certes, les enjeux de ces projets sont très importants pour la Chine ainsi que pour le développement de son industrie. Cependant, ce partenariat énergétique russo-chinois risque de nuire aux intérêts de l'Union. C'est pour cela que l'Union européenne doit utiliser toute son influence politique et économique pour ne pas laisser à la Russie de se rapprocher de la Chine d'une part et d'empêcher la Chine d'intervenir dans les zones représentant l'intérêt stratégique pour l'Union, de l'autre. Dans tous les cas, l'Union Européenne doit prendre en compte dans sa stratégie de nombreuses

discordances politiques existantes entre la Chine et la Russie.¹⁶⁹

Par ailleurs, l'Afrique peut devenir une autre région d'affrontements d'intérêts énergétiques européens et chinois. Ainsi, la Chine a essentiellement renforcé sa présence économique dans de nombreux pays africains suite à une tournée diplomatique « très pétrolière » en 2002 du président chinois Jiang Zemin. Pourtant, l'activité énergétique chinoise en Afrique n'est pas un seul problème pour l'Union européenne. Comme on a déjà parlé de la stratégie chinoise en Afrique, elle cumule les contrats d'exploitation des champs de la production avec la vente d'armements aux pays politiquement instables (entre autres, le Soudan, le Nigeria et l'Angola). Or, ces dernières années la Chine s'est également engagée dans le soutien politique des régimes du Soudan et l'Angola. Cette position chinoise ainsi que les livraisons d'armes contribuent inexorablement à l'instabilité politique en Afrique, tout particulièrement à la guerre civile au Darfour. En ce qui concerne l'Union européenne, le soutien du gouvernement chinois des régimes « voyous » cause deux principaux problèmes. D'un côté, la situation de l'instabilité politique, voire de conflits militaires en Afrique, menace directement la sécurité et la défense de l'Union européenne. De l'autre côté, cela discrédite la position de l'Union en tant qu'une puissance politique, ainsi qu'elle décrédibilise les tentatives européennes de la médiation dans ces conflits.

¹⁶⁹ Entre autres, les rivalités politiques russo-chinoises en Asie Centrale causées par l'activisme chinois dans l'« étranger proche » de la Russie, ou les revendications territoriales chinoises toujours présentes dans la région de l'Amour.

Que peut-on dire en guise de conclusion ? D'après François FILLON, Premier Ministre français : « Faire baisser les prix du pétrole, aucun pays n'a réussi à le faire. Cela veut dire encourager la consommation d'un produit qui est de plus en plus cher, qui est de plus en plus rare et dont on sait que son terme est affiché. [...] Il va falloir qu'on change nos habitudes progressivement ».

Les problèmes énergétiques actuels de différents ordres, dont l'Union européenne s'est heurtée au début du XXI siècle, ont suscité de nouvelles réflexions sur le destin de l'Europe unie dans le contexte international énergétique défavorable. Ainsi, les questions suivantes se posent : qu'est-ce que représente aujourd'hui la « sécurité énergétique » de l'Union européenne ? Est-elle une notion « mythique », la valeur relative conditionnée par des facteurs extérieurs et intérieurs, ou on peut parler de la sécurité énergétique européenne comme d'une réalité ? Les différents facteurs examinés dans le présent travail nous amènent à une certaine conclusion. Face à la crise énergétique internationale l'Union européenne est loin d'assurer sa sécurité en la matière. En revanche, on peut citer deux solutions qui s'offrent aujourd'hui à l'Union européenne pour assurer sa position sur la scène énergétique internationale. La première revient à employer les sources intérieures propres, dont l'énergie nucléaire et renouvelable, ainsi qu'à développer le système commun de régulation et de prévision pour tous les Etats membres. La seconde solution consiste en activité extérieure plus active et agressive afin d'obtenir le contrôle politique, économique et stratégique sur les hydrocarbures dans d'autres régions du monde.

Les tensions récentes sur les marchés énergétiques, ainsi que sur la scène internationale nous montrent la place importante que les ressources énergétiques occupent dans les relations énergétiques. Etant données en limité les hydrocarbures sont désormais au cœur de toutes les préoccupations de chaque Etat, quelque soit leur niveau du développement économique ou le statut politique.

1. Une telle brusque entrée des ressources énergétiques dans les politiques des Etats a signifie progressivement l'évolution des relations internationales.

2. L'intérêt de cette évolution pour les chercheurs est à étudier..

BIBLIOGRAPHIE

- Sources publiées

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

- GENNIP, van Jos « La sécurité énergétique », *Rapport de Commission pour l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, session annuelle 2006, n° 170 ESC 06F.*

Union européenne

Commission européenne /Conseil européen

- Communications de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la coopération énergétique avec les pays voisins dans les domaines du transport et de l'énergie

- Compte-rendu de la Conférence ministérielle dans le cadre de la Coopération énergétique dans la région de la mer Baltique (BASREC), IP/05/1363, Bruxelles, le 28 octobre 2005

- Conclusions du Conseil sur les infrastructures et les politiques énergétiques dans une Europe élargie, Bruxelles, le 19 décembre 2003

- Décision du Conseil et de la Commission du 23 septembre 1997 concernant la conclusion par les Communautés européennes du traité sur la Charte de l'énergie et du protocole de la Charte de l'énergie sur l'efficacité énergétique et les aspects environnementaux connexes, *Journal Officiel (JO) 69 du 9.3.1998, p. 1-116*

- Décision du Conseil du 29 mai 2006 relative à la conclusion par la Communauté européenne du traité instituant la Communauté de l'énergie, *JO 198 du 20.7.2006, p. 15-17*

- Directive 2004/67/CE du Conseil du 26 avril 2004 concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel, *JO 127 du 29.4.2004, p. 92-96*

- Directive 2005/89/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité et les investissements dans les infrastructures, *JO 33 du 4.2.2006, p. 22-27*

- Directive 2006/67/CE du Conseil du 24 juillet 2006 faisant obligation aux États membres de maintenir un niveau minimal de stocks de pétrole brut et/ou de produits pétroliers, *JO 217 du 8.8.2006, p. 8-15*

- LIVRE VERT de 2005 de la Commission Européenne sur « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable », *Bruxelles, le 8 mars 2006*
- Plan d'action du Conseil européen (2007-2009) sur « une politique énergétique pour L'Europe ». Les conclusions de la présidence du Conseil européen de Bruxelles, *8 mars 2007*
- Rapport annuel 2005 sur « La mise en œuvre du marché intérieur de l'énergie ». *La Commission européenne, Direction Générale de l'énergie et des transports. Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, mars 2006*
- Rapport d'activité de la Commission de régulation de l'énergie « Vers un marché unique européen de l'énergie » *La Commission européenne, Direction Générale de l'énergie et des transports, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, juin 2007.*
- Report No 8/2006 of European Environment Agency “Energy and environment in the European Union Tracking progress towards integration”. *Office for official publications of the European Communities, Luxembourg, 2006*

Etats membres de l'UE

France

- La loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique, du 13 juillet 2005, NOR: ECOX0400059L, *version consolidée au 23 janvier 2008 est disponible sur le site Internet*
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006051995&dateTexte=20080808>
- MANDIL, Claude, « Sécurité énergétique et Union européenne. Propositions pour la présidence française », *Rapport au premier ministre, 21 avril 2008*
- Mémoire de la France pour une relance de la politique énergétique européenne dans une perspective de développement durable, *Janvier 2006*
- Rapport du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie français «La politique énergétique française depuis 30 ans », *Direction Générale de l'Énergie et des Matières Première, Paris, 2006*
- Rapport du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie français « Bilan énergétique de l'année 2006 de la France », *Direction Générale de l'Énergie et des Matières Première, Paris, 2007*
- Yves Pozzo di Borgo, Rapport d'information sur « les relations entre l'Union Européenne et la Fédération de Russie » fait au nom de la délégation pour l'Union Européenne, pour la session ordinaire 2006-2007 du Sénat

Grande Bretagne

- Energy White Paper of The United Kingdom, *Department of Trade and Industry, London, 2007, disponible sur le site Internet <http://www.dtistats.net/ewp/>*
- Report of the Sustainable Development Commission on "The role of nuclear power in a low carbon economy", London, 6.03.2007, *disponible sur le site Internet <http://www.dtistats.net/ewp/>*

Etats partenaires

Etats-Unis

- BUSH, G.W, "National Security Strategy of the United States of America", *The President's Report to Congress on a New Strategy Doctrine for the USA, September, 2002*
- R.CHENEY, "National Energy Policy, Reliable, affordable and Environmentally Sound Energy for America's Future", *Report of National Energy Policy Development Group, Washington, may, 2001.*
- GALLIS, Paul, "NATO and Energy Security", *Report for Congress, Congressional Research Service, 21.03.2006, code order RS22409*
- The Annual Energy Outlook 2008 (AEO2008), *Energy information Administration, Official energy statistics from U.S. government, 06/2008*
http://www.usembassy.at/en/download/pdf/nato_energy.pdf

Russie

- Aperçu annuel de la politique de la Fédération de Russie en matière de l'efficacité énergétique dans le cadre du Protocole de la Charte Energétique européenne sur les questions de l'efficacité énergétique et les aspects écologiques, 2007.
- La loi de la Fédération de Russie sur l'utilisation de sous-sol, редакции закона Российской Федерации «О недрах», disponible sur le site Internet <http://www.council.gov.ru/lawmaking/parliament/item/30/index.html>

Instituts/Centres de recherche

Centre d'analyse stratégique français

- Rapport de synthèse sur les « Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050 », *Centre d'analyse stratégique, Commission « Énergie », Paris, septembre 2007*

Fondation pour l'innovation politique

- Synthèse de la table ronde du 7 novembre 2007 de la Fondation pour l'innovation politique, « Indépendance énergétique de l'UE : l'enjeu de la mer Noire », publiée dans la « Défense nationale et sécurité collective », janvier 2008.

Institut allemand des affaires internationales et de sécurité

- Working paper FG 1 on the "Perspectives for the European Union's external energy policy: Discourse, Ideas, and Interests in Germany, the UK, Poland and France", *German Institute for International and Security Affairs, Research Unit EU integration, Berlin, 17.12.2006*,

Institut français des relations internationales

- BAUCHARD, Denis, « L'Iran : Une puissance énergétique (ré) émergente », « *Note de l'Ifri* », septembre 2007

- BAUCHARD, Denis, « Iran 2007: entre défis et incertitudes », « *Note de l'Ifri* », mai 2007

- FINON, Dominique, « La Russie et l'OPEP du gaz : vraie ou fausse menace? », « *Note de l'Ifri* », novembre 2007

- KEPPLER, Jan Horst, « La sécurité des approvisionnements énergétiques en Europe : principes et mesure », « *Note de l'Ifri* », Avril 2007

- MILOV, Vladimir, « Le dialogue énergétique UE-Russie : concurrence contre monopoles », « *Note de l'Ifri* », Septembre 2006

- NIES, Susanne, « Nabucco et South Stream- des gazoducs trop politisés ? », « *programme Energie* », mars 2008

- NOEL, Pierre, « La stratégie américaine de sécurité et le pétrole du Moyen-Orient » *Centre français sur les Etats-Unis, Octobre 2003*

- NOTZ, Kristina, « La politique énergétique allemande : entre impératifs nationaux et exigences communautaires », « *Note de l'Ifri* », Mars 2007

- Presentation of the French Institute of the international relations on the « External Energy Policy of the EU », *the Ifri Energy programme: European Governance and Geopolitics, 31.01.2008*

- SCHÄFER, Isabelle, « La politique proche orientale de la grande coalition », *Comité d'études des relations franco-allemandes, (Cerfa), Janvier 2008*

- THERME, Clément, « L'Iran : exportateur de gaz ? », « *Note de l'Ifri* », Mars 2008

- TURKISH, Frédéric, « La France, l'Allemagne et l'enjeu nucléaire », *Comité d'études des relations franco-allemandes, (Cerfa), Mars 2004*

Institut International d'Etudes Stratégiques

- LYGEROS, Nikos, « Union Européenne – Chine : un redéploiement stratégique bilatéral », « *Géostratégiques* » n° 17, *Septembre 2007*

- PERTUZIO, André, « L'Asie centrale et les hydrocarbures », « *Géostratégiques* », n° 12, *avril 2006*

- PERTUZIO, André, « Chine : Hydrocarbures et Géopolitique », « *Géostratégiques* » n° 17, *Septembre 2007*

- PERTUZIO, André, « Iran: Énergie et Géopolitique », « *Géostratégiques* » n° 18, *janvier 2008*

- RASTBEEN, Ali, « L'Iran et la géostratégie du XXI siècle », « *Géostratégiques* » n° 18, *janvier 2008*

- TROUDI, Mohamed Fadhel, « Les dessous du jeu chinois au Moyen -Orient », « *Géostratégiques* » n° 17, *Septembre 2007*

Institut Montaigne

- Rapport de l'Institut Montaigne « Quelle politique de l'énergie pour l'Union Européenne ? », *Institut Montaigne, mars 2007*

Institut des recherches sur les Etats-Unis et le Canada auprès l'Académie russe des Sciences (Российская академия наук, Институт США и Канады)

- Korneev, A.V., « La stratégie énergétique des Etats-Unis : la différence des approches des parties républicain et démocratique », *Institut des recherches sur les Etats-Unis et le Canada auprès l'Académie russe des Sciences, 2007*

Institut des relations internationales et stratégiques, Paris

- BONIFACE, Pascal, « Washington anticipe et se place en Afrique pour mieux contrôler les circuits pétroliers », *mai 2008*

- LEPRI, Charlotte, « Etats-Unis : quelle place pour la politique étrangère dans la campagne électorale présidentielle ? », *octobre 2007*

• Ouvrages

- BEAUFORT, Hubert, « Lutter contre le syndrome du Titanic. 2006-2010 : Le défi pétrolier et ses conséquences »,

l'ouvrage apparu dans le site Internet :

<http://geopolitique.atlas-monde.net/#LE%20DEFI%20DES%20ENERGIES>, mai 2006.

- CONSTANTINESCO V.V., KOVAR R., « Traité sur l'Union européenne. Commentaire article par article, *édition ECONOMICA, Paris, 1995*
- CORDELLIER, Serge, « Le dictionnaire historique et géopolitique du 20 siècle », *édition Découverte, Paris, 2007*
- KARP, Regina, "The New German Foreign Policy Consensus", the Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, 2006
- LAROCHE, Jean-Claude, « Le défi énergétique : de l'épuisement des ressources au développement durable », *éditions de Paris, Paris 2006*
- LESTRANGES, Cédric, « Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché. De nouveaux risques. Des nouveaux mondes », *éditions Technip, Paris, 2005.*
- PAUWELS, Jean-Pierre, « Géopolitique de l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne au XXI siècle », *édition Bruylant, Bruxelles, 1994*
- ROMER, Jean-Christophe, « Géopolitique de la Russie », *édition ECONOMICA, 1999*
- WESLEY, Michael (ed.), « Energy security in Asia », edition Routledge, London, 2007

Périodiques

Journaux quotidiens/hebdomadaires:

- BARAN, Zeyno, "Energy security of EU: It's time to get rid of Russian influence", *The Washington Quarterly*, 24.10.2007
- DEMPSEY, J. "Energy Agency Criticizes Gazprom", *International Herald Tribune*, 06.07.2006.
- MALLABY, Sebastian, "What 'Energy Security' really means", *The Washington post*, 03.07.2006
- NAUDIN, Maïté Jauréguy, « Les nouvelles défis énergétiques de l'Europe », *la Tribune*, 28.01.2008
- SOROKINA, Nadejda, « Dans les rues étroites de l'OTAN », *Rossiyskaya Gazeta* n° 4234, 29.11. 2006

Revues :

« **Géopolitique** »

- CATTIER, François, « L'accès à l'énergie : Un défi majeur du XXI siècle », °93, mars-mai 2006
- GIULIANI, Jean-Dominique « Union Européenne Russie : je t'aime moi non plus », n° 43, Automne2007
- GUTMANN, Francis, « Pétrole, gaz et risque politique », n°93, mars-mai 2006
- MANDIL, Claude, « Principales menaces sur la sécurité énergétique », n°93, mars-mai 2006
- ROUBINSKI, « Russie-Ukraine : La guerre des tuyaux », n°93, mars-mai 2006
- SARKIS, Nicolas, « L'accroissement des besoins pétroliers augmente les risques de conflits », n °93, mars-mai 2006

« **Politique étrangère** »

- KEPPLER, Jan Horst, « L'Union européenne et sa politique énergétique », °3 /2007

« **Politique internationale** »

- ANJEULLIER, Jean-Pierre, « Géopolitique du gaz : les défis et les chances », n°111, printemps, 2006
- DUBIEN, Arnaud, « Energie : l'arme fatale du Kremlin », n °111, printemps, 2006
- SARKIS, Nicolas, « Gaz naturel : la grande illusion », n °111, printemps, 2006

« **Questions internationales** »

- PAILLARD, Christophe Alexandre, « Fragilités et incertitudes européennes », n °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie »
- RUCKER, Laurent, « La Russie, acteur énergétique global », n °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie »
- SUR, Serge, « Quelle(s) énergie(s) après le pétrole? », n °24, mars-avril 2007, « La bataille de l'énergie »

« **Ramsès** »

- NOEL, Pierre, « Les Etats-Unis et la sécurité énergétique mondiale », 2005

« **Revue trimestrielle de droit européen** »

- PETIT, Yves, « A la recherche de la politique européenne de l'énergie », n° 4-2006

« *Sociétal* »

- BENSEBAA, F., CASTEL, V., « Les majors et la nouvelle stratégie énergétique de la Russie », n° 59, 1 trimestre 2008

Revue Internet

« *Nezavisimaya Gazeta* »

- KOULIKOV, S., NAUMOV, I., « Moscou freine la création de l'OPEP de gaz », l'article apparu dans le site Internet de *Nezavisimaya Gazeta*, 29.04.2008, <http://www.ng.ru/printed/210216>

- KRASHAKOV, Aleksey, « La Russie recoupe la carte économique du monde », l'article apparu dans le site Internet de *Nezavisimaya Gazeta*, 16.12.2005, http://www.ng.ru/economics/2005-12-16/1_partners.html

Sites Internet

www.iamik.ru

www.inforos.ru

www.voltairenet.org

TABLES DES MATIERES

<u>Introduction</u>	<i>p.2</i>	
 <u>Première partie :</u>		
Le rôle des acteurs européens dans la mise en œuvre de la sécurité énergétique européenne.....	<i>p.6</i>	
 Chapitre I. La politique commune de l'Union Européenne en matière de la sécurité énergétique : un mythe de la sécurité commune ?.....		<i>p.6</i>
 <u>Section 1.</u> L'Union européenne et sa politique énergétique intérieure.....		<i>p.7</i>
Paragraphe 1. Les problèmes énergétiques contemporains de l'Union Européenne....	<i>p.7</i>	
Paragraphe 2. Les réponses apportées par la politique européenne face à la réalité contemporaine.....	<i>p.9</i>	
Paragraphe 3. L'efficacité contestée de la politique énergétique européenne.....	<i>p.12</i>	
 <u>Section 2.</u> L'Union européenne dans les relations énergétiques internationales.....		<i>p.18</i>
Paragraphe 1. Les obstacles majeurs à une position puissante européenne sur la scène énergétique internationale.....	<i>p.18</i>	
Paragraphe 2. Quelles sont les solutions envisageables face à un contexte international défavorable ?.....	<i>p.20</i>	
Paragraphe 3. Les éléments essentiels d'une forte politique énergétique extérieure de l'UE.....	<i>p.21</i>	
 Chapitre II La politique énergétique individuelle des Etats européens : une réalité d'une approche individualiste.....		<i>p.25</i>
 <u>Section 1</u> Le secteur énergétique intérieur de l'Union européenne: la « scène des batailles » des approches et des intérêts nationaux.....		<i>p.25</i>
Paragraphe 1. La sécurité énergétique européenne intérieure face à l'absence d'un système commun du stockage d'énergie.....	<i>p.33</i>	

Paragraphe 2. Le manque de volonté politique des Etat membres ou les avantages cachés d'une approche individualiste ?.....p.34

Paragraphe 3. Les ambitions d'un « leadership » au sein de l'Union européenne....p.37

Section 2. Les Etats membres de l'Union européenne sur la scène énergétique internationale.....p.40

Paragraphe 1. La différence des intérêts énergétiques extérieurs entre les Etats membres de l'UE en cas des relations avec la Russie.....p.41

Paragraphe 2. Les relations avec les producteurs d'énergie du Moyen Orient et de l'Afrique : une autre image de l'intransigeance des politiques énergétiques extérieures nationales des Etats européennes.....p.44

Deuxième partie :

Le rôle des acteurs non européens dans le maintien de la sécurité énergétique en Europe.....p.50

Chapitre I. L'influence explicite des Pays exportateurs d'hydrocarbures sur la sécurité énergétique européenne.....p.50

Section 1. La Russie, sa politique énergétique internationale et son influence sur la sécurité énergétique de l'Union Européenne.....p.51

Paragraphe 1. L'essor de la Russie en tant qu'une puissance énergétique internationale.....p.52

A. La prise en main du secteur énergétique par l'Etat.....p.52

B. La naissance d'une nouvelle puissance énergétique mondiale.....p.54

Paragraphe 2. La Russie en tant qu'un élément composant de la sécurité énergétique européenne.....p.57

A. La conquête des marchés européens par la Russie.....p.57

B. Les relations de l'Union européenne avec des autres pays producteurs de l'énergie vues à travers le prisme de l'influence russe.....p.58

Paragraphe 3. La coopération énergétique entre l'Union européenne et la Russie : est-elle possible ?.....p.60

<u>Section 2.</u> L'influence de l'Iran en tant qu'un Etat exportateur majeur de l'énergie sur la sécurité énergétique de l'Union Européenne.....	<i>p.63</i>
Paragraphe 1. Le partenariat énergétique irano-européen : entre les incertitudes politiques et la pression internationale.....	<i>p.64</i>
A. La situation politique et énergétique de l'Iran : le climat défavorable pour les investissements européens.....	<i>p.65</i>
B. La situation internationale autour du dossier nucléaire iranien comme le révélateur des faiblesses « politiques » de la sécurité énergétique de l'Union européenne.....	<i>p.67</i>
Paragraphe 2. Une nouvelle stratégie énergétique extérieure de l'Iran : le partenariat avec la Russie en tant que la réponse à l'isolement international du pays.....	<i>p.71</i>
Paragraphe 3. Le cartel de gaz irano-russe : vraie ou fausse menace pour la sécurité énergétique de l'Union européenne ?.....	<i>p.73</i>
<u>Chapitre II.</u> L'influence implicite des Etats importateurs sur la sécurité énergétique européenne.....	<i>p.75</i>
<u>Section 1.</u> Les Etats-Unis : le protagoniste des relations énergétiques internationales à travers l'influence sur la sécurité énergétique européenne.....	<i>p.76</i>
Paragraphe 1. Le facteur de la dépendance énergétique dans la politique extérieure américaine.....	<i>p.77</i>
Paragraphe 2. La diplomatie américaine au service des intérêts énergétiques nationaux.....	<i>p.79</i>
Paragraphe 3. Le poids politique des Etats-Unis dans la sécurité énergétique de l'Union européenne.....	<i>p.80</i>
A. Les Etats-Unis : un acteur direct dans la sécurité énergétique de l'Union.....	<i>p.81</i>
B. La politique énergétique et militaire des Etats-Unis dans d'autres régions : les conséquences indirectes pour la sécurité énergétique européenne.....	<i>p.83</i>
<u>Section 2.</u> La Chine : un concurrent énergétique redoutable.....	<i>p.86</i>
Paragraphe 1. La Chine : le troisième consommateur mondial d'énergie.....	<i>p.87</i>
Paragraphe 2. La politique énergétique nationale chinoise : la Chine en tant que l'initiateur de la concurrence énergétique internationale.....	<i>p.89</i>

Paragraphe 3. Quel danger pour la sécurité énergétique de l'Union européenne ?....	<i>p.93</i>
<u>Conclusion</u>	<i>p.96</i>
<u>Bibliographie</u>	<i>p.97</i>
<u>TABLES DES MATIERES</u>	<i>p.105</i>